PLAN QUINQUENNAL DU FINANCEMENT DE LA RECHERCHE EN SCIENCES HUMAINES, 1985-1990

CONSEIL DE RECHERCHES EN SCIENCES HUMAINES

1985

Puolié par le
Conseil de recherches
en sciences humaines du Canada
C P. 1610,
Ottawa, Ontario
K1P 6G4

© Ministre des Approvisionnements et Services Canada 1985

No cat. CR22-6/1985F
ISBN 0-662-93380-X

RÉSUMÉ DU PLAN QUINQUENNAL

Introduction

Le deuxième Plan quinquennal (1985-1990) du Conseil de recherches en sciences humaines reconnaît de façon explicite la nécessité pour le Canada d'intensifier la recherche axée sur les disciplines dans le domaine des sciences humaines, de former une nouvelle génération de chercheurs canadiens et de lancer de nouvelles initiatives dans des secteurs d'intérêt prioritaire pour le pays. Le Plan reflète les résulats de vastes consulations qui se sont tenues à l'échelle du pays et vise à assurer aux sciences humaines une position plus effective dans l'ensemble du programme gouvernemental relatif à la recherche.

On ne saurait imaginer une société éclairée, démocratique, progressiste et juste, dépourvue d'un secteur dynamique de recherche en sciences humaines. Il faut que le Canada réalise par lui-même une plus large part de ses travaux de recherche, afin de contribuer au règlement des problèmes économiques, d'être concurrentiel sur la scène internationale et avoir accès, pour l'adapter à ses besoins, à la production internationale des connaissances. C'est la seule façon pour nous de passer d'une société d'acquisition de ressources à une société d'acquisition de connnaissances, sans confondre pour autant information et connaissance et sans prétendre que la technologie est la seule source de solutions.

La restructuration de la société canadienne, la productivité canadienne et la qualité de notre gestion, de même que le perfectionnement de nos ressources humaines et matérielles reposent en large mesure sur la qualité de nos diplômés en sciences humaines. De la même façon que les sciences naturelles expliquent le monde de la nature, les sciences humaines expliquent les réalités sociales, économiques, politiques, morales, émotives et intellectuelles dans lesquelles nous évoluons. Elles fournissent les connaissances, les données et les éléments de compréhension nécessaires pour la prise de décisions judicieuses.

En 1984-1985, le gouvernement fédéral a dépensé 771 millions de dollars pour les activités liées aux sciences humaines, soit l'équivalent, après rajustement au taux de l'inflation, de la somme versée en 1978-1979, première année de fonctionnement du CRSH. Les sommes versées directement aux universités canadiennes par le gouvernement fédéral en 1984-1985, pour leur permettre de mener des activités en sciences humaines, se sont élevées à 90 millions de dollars, dont près de la moitié a été distribuée par le CRSH. Le Conseil lui-même a été institué en vertu de la Loi d'action scientifique du gouvernement (1976). Cette décision, tout en reconnaissant les rôles vitaux joués jusqu'alors par les universités dans les domaines de la recherche et de la formation des chercheurs, prévoyait qu'une partie de l'aide fédérale consentie à ce titre serait axée sur certains domaines nationaux de recherche.

Le CRSH finance la recherche et la formation dans quelque 70 universités, ses travaux touchant plus d'une cinquantaine de disciplines notamment l'éducation, le droit, l'économie, la gestion et l'administration des affaires, les relations industrielles, les études relatives à la condition féminine, la criminologie, les études en développement international, les langues, les études canadiennes, la gérontologie et la démographie, domaines qui sont d'une importance vitale pour la relance économique, la justice sociale et le renouveau de la participation internationale.

La clientèle du CRSH regroupe 56 p. 100 des professeurs d'université à temps plein et 65 p. 100 des étudiants diplômés inscrits à temps complet. Son budget, qui atteignait 62,8 millions de dollars en 1984-1985, tombe à 60,9 millions cette année.

Le premier Plan quinquennal

Le premier Plan quinquennal du Conseil, qui a été approuvé en principe mais n'a reçu de financement que pour les programmes de la première année, avait pour objet de promouvoir la recherche axée sur les disciplines, essentielle à l'avancement des connaissances, de cerner et d'étudier les problèmes urgents de politique sociale d'importance nationale, et d'améliorer la diffusion des connaissances. Le Conseil a administré quatre grandes catégories de programmes: la recherche axée sur les disciplines, les programmmes stratégiques, le perfectionnement des ressources humaines, et la diffusion de la recherche. Si le niveau de financement du Conseil est demeuré sensiblement le même en chiffres réels de 1978 à nos jours, ses réalisations sont néanmoins impressionnantes. La promotion de la recherche axée sur les disciplines a absorbé les 50 p. 100 du budget des cinq années à l'étude, période au cours de laquelle les demandes ont doublé.

L'une des réalisations marquantes du premier Plan quinquennal a été l'instauration de la recherche prioritaire concernant le Veillissement de la population, la Femme et le travail, la Science, la technologie et les valeurs humaines, la Famillle et la socialisation de l'enfant, et la Gestion de l'organisation au Canada.

Dans le domaine du perfectionnement des ressources humaines, le Conseil a versé en cinq ans quelque 6 000 bourses de doctorat et bourses de maîtrise, mais le taux d'acceptation des demandes présentées par les candidats à chuté dramatiquement, dans certains concours jusqu'à 16 p. 100.

Le deuxième Plan quinquennal

Prenant pour assises les réalisations du premier Plan quinquennal, le second est conçu de façon à aider le pays à atteindre les objectifs de relance économique, de stimulation de l'innovation et d'accroissement de la productivité, énoncés dans le discours du Trône, dans une

perspective de développement social et de justice. Le Plan reconnaît que le Conseil, en sa qualité d'organisme fédéral, doit intensifier les efforts dans les domaines où les besoins de recherche et les aspirations en la matière coïncident avec les objectifs prioritaires du Canada.

Le Plan vise à fournir la main-d'oeuvre hautement qualifiée dont l'industrie canadienne de la recherche, les universités, le gouvernement et le secteur privé auront besoin au cours de la prochaine décennie. Il vise en outre à doter le pays de moyens mieux adaptés aux réalités d'aujourd'hui pour effectuer de la recherche stratégique sur des problèmes permanents d'intérêt national. L'autre grand objectif constitue un modeste renforcement des activités principales dont tout le reste dépend: la recherche axée sur les disciplines et l'infrastructure de la recherche, notamment les réseaux de diffusion, les outils de recherche et les collections spécialisées. Il cherche à répondre surtout aux besoins de plus de 40 000 professeurs d'université à temps plein et étudiants à temps plein des deuxième et troisième cycles.

Les objectifs visés sont:

* Favoriser l'intensification des travaux de recherche notamment dans les domaines d'une importance nationale;

* garantir un nombre suffisant de chercheurs hautement qualifiés pour répondre aux besoins établis du Canada;

* assurer l'appui essentiel à l'infrastructure de la recherche pour donner aux universités les moyens de s'adapter aux changements;

* promouvoir une diffusion rapide de la recherche, au Canada comme à l'étranger.

La recherche axée sur les disciplines est le pivot de toutes les autres activités de recherche. L'objectif est d'accroître de 30 p. 100 le nombre de chercheurs qui bénéficient d'une aide directe ou indirecte. Dans le cadre des programmes stratégiques, les nouveaux thèmes prioritaires identifiés comprennent l'enseignement en préparation à la société post-industrielle, les recherches sur les questions autochtones, et le droit. Les petites universités seront aidées à améliorer la contribution de leurs professeurs à l'effort national de recherche et au règlement des problèmes régionaux. Un soutien accru sera accordé aux collections spécialisées, aux outils de recherche en études canadiennes et à l'Institut canadien de microreproductions historiques. L'accès aux réseaux de diffusion de la recherche doit être amélioré de façon à permettre à la société en général de mettre à profit les résultats de la recherche.

Le Conseil propose d'élargir ses programmes de bourses doctorales et postdoctorales et d'introduire un nouveau programme intitulé Bourse de recherche du Canada, pour une période de cinq ans, afin de stimuler les travaux de recherche dans l'immédiat et de régler partiellement le problème menaçant que pose la relève des professeurs et des chercheurs dans les années 90.

Le faible taux de remplacement des membres du corps professoral dans les années 80 limitera l'innovation dans l'enseignement universitaire et éloignera du milieu des chercheurs compétents et des étudiants avancés dans leurs études. Les femmes, qui ne font que commencer à s'intégrer en nombre considérable dans le monde de la recherche, souffriront particulièrement de la situation; à l'heure actuelle, elles représentent 46 p. 100 des titulaires de bourses doctorales et postdoctorales du Conseil.

Le Plan envisage de tenir des consulations avec les milieux de la recherche au sujet de la création de centres de recherche ayant pour mission d'étudier les grands problèmes permanents d'importance nationale. Les centres permettraient d'axer la recherche sur des problèmes nationaux persistants, favoriseraient la recherche interdisciplinaire et multidisciplinaire, assureraient la formation de chercheurs, offriraient des équipements à l'usage des chercheurs visiteurs et des boursiers canadiens éventuels, serviraient de centresnerveux pour les réseaux de diffusion des résultats de la recherche et assureraient la liaison entre les chercheurs et les utilisateurs de la recherche au sein du gouvernement et du secteur privé. Le Conseil veillerait à ce qu'ils portent une attention particulière aux sujets qui, à long terme, s'avéreront importants pour le pays. Il y est également proposé de fournir un soutien additionnel modeste aux instituts canadiens de recherche à l'étranger.

Le Plan recommandé prévoit la mise en place progressive de deux grandes initiatives, ainsi qu'une modeste expansion des programmes existants. Le programme de Bourse de recherche du Canada qui démarrerait en 1986-1987, verrait son budget augmenter de 5 millions de dollars par année jusqu'en 1989-1990. À ce moment-là, près de 600 boursiers seraient subventionnés. Le programme des centres de recherche sur les questions nationales aurait au départ, en 1985-1986, un budget de 1 million de dollars, qui augmenterait en moyenne de 2.8 millions de dollars chaque année jusqu'en 1989-1990. Le budget global du Conseil doublerait pour atteindre les 120 millions de dollars, en valeur absolue, en 1989-1990.

En mettant à profit les travaux qu'il a accomplis au cours de ses cinq premières années, le CRSH aidera les décideurs du Canada à assurer la transition vers la société post-industrielle. Le Plan recommandé est de nature à permettre aux milieux de la recherche de fournir une contribution marquée à l'évolution de la société.

TABLE DES MATIÈRES

A.	INTRODUCTION	1
	1. Objet du document	1
	2. Importance du soutien accordé à la recherche en sciences humaines	1
	3. Le défi des années 90	2
	4. Le rôle du gouvernement fédéral	4
B.	LE RÔLE DU CONSEIL DE RECHERCHES EN SCIENCES HUMAINES	7
	1. Structure du CRSH et planification des programmes	7
	2. Le CRSH et son premier Plan quinquennal	7
	3. Les programmes du Conseil, 1978-1984	8
C.	LE PREMIER PLAN QUINQUENNAL : 1980-1981 À 1984-1985	12
	1. Les réalisations du premier Plan quinquennal	16
	1.1 La recherche axée sur les disciplines	16
	1.2 Les programmes stratégiques	22
	1.3 Le perfectionnement des ressources humaines	29
	1.4 La diffusion de la recherche	34
	1.5 Conclusion	36
D.	LE DEUXIÈME PLAN QUINQUENNAL : 1985-1986 À 1989 1990	38
	1. Définition du rôle du CRSH	38
	1.1 Introduction	38
	1.2 La nécessité de la recherche	39
	1.3 Faits et chiffres	39
	1.4 Lacunes	40
	1.5 Les besoins en ressources humaines	42
	1.6 Les centres de recherche	51
	1.7 L'aide à la recherche et au financement des programmes établis	51
	2. Les objectifs du Plan quinquennal 1985-1990	54

2.1 Maintien de l'aide à la recherche axée sur les disciplines 55

2.2 Renforcement des programmes stratégiques 55

2.3 Une nouvelle génération de chercheurs 57

2.4 Un réseau vital de communication 59

2.5 Les centres de recherche 61

2.6 Les instituts canadiens de recherche à l'étranger 63

3. Considérations financières 64

3.1 Confirmation des programmes de base 64

3.2 Initiatives 65

3.3 Options 66

3.4 Dépenses de fonctionnement 67

4. Conclusion 69

ANNEXES

ANNEXE A 73

Énoncés financiers

ANNEXE B 77

Programmes de subventions

ANNEXE C 83

Programme de subventions de recherche

Exemples de projets financés par le programme de subventions de recherche 93

ANNEXE D 104

Rapport intérimaire sur les conséquences de la hausse du financement gouvernemental dans le cadre du programme de subventions stratégiques du CRSH de 1981-1982 à 1984-1985

ANNEXE E 123

Besoins en ressources humaines

ANNEXE F 142

Centres de recherche

CONSEIL DE RECHERCHES EN SCIENCES HUMAINES
PLAN QUINQUENNAL DU FINANCEMENT DE LA RECHERCHE EN SCIENCES HUMAINES
1985-1990

A. Introduction

1. Objet du document

Le nouveau Plan quinquennal du Conseil de recherches en sciences humaines offre au public et aux décideurs l'occasion de réfléchir sur la mesure dans laquelle la recherche en sciences humaines contribue à l'édification d'un Canada fort et uni.

Ce nouveau Plan quinquennal repose sur les principes suivants :

a) Il est impératif d'utiliser et de développer les réalisations des cinq premières années d'existence du Conseil : il faut, au Canada, renforcer la recherche axée sur les disciplines en sciences humaines; il faut poursuivre vigoureusement la formation de nouveaux éléments prometteurs en matière de recherche et lancer de nouvelles initiatives dans les domaines représentant des priorités nationales.

b) La recherche en sciences humaines doit prendre une place prépondérante dans l'ensemble du programme gouvernemental de recherche afin d'assurer l'équilibre entre la recherche et le système d'études supérieures à l'échelle nationale.

c) Le Plan tient compte de consultations approfondies tenues à l'échelle nationale pour déterminer les besoins les plus pressants et les initiatives les plus prometteuses pour le progrès et le renouveau du Canada. Il a obtenu l'approbation du corps des chercheurs canadien.

2. Importance du soutien accordé à la recherche en sciences humaines

Un corps vigoureux et dynamique de chercheurs en sciences humaines est un élément indispensable d'une société éclairée, démocratique, progressiste et équitable. La compréhension des mécanismes sociaux, la connaissance de notre histoire et de la nature des autres sociétés, l'analyse du sens fondamental de la vie et de l'être, la création d'instruments politiques, tout cela constitue le complément essentiel d'une société moderne. La nouvelle trame sociale et technique qu'a entraînée l'accélération du progrès technologique exige de nouvelles connaissances, de nouvelles données, une nouvelle compréhension et un nouvel éclairage. De plus, pour maintenir la vigueur de la démocratie, il faut entretenir la fonction analytique essentielle des sciences humaines.

Dans tous les domaines, le Canada doit contribuer aux connaissances mondiales en produisant sa propre recherche, non seulement pour comprendre et résoudre ses problèmes socio-économiques particuliers,

mais aussi pour créer le potentiel intellectuel nécessaire afin d'atteindre et d'adapter une connaissance d'origine internationale. Dans le contexte de la concurrence internationale et de l'évolution de la société, un appui dynamique et sans compromis à la recherche en sciences humaines est vital pour la santé économique et sociale du pays.

Au cours des dernières années, divers observateurs, dans l'ensemble du pays, ont présenté des conclusions fort semblables, comme l'a fait le professeur Sarah Shorten, présidente de l'ACPU, dans sa déclaration du 20 mars 1985[1].

3. Le défi des années 90

Les défis auxquels le Canada fait face au cours des années 80 ont pour origine la dernière récession, l'accroissement de la productivité des nouvelles puissances industrielles du Pacifique, et l'incidence économique, sociale et politique de la révolution technologique. Rarement notre avenir a-t-il dépendu si étroitement de l'innovation, de la créativité et de l'esprit d'entreprise du peuple canadien, puisque nous devons passer d'une société fondée sur les ressources à une société fondée sur les connaissances.

Notre succès dans les années 90 dépend de l'investissement que nous sommes disposés à consentir maintenant. Cet investissement doit nous permettre d'accroître notre capacité de nous comprendre nous-mêmes, de prendre des risques, de tirer parti des possibilités qui se présentent, d'accroître la productivité et de soutenir la concurrence mondiale.

> En cette ère de l'information, où l'économie canadienne, précédemment axée sur la mécanisation, s'oriente vers l'information, la qualité de notre administration, de notre technologie et surtout de notre éducation sont des facteurs déterminants pour l'avenir du Canada (traduction). (David Vice, président de Northern Telecom).

Cette nouvelle orientation de l'économie canadienne coïncide avec une transformation radicale du fondement même de notre société. Le rapatriement de la Constitution, l'adoption d'une nouvelle charte des droits, l'introduction d'un nouveau mode de vie donnant lieu à un accroissement du nombre de familles monoparentales, tous ces changements contribuent à accroître le sentiment actuel de dislocation. Les femmes, les autochtones, les minorités visibles et les handicapés exigent une plus grande égalité au sein de notre système économique et social.

Dans une déclaration récente, le Juge en chef Dickson prédisait que l'application de la nouvelle charte constituera une occasion inédite de vérifier les fondements de nos systèmes judiciaire, social et

---

[1] Citée dans un communiqué de presse de l'ACPU publié à l'occasion de la Conférence économique nationale de mars 1985.

politique, et invitait les avocats à faire preuve de plus d'imagination dans la recherche d'arguments solides pour leurs clients, et de lire attentivement les publications des chercheurs.

Pour accroître la productivité du Canada, donc son commerce et sa richesse, il faudra faire preuve de plus d'imagination et d'initiative. Notre richesse collective dépend de notre potentiel humain, de son intelligence et de son originalité. La qualité de ce potentiel repose sur son niveau d'instruction et ses débouchés professionnels. Sa qualification à tous les niveaux dépend des sommes que nous sommes disposés à investir pour son perfectionnement.

> La connaissance, l'instruction, l'information et l'intelligence sont les nouvelles matières premières du commerce international pour la décennie en cours et au delà. L'économie, les techniques nouvelles, les forces de la concurrence, tout pousse les universités et les entreprises à s'unir davantage. Le secteur de l'éducation est le gardien et le propagateur de nos connaissances passées, ainsi que le créateur et l'expérimentateur des idées nouvelles, le formateur professionnel et le découvreur des nouvelles frontières de la connaissance humaine (traduction). (Association des fabricants canadiens, A Future That Works)

Une nation ne saurait prospérer sans l'aide des sciences humaines. Celles-ci représentent le patrimoine de connaissances et de sagesse que nous ont légué nos ancêtres et ceux des nôtres qui ont appris à connaître notre pays, sa géographie, sa culture et ses possibilités. Les titulaires d'un diplôme universitaire dans ces disciplines constituent une ressource importante pour l'entreprise et l'administration publique.

> Comparativement aux diplômés des écoles techniques, les étudiants qui se spécialisent en sciences humaines s'expriment avec beaucoup plus d'aisance, font preuve d'une plus grande motivation et démontrent une capacité plus grande de s'adapter au changement, qualité importante à une époque caractérisée par la vitesse, la pression et la technologie (traduction). (Charles Brown, président d'AT&T)

Ces disciplines nous ont apporté de nouvelles façons de concevoir le monde et le rôle que nous y jouons. Elles nous ont apporté la comptabilité nationale, la modélisation économétrique, la prévision démographique, les tests professionnels, les analyses de marché, la recherche sur la consommation, les sondages d'opinions, l'évaluation de programmes, les théories de l'organisation, l'analyse des valeurs et des compromis de renonciation, les simulations de programmes, la philosophie morale et politique, l'orientation scientifique et la formation linguistique en vue de promouvoir le bilinguisme. Elles ont créé des concepts nous permettant de comprendre notre environnement humain. Tout comme les sciences naturelles expliquent le fonctionnement de la nature, les sciences humaines expliquent le

monde social, économique, politique, moral, émotionnel et intellectuel dans lequel nous vivons. Ces sciences sont si fondamentales qu'elles sont souvent ignorées.

Les avantages que toutes ces sciences nous ont procurés dans le passé sont certes appréciables, mais celles-ci doivent être mises davantage à contribution pour nous garantir un meilleur avenir.

Les progrès de la technologie nous forcent à adopter de nouvelles politiques en matière d'éducation et de recyclage, et à améliorer la gestion et les stratégies commerciales et industrielles. Même dans le domaine de la formation scientifique, ce genre de recherche est utile pour trouver de nouveaux moyens de mettre à profit la technologie et de mieux préparer nos étudiants. Enfin, avec les progrès de la médecine, qui nous ont amené les bébés-éprouvettes et les systèmes artificiels de réanimation, des décisions doivent être prises sur la vie et la mort, qui font intervenir des considérations à la fois technologiques et éthiques.

L'élaboration de politiques commerciales efficaces nécessite une connaissance de la culture, de la langue, des traditions, de la puissance économique et des techniques de gestion de nos partenaires commerciaux. Sans une telle connaissance de nos clients et de nos concurrents, il est impossible de mener à bien nos activités commerciales, et la productivité est intimement liée à l'excellence des techniques de gestion, à l'amélioration des relations industrielles, à une meilleure commercialisation et à une meilleure harmonisation des différentes conceptions du changement dans notre société. Comme le fait remarquer le Conseil économique dans Les enjeux du progrès, la prospérité du Canada repose essentiellement sur un accroissement de la productivité et sur des échanges commerciaux fructueux.

Le bouclier de la sécurité sociale qui nous a servi de protection contre les bouleversements sociaux du genre de ceux qui ont marqué les années 30, est de plus en plus remis en question à mesure que s'accroît le déficit. L'Association des manufacturiers canadiens a demandé que soient adoptées des mesures rationnelles destinées à accroître l'efficacité des programmes, à éliminer la paperasserie et à réduire les coûts. Les stratégies qui seront élaborées pour réaliser ces objectifs s'inspireront de différentes études qui auront été menées pour connaître la situation sociale et les conditions réelles ainsi que les besoins des personnes défavorisées. Il faudra aussi effectuer des études portant entre autres sur la situation des minorités visibles, des autochtones et des familles monoparentales. Ces études nous donneront les connaissances nécessaires pour prendre des décisions de principe éclairées.

4. Le rôle du gouvernement fédéral

Le gouvernement fédéral a un triple rôle à jouer pour soutenir ces activités essentielles dans le domaine des sciences humaines. Premièrement, le Canada a besoin des connaissances que donne la recherche en sciences humaines pour obtenir le discernement

conditionnant une culture nationale durable et autonome. Deuxièmement, les modèles en sciences humaines, tout comme les politiques gouvernementales d'ailleurs, sont souvent basés sur des modèles et des hypothèses établis à l'étranger et qui ne sont pas adaptés à la réalité canadienne. Des études canadiennes sont requises pour tenir compte des particularités de la situation et des problèmes spécifiquement canadiens. Troisièmement, le Canada a besoin d'une main-d'oeuvre très instruite et polyvalente pour pouvoir faire face au défi que pose la société post-industrielle caractérisée par le virage technologique et la rapide évolution des systèmes de communication. Cela implique non seulement la création de produits concurrentiels sur le marché international, mais également la volonté de prendre des risques et d'acquérir le savoir-faire administratif nécessaire pour assurer la viabilité des projets entrepris par les secteurs privé et public.

La participation du gouvernement fédéral au financement des programmes de développement et de recherche en sciences humaines comprend le soutien indirect accordé aux universités dans le cadre des arrangements relatifs au financement des programmes établis et l'acheminement direct de fonds par l'entremise du CRSH.

En 1984-1985, le gouvernement fédéral a dépensé 771,1 millions de dollars pour des activités de recherche en sciences humaines, comparativement à 449,1 millions en 1978-1979, année où le CRSH a été créé. Cette somme représente le montant total consacré à la recherche et aux activités connexes au sein du gouvernement, ou dans d'autres secteurs de l'économie appuyés par le gouvernement. Compte tenu de l'inflation, les dépenses de 1984-1985 sont équivalentes à celles de 1978-1979. Les crédits affectés directement à la recherche et au développement ont augmenté d'un tiers environ au cours de cette période, passant de 95,0 millions à 125,2 millions de dollars. Cela représente une baisse de 25 p. 100 du soutien à la recherche, en tenant compte de l'inflation de 1978-1979 à 1984-1985. (La plus grande partie des 56,8 millions de crédits réservés aux programmes du CRSH, soit 34 millions, a été consacrée au soutien de la recherche). Par ailleurs, les montants consacrés à la collecte de données, qui représentent le poste le plus important du budget fédéral des sciences humaines, sont passés de 142,1 millions à 246,3 millions de dollars; ce financement reste stable si on tient compte de l'inflation.

Le tableau suivant donne des statistiques sur les dépenses fédérales de 1978-1979 à 1984-1985 :

TABLEAU 1

Dépenses fédérales totales pour des activités de recherche en sciences humaines, par activité, de 1978-1979 à 1984-1985

Activité scientifique	1978-1979	1980-1981	1982-1983	1984-1985
		en millions de $		
Dépenses courantes				
Recherche et développement	95,0	88,2	111,2	125,2
Collecte de données	142,1	138,0	202,1	246,3
Études économiques et de faisabilité	24,0	35,2	34,7	44,1
Études d'opération et de politiques	56,2	60,8	95,6	143,2
Autres	131,8	154,6	185,1	212,3
Total	449,1	476,8	628,7	771,1

Source : Statistique Canada

B. Le rôle du Conseil de recherches en sciences humaines

1. Structure du CRSH et planification des programmes

En juin 1977, le Parlement adoptait la Loi d'action scientifique du gouvernement du Canada (1976) portant création de deux organismes de subvention, le Conseil de recherches en sciences humaines et le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie. L'autre composante, Le Conseil de recherches médicales du Canada, était déjà en place.

Le Conseil de recherches en sciences humaines, malgré son petit budget, est le principal organisme de soutien à la recherche, à la formation et à la communication en sciences humaines au Canada. Issu de la réorganisation du Conseil des arts du Canada en juin 1977, il a commencé a exercer ses activités en avril 1978. C'est un organisme de subventions dont le mandat est de promouvoir et d'encourager la recherche et l'érudition dans le domaine des sciences humaines et de conseiller le gouvernement sur les différents aspects de la recherche dans ces domaines.

Il ne s'agissait pas uniquement d'une simple réorganisation. Tout en reconnaissant les rôles traditionnellement dévolus aux universités en ce qui concerne la recherche et la formation de chercheurs, la nouvelle loi prévoyait qu'une partie des travaux de recherche financés par le gouvernement fédéral devait être orientée de façon à favoriser la réalisation des objectifs nationaux. Le CRSH a débattu ces propositions, en particulier le concept de la recherche "orientée" ou "stratégique", et a accepté d'assumer la responsabilité de définir les priorités en matière de recherche, en consultation avec le corps des chercheurs.

TABLEAU 2
Sommes accordées aux universités canadiennes pour des activités en sciences humaines, de 1978-1979 à 1984-1985

Ministère ou organisme	1978-1979	1980-1981	1982-1983	1984-1985
		en millions de $		
CRSH	26,5	33,3	45,5	45,6
TOTAL des versements fédéraux	40,9	45,3	60,7	90,5

Source : Statistique Canada.

2. Le CRSH et son premier Plan quinquennal

En 1980, le Conseil de recherches en sciences humaines lançait un premier Plan quinquennal qui, en principe, avait été approuvé, mais qui ne reçut de fonds que pour son premier exercice financier. Il s'y engageait à réaliser des programmes importants poursuivant les deux buts suivants : soutenir la recherche axée sur les disciplines et

accorder des bourses dans les universités canadiennes, et lancer des initiatives spéciales dans les domaines réputés d'un intérêt national particulier. Au cours de ses cinq premières années d'existence, le Conseil a donc appuyé une gamme de plus en plus étendue de travaux de recherche, y compris en sciences humaines. Ces programmes avaient pour objet :

- de défendre et de stimuler la recherche axée sur les disciplines réalisée dans les universités canadiennes, essentielle pour l'acquisition de nouvelles connaissances;

- de définir et d'étudier des questions pressantes de politiques sociales et d'intérêt national au moyen de programmes de recherche;

- de former et de préparer les éléments prometteurs du pays, essentiels pour son avenir intellectuel, économique et social;

- enfin de développer et de rendre plus efficace la transmission des connaissances à l'utilisateur, ainsi liant les communautés linguistiques et régionales.

Innovateur, le premier Plan quinquennal a mis l'accent sur l'encouragement et le soutien de la recherche d'intérêt national en sciences humaines, tout en maintenant un équilibre nécessaire entre les divers secteurs de la recherche.

3. Les programmes du Conseil, 1978-1984

Les programmes du Conseil se divisent en quatre grandes catégories :

a) la recherche axée sur les disciplines, b) les programmes stratégiques, c) le perfectionnement des ressources humaines et d) la diffusion de la recherche. On trouvera une brève description de chacun des programmes à l'annexe B.

a) La recherche axée sur les disciplines. Une grande partie du budget du Conseil est affectée au financement de la recherche universitaire en sciences humaines. Par des subventions globales aux universités et des subventions directes à des particuliers, le Conseil vise à maintenir le niveau d'activité nécessaire dans le monde de la recherche pour assurer une compréhension de base de la société en général et de la société canadienne en particulier. Dans tous les cas, la recherche proposée par le chercheur est axée sur les aspects culturels, politiques, sociaux et économiques de la société humaine.

b) Les programmes stratégiques. Le libre jeu des forces du marché a fait que les travaux de recherche entrepris au Canada dans certaines sphères d'importance nationale ont été insuffisants. Le Conseil a donc défini un certain nombre de thèmes prioritaires (tels que le vieillissement de la population, la gestion de l'organisation au

Canada, les femmes et le travail) dont l'étude doit rendre plus complète une information utile aux responsables des orientations pour cerner et résoudre les problèmes d'envergure nationale. Ces programmes incluent le financement de la recherche proposée par les spécialistes des domaines concernés, et le soutien de l'infrastructure de la recherche (achat de collections pour les bibliothèques de recherche, catalogage de documents de recherche dans les bibliothèques et les archives et soutien aux travaux de recherche dans les petites universités).

c) Le perfectionnement des ressources humaines. Pour assurer que le Canada dispose de chercheurs qualifiés en nombre suffisant, le Conseil soutient les étudiants qui entreprennent des programmes de maîtrise ou de doctorat ainsi que des recherches postdoctorales, en les aidant à parfaire leur formation en prévision des travaux de recherche qu'ils seront appelés à effectuer dans les universités, le gouvernement ou l'industrie.

d) La diffusion de la recherche. Le Conseil estime que la recherche dont les résultats ne sont pas communiqués n'est d'aucune utilité. Il contribue donc à financer des programmes nationaux et internationaux dont le but est d'accroître l'échange des résultats de la recherche et de promouvoir la coopération entre chercheurs canadiens et étrangers.

Parmi les nouveaux programmes adoptés au cours des cinq dernières années, mentionnons les bourses d'études postdoctorales, les programmes stratégiques, les subventions pour se rendre aux conférences internationales, les subventions pour la coopération scientifique internationale, la visite de savants étrangers au pays, les conférenciers canadiens à l'étranger, les congrès internationaux au Canada et les échanges bilatéraux avec la Hongrie et la Chine.

Le tableau 3 donne un aperçu général des profils de financement des programmes du CRSH, dont dix années de financement par le Conseil des arts (à partir de 1968-1969), et par le CRSH à partir de 1978-1979. Ce tableau indique une réduction constante des possibilités financières du Conseil malgré l'accroissement de la clientèle et des frais de recherche.

Tableau 3
Conseil de recherches en sciences humaines
Profil du financement en millions de dollars courants
1968-1969 à 1985-1986

	Conseil des Arts du Canada							
	1968-1969	1969-1970	1970-1971	1971-1972	1972-1973	1973-1974	1974-1975	1975-1976
Recherche axée sur les disciplines								
Subventions de recherche	2,9	4,3	4,3	3,7	4,2	4,9	5,3	5,7
Bourses de travail libre	1,3	1,0	1,3	1,9	2,4	2,9	3,3	3,8
Subventions concertées	-	-	-	-	-	-	-	1,2
Subventions générales de recherche	-	-	-	-	-	-	0,3	1,2
Subventions spéciales	0,1	0,1	0,2	0,1	0,4	0,3	0,4	0,6
	4,3	5,4	5,8	5,7	7,0	8,1	9,3	12,5
Programmes stratégiques								
Thèmes	-	-	-	-	-	-	-	-
Domaines et installations de recherche	1,0	0,1	-	-	-	-	-	-
	1,0	0,1	-	-	-	-	-	-
Perfectionnement des ressources humaines								
Bourses de doctorat	9,3	10,8	11,3	11,0	8,8	9,1	8,7	8,8
Bourses spéciales de maîtrise	-	-	-	-	0,4	0,5	0,6	0,7
Bourses postdoctorales	0,3	-	-	-	0,2	0,3	0,2	-
	9,6	10,8	11,3	11,0	9,4	9,9	9,5	9,5
Diffusion de la recherche								
Publications	0,3	0,3	0,5	0,7	1,2	1,3	1,8	1,6
Sociétés savantes	-	-	0,2	0,3	0,5	0,3	0,5	0,6
Conférences	0,4	0,5	0,4	0,4	0,5	0,7	0,7	0,5
Relations internationales	-	-	-	-	-	-	-	-
Sensibilisation du public	-	-	-	-	-	-	-	-
	0,7	0,8	1,1	1,4	2,2	2,3	3,0	2,7
	15,6	17,1	18,2	18,1	18,6	20,3	21,8	24,7
Dollars constants (1968 = 100)	15,6	15,8	15,9	14,9	14,3	14,3	13,3	13,0

* Institut canadien de microreproductions historiques

Note : Le coefficient de déflation utilisé est l'indice implicite des prix du produit national brut - Dépenses publiques courantes en biens et services.

Tableau 3 (suite)
Conseil de recherches en sciences humaines
Profil du financement en millions de dollars courants
1968-1969 à 1985-1986

CRSH

1976-1977	1977-1978	1978-1979	1979-1980	1980-1981	1981-1982	1982-1983	1983-1984	Budget 1984-1985
5,2	6,2	8,3	7,3	8,1	11,1	15,5	16,0	16,8
3,8	4,0	3,6	4,7	4,3	3,9	3,9	3,0	3,5
3,3	2,2	4,2	4,9	5,6	5,3	5,5	5,0	5,2
1,0	-	1,2	1,3	2,7	1,1	0,9	1,8	2,1
0,4	0,4	0,1	0,1	0,1	0,3	0,2	0,4	0,2
13,7	12,8	17,4	18,3	20,8	21,7	26,0	26,2	27,8
-	-	-	0,7	0,6	1,4	2,3	3,5	3,5
-	2,0*	-	0,7	1,3	2,3	4,1	3,7	3,8
-	2,0*	-	1,4	1,9	3,7	6,4	7,2	7,3
9,7	10,2	9,1	8,3	8,4	9,1	9,9	11,1	11,1
0,8	0,7	0,6	0,8	0,8	0,8	1,0	1,1	1,1
-	-	-	-	0,8	1,8	2,3	2,4	2,7
10,5	10,9	9,7	9,1	10,0	11,7	13,2	14,6	14,9
1,9	1,9	1,9	2,3	2,5	2,5	2,9	2,8	3,2
0,5	0,5	0,9	0,9	1,6	1,3	1,1	1,8	1,5
0,6	0,4	0,3	0,4	0,4	0,5	0,6	0,6	0,7
-	-	0,2	0,4	0,6	0,8	1,0	1,1	1,2
-	-	-	-	-	-	0,1	0,1	0,1
3,0	2,8	3,3	4,0	5,1	5,1	5,7	6,4	6,8
27,2	28,5	30,4	32,8	37.8	42,2	51,3	54,4	56,8
12,6	12,0	11,8	11,9	12,1	11,9	12,9	12,9	12,8

C. Le premier Plan quinquennal : 1980-1981 à 1984-1985

Dans son premier Plan quinquennal, accepté par le gouvernement en 1979, le CRSH proposait les options suivantes :

- Un relèvement du niveau de financement annuel équivalant à la croissance prévue du produit national brut (PNB), qui permettrait essentiellement au Conseil de soutenir une amélioration très modeste de l'infrastructure existante de la recherche axée sur les disciplines dans le domaine des sciences humaines.

- Une augmentation graduelle du financement réel jusqu'au niveau nécessaire pour combler parfaitement les besoins en matière de recherche tels que définis par l'ensemble des chercheurs, équivalant à celle du PNB plus 17 p. 100 annuellement.

- Une hausse du financement annuel équivalant à la croissance du PNB plus 5 p. 100, qui permettrait au CRSH d'intensifier ses nouvelles initiatives d'envergure destinées à promouvoir des programmes stratégiques et de les orienter de façon plus judicieuse.

Le CRSH a recommandé la troisième option, ce qui impliquait :

- La création d'un nouveau programme de bourses postdoctorales.

- Une expansion marquée du financement destiné aux programmes stratégiques, lequel s'élèverait à 13,5 millions de dollars pour 1984-1985.

- Une hausse modérée des subventions de recherche, qui atteindrait 10,7 millions de dollars en 1984-1985.

- L'expansion du programme de subventions à la recherche générale au taux équivalant à celui du PNB plus 5 p. 100. Ces montants supplémentaires seraient destinés principalement aux petites universités isolées, pour les aider à surmonter la difficulté que représente l'absence de ressources de recherche dans leur région respective.

- Des déboursés de 3,5 millions de dollars en 1984-1985 pour des instruments et des installations de recherche. Les crédits supplémentaires seraient affectés à la création d'un centre de référence national pour les chercheurs et à l'amélioration du système d'échange et de diffusion des documents de recherche qui ne sont accessibles qu'à certains endroits, peu nombreux.

- Le lancement de deux autres petits programmes d'envergure nationale. Le premier prévoierait un financement de base pour la création de quelques centres d'excellence, et le second servirait à financer les échanges de professeurs entre régions.

- Une augmentation substantielle pour la sensibilisation du public et pour les sociétés savantes.

Le taux de croissance du budget a été inférieur à celui prévu dans l'option 3, n'atteignant à peine celui prévu à l'option 1 pour 1984-1985, celle qui comprend le plus de restrictions. Le tableau 4 et les figures 1 et 2 indiquent comment le CRSH a modifié sa façon de procéder en fonction des ressources disponibles. Les sections suivantes présentent des détails supplémentaires concernant les programmes proprement dits.

Figure 1
Niveau de financement proposé et actuel
Premier Plan quinquennal 1979-1980 à 1984-1985

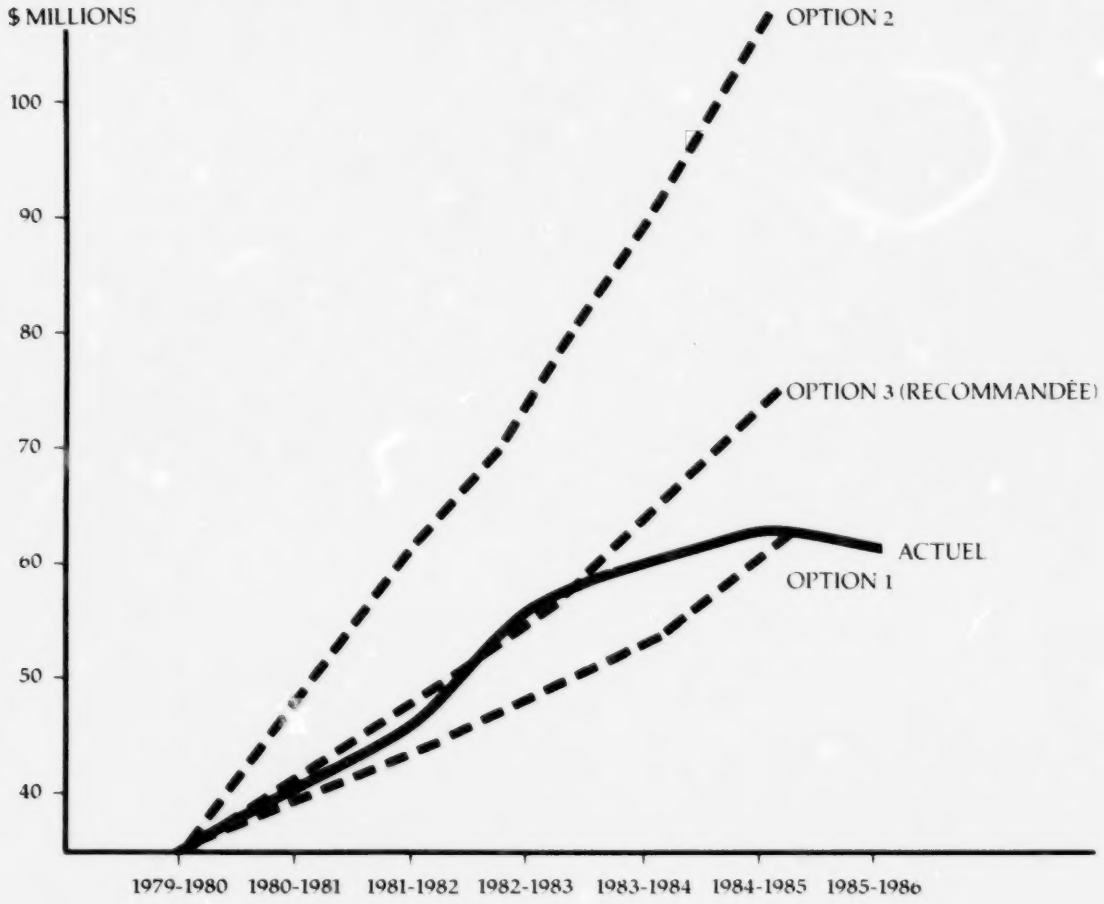

Figure 2

1979-1980

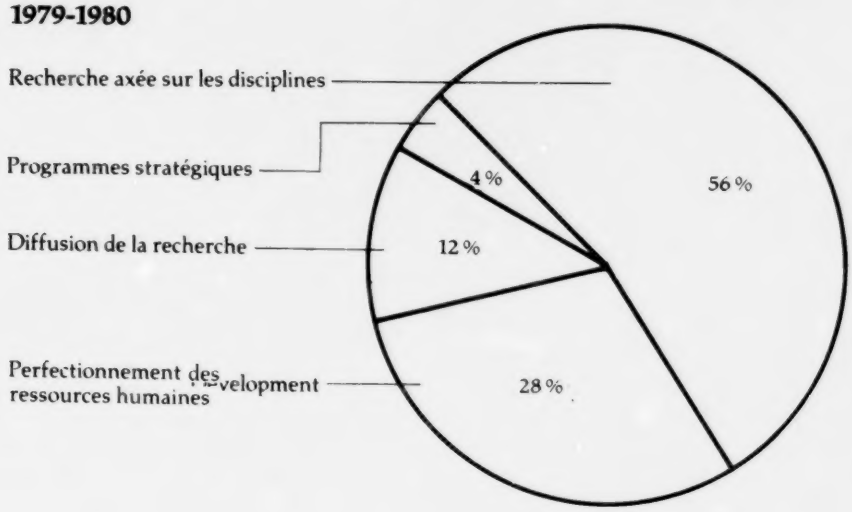

1984-1985 Plan Quinquennal Option 3

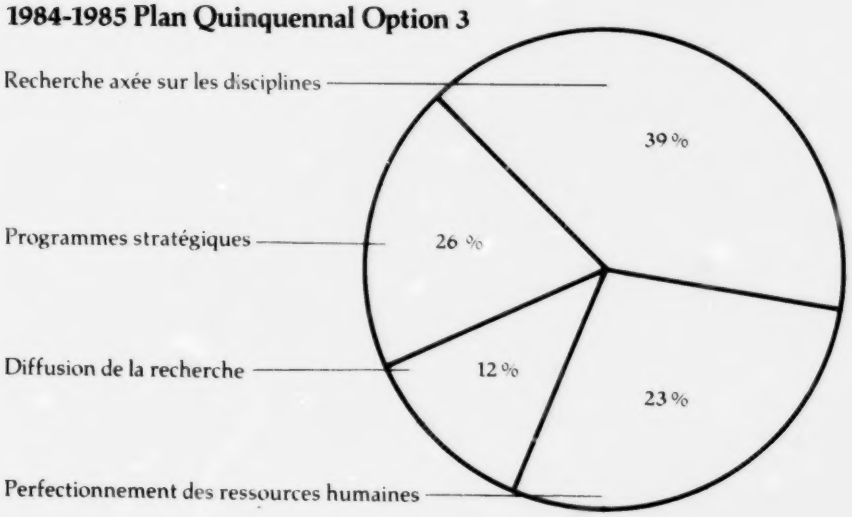

1984-1985 Actuel

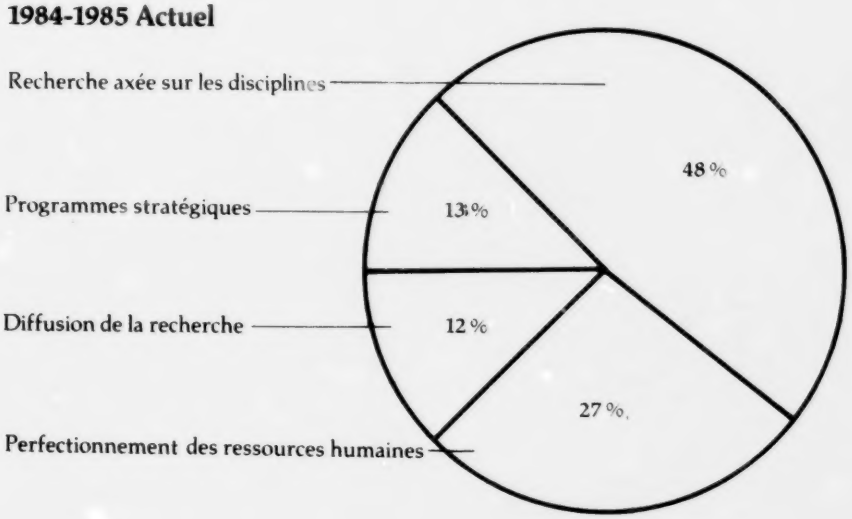

TABLEAU 4
Premier Plan quinquennal
Coût des différentes options comparé au budget réel

	1979-1980	1984-1985			
		OPTION UN (PNB)	OPTION DEUX (PNB+17 %)	OPTION TROIS (PNB+5 %)*	BUDGET RÉEL
		(en milliers de dollars)			
Recherche axée sur les disciplines	18 300	26 285	35 000	26 935	27 744
Programmes stratégiques	1 400	6 000	27 000	18 200	7 405
Perfectionnement des ressources humaines	9 100	15 550	25 100	15 550	14 910
Diffusion de la recherche	4 000	7 515	11 800	8 315	6 700
TOTAL	32 800	55 350	98 900	69 000	56 759

* Cette option a reçu l'approbation de principe du Cabinet à la fin de 1979, mais n'a jamais été complètement financée.

1. Les réalisations du premier Plan quinquennal

1.1 La recherche axée sur les disciplines

L'appui à la recherche axée sur les disciplines, qui est demeurée la principale activité du Conseil au cours des cinq dernières années, représente la moitié de son budget global. Les programmes de bourses de travail libre et de subventions de recherche permettent d'offrir des subventions individuelles à des chercheurs ainsi qu'un nombre très limité de grandes subventions pour des travaux plus vastes, tels que des études sur l'enseignement scientifique et sur la culture enfantine. Il existe aussi un sous-programme de subventions concertées qui rend possible la publication d'oeuvres d'importance comme le célèbre Dictionnaire biographique du Canada, L'Atlas historique du Canada, le Corpus d'éditions critiques de littérature canadienne-française et québécoise, et le Trésor de la langue française au Québec et dans les régions limitrophes.

L'une des priorités énoncées dans le premier Plan quinquennal du Conseil était d'accroître substantiellement le montant des crédits offerts aux chercheurs, principalement par l'entremise du programme de subventions de recherche. Cette mesure a donné des résultats

étonnants. Le nombre de demandes de subventions de recherche a presque doublé, passant de 834 en 1979-1980 à 1 435 en 1983-1984. On ne peut toutefois en dire autant du nombre de subventions acordées, puisque les crédits dont disposait le Conseil ne lui ont pas permis d'accroître son budget de programme de façon à réaliser cet objectif. En vérité, l'accroissement du nombre de demandes a eu pour effet d'augmenter le nombre de demandes rejetées. Le nombre de subventions de recherche accordées est passé de 603 en 1979-1980 à 835 en 1983-1984. Au cours de la même période, le taux de demandes refusées a atteint 42 p. 100 en 1983-1984 contre 28 p. 100 en 1979-1980.

TABLEAU 5
Subventions de recherche
(y compris les demandes renouvelées)

	Nombre de demandes	Subventions accordées		Taux de réussite
		Nombre	$ (en milliers)	%
1979-1980	834	603	7 100	72,3
1980-1981	801	619	8 100	77,3
1981-1982	964	645	11 100	66,9
1982-1983	1 183	802	15 900	67,8
1983-1984	1 435	835	15 700	58,2
1984-1985	1 268	846	15 200	66,8

Le tableau 6 donne des statistiques sur les nouvelles demandes de subventions. La baisse du taux de réussite des nouveaux candidats signifie que des projets extrêmement méritoires sont rejetés, selon nos comités de sélection, uniquement à cause d'un manque de crédits. Comme l'indique le tableau 6, le taux de réussite des demandes présentées par les nouveaux candidats est passé de 67 p. 100 en 1979-1980 à environ 50 p. 100 en 1983-1984.

En 1984-1985, le nombre de demandes a chuté, passant à 1 268, alors que le nombre de subventions accordées demeurait stable : 846. Cela s'explique par une baisse du nombre de nouvelles demandes; le nombre de subventions renouvelées n'a pas varié par rapport à 1983-1984.

La multiplication des demandes, en dépit des efforts déployés par le CRSH pour accroître l'aide financière au moyen de réaffectations internes, entraîne une conséquence évidente : la moitié seulement des demandes d'aide présentées en 1983-1984 ont fait l'objet de financement, comparativement aux deux tiers des demandes au début de l'application du programme. Dans ce cas également, c'est la baisse du nombre

de demandes qui, de toute évidence, a contribué à faire grimper le taux de réussite des demandes présentées par des nouveaux candidats en 1984-1985.

TABLEAU 6
Subventions de recherche
(Nouvelles demandes seulement)

	Nombre de demandes	Subventions accordées		Taux de réussite
		Nombre	$ (en milliers)	%
1979-1980	695	464	5 700	66,8
1980-1981	660	478	6 300	72,4
1981-1982	823	504	8 500	61,2
1982-1983	987	608	11 900	61,6
1983-1984	1 215	615	10 500	50,6
1984-1985	1 042	620	10 600	59,5

Soutien de la recherche en études canadiennes

Le CRSH a intensifié l'aide qu'il accorde à la recherche en études canadiennes, ainsi définie : "Recherche, formation des chercheurs, communication et activités connexes dans le domaine des sciences humaines en vue de promouvoir la connaissance des réalités canadiennes en étudiant la situation économique, politique, sociale et culturelle du Canada, sa géographie et sa place dans le monde." Le Conseil a toujours encouragé la recherche et les activités connexes qui visent à accroître notre connaissance du Canada, de son histoire et de son patrimoine, de sa vie culturelle, économique et sociale, de ses possibilités et de ses réalisations. Après une vaste consultation menée auprès des universitaires du pays et une analyse des études entreprises pour le Conseil et pour d'autres organismes, le CRSH a classé les études canadiennes parmi les thèmes prioritaires en 1980. En conformité avec le mandat du Conseil, le critère d'excellence n'a pas été modifié.

En 1982-1983, le CRSH a reçu 2 millions de dollars pour accroître son aide aux études canadiennes par le biais de son programme de subventions de recherche. Comme l'indique le tableau 7, les crédits affectés à la recherche en études canadiennes ont presque doublé ce montant et se sont maintenus à ce niveau jusqu'en 1984-1985, grâce à la réaffectation au programme de subventions de recherche de crédits destinés à d'autres activités du Conseil, selon la priorité que le Conseil et les chercheurs accordent au soutien de la recherche axée sur les disciplines.

TABLEAU 7

Subventions de recherche du CRSH : Données ou sujets canadiens*

	Total : tiré du rapport annuel du CRSH	Contenu canadien	Proportion
	(en millions de dollars)		
1979-1980	7,3	3,7	50,4
1980-1981	7,7	4,0	52,5
1982-1983	15,9	7,8	49,3
1984-1985**	10,6	6,0	56,6

* Les années indiquées sont les seules pour lesquelles des données sur le contenu canadien sont disponibles.
** Nouvelles demandes seulement.

Le niveau de financement pour la recherche en études canadiennes, qui était demeuré relativement stable au cours de la période de 1979-1980 à 1980-1981 (passant de 3,7 millions à 4,0 millions de dollars), s'est accru de façon spectaculaire pour atteindre 7,8 millions de dollars en 1982-1983. Bien que les statistiques pour 1984-1985 concernent les nouvelles demandes seulement, il est clair que la proportion des crédits affectés aux études canadiennes a continué d'augmenter.

Besoins pressants

La baisse du nombre de demandes en 1984-1985 s'explique par le nombre de candidats éconduits. Cela a certes pour effet d'accroître le taux de réussite du programme par rapport au bas niveau enregistré en 1983-1984, mais la diminution du nombre de demandes va à l'encontre du mandat du Conseil, qui est de stimuler la recherche.

Au cours des dix dernières années, comme il apparaît au tableau 8, 7 363 demandes individuelles ont été reçues. Sur ce nombre de candidats, près des deux tiers n'ont présenté qu'une seule demande et ont enregistré un taux de réussite de 36 p. 100. Ceux qui ont présenté une deuxième ou une troisième demande, soit 30 p. 100 des candidats, ont enregistré un taux de réussite de 47 p. 100. Ainsi, sur une période de dix ans, 92 p. 100 des demandeurs ont présenté trois demandes ou moins. Il est à craindre que cette situation décourage les jeunes chercheurs, dont un nombre élevé de femmes.

TABLEAU 8

Candidats au programme de subventions de recherche de 1974 à 1984

Fréquence des demandes	Nombre de candidats	Nombre de demandes	Taux de réussite
1	4 555	4 555	36%
2	1 531	3 062	47%
3	641	1 923	47%
4	336	1 344	54%
5 ou plus	300	1 781	53%
Total	7 363	12 665	45%

Il s'ensuit que peu de chercheurs peuvent compter sur une aide constante et prévisible du Conseil. Cela décourage certains types de recherche, en particulier les enquêtes et les études longitudinales et à long terme nécessitant des travaux sur le terrain ou encore le recours intensif à des adjoints de recherche. Ainsi, le programme ne fournit pas aux diplômés universitaires l'aide dont ils ont besoin; il devient pratiquement impossible que les fonds du CRSH soient utilisés pour former un noyau d'adjoints de recherche dont les connaissances et la compétence pourraient aider considérablement à accroître la productivité des chercheurs. Si le financement n'est pas stabilisé, il est impossible de répondre aux besoins des secteurs public et privé en ce qui concerne la recherche thématique. Cette stabilité ne saurait être assurée étant donné le niveau actuel de financement.

Pour que les crédits existants soient utilisés au mieux, le CRSH a constitué un groupe d'étude composé de membres du Conseil pour examiner les modalités et l'administration du programme de subventions de recherche et recommander des moyens de le rendre plus efficace et plus efficient. Les pierres angulaires de cet examen sont une procédure simplifiée de présentation des demandes et un effort conscient pour instaurer un mécanisme de financement plus stable.

Utilité de la recherche

Il est clair qu'une grande partie des travaux financés par le programme de subventions de recherche (proposés par le chercheur) profitent directement aux entreprises, à l'État et au secteur bénévole (voir le tableau 9).

Les chercheurs et le Conseil n'estiment cependant pas opportun de juger la valeur de toute recherche sur ses applications immédiates. Comme nous l'avons indiqué dans l'introduction de ce document, l'expérience d'un choix critique, libre de toute influence extérieure, est également nécessaire pour qu'on puisse s'adapter à l'évolution de la société et de la technologie tout en préservant les valeurs démocratiques et humaines fondamentales. Cela reste le premier objectif de l'enseignement des sciences humaines, dont la valeur doit être respectée lors du financement de la recherche, quelle que soit la priorité accordée aux résultats visés. Les deux éléments sont dans l'intérêt supérieur de la nation.

TABLEAU 9

Bourses de recherche par domaine en 1984-1985

	$	%
Arts et culture	530 698	5
Communications	82 560	0,8
Développement économique, régional et industriel	738 619	7
Éducation	1 056 602	10
Personnes âgées	26 993	0,3
Emploi et immigration	154 456	2
Énergie et environnement	118 233	1
Affaires étrangères	85 756	0,8
Santé et affaires sociales	1 261 357	12
Justice	293 276	3
Autochtones	150 436	1
Mise en valeur du Nord	12 931	0,1
Sciences et technologie	86 277	0,8
Femmes	41 138	0,4
Jeunesse	139 176	1
Transports	29 126	0,3
Avancement des connaissances	5 762 135	55
TOTAL	10 569 769	100

Création d'emplois

L'un des aspects les plus importants du programme d'aide à la recherche du CRSH est qu'il contribue à créer des emplois, surtout pour les jeunes. Une étude récente du CRSH menée par John Adair et Robert Davidson a révélé que 679 chercheurs ont créé 213 postes à temps plein et 872 à temps partiel. En outre, ils ont donné du travail à 502 étudiants du niveau supérieur et à 275 étudiants du premier cycle. L'octroi de bourses équivaut naturellement à créer des emplois de niveau supérieur. Non seulement les subventions et les bourses contribuent à créer des emplois, mais elles permettent la formation en cours d'emploi. Chaque subvention accordée par le CRSH contribue à soutenir la recherche, à former des professeurs et la main-d'oeuvre hautement qualifiée dont le Canada a besoin pour faire face à la concurrence sur les marchés mondiaux modernes. Le Canada a besoin de gestionnaires et d'administrateurs capables non seulement d'accroître la productivité dans un monde en révolution technologique, mais aussi d'utiliser nos ressources humaines d'une façon plus rationnelle. Cette même étude du Conseil révèle que les chercheurs en sciences sociales bénéficiant de l'appui du CRSH sont très productifs, et produisent en moyenne presque deux publications par année.

Voir l'annexe C pour plus de renseignements sur l'évolution du programme de subventions de recherche au cours du premier Plan quinquennal.

1.2 Les programmes stratégiques

L'une des grandes réalisations du premier Plan quinquennal est l'introduction des programmes stratégiques. Complément modeste des programmes de soutien à la recherche axée sur les disciplines, l'élément recherche prioritaire est passée d'un seul thème en 1979-1980 (le vieillissement de la population) à cinq en 1983-1984. Ces programmes prônent de nouvelles méthodes de recherche en favorisant en particulier l'interdisciplinarité, l'organisation de réseaux d'information parmi les scientifiques et les cadres concernés des divers secteurs professionnels, disciplinaires et géographiques, et l'affermissement de la base intellectuelle de la prise de décisions.

Depuis 1981-1982, le CRSH a introduit de nouveaux thèmes sur la famille et la socialisation de l'enfant, la science, la technologie et les valeurs humaines, la gestion de l'entreprise au Canada, la femme et le travail, et a accordé son appui aux centres de recherche dans le cadre du programme concernant le vieillissement de la population.

Voici quelques exemples de projets de recherche prioritaire financés par le Conseil, qui portent sur le renouveau social et économique du Canada :

(a) Vieillissement de la population :
- Les implications sociales et économiques d'une population vieillissante;
- Les effets éventuels du vieillissement de la main-d'oeuvre sur la dotation en personnel et la gestion des entreprises.

(b) La femme et le travail :
- Conséquences de la politique fiscale pour les femmes;
- L'entrepreneur féminin au Québec;
- La femme, le travail et la crise économique des années 80.

(c) La science, la technologie et les valeurs humaines :
- La bureautique et les employés de bureau;
- Les effets sociaux de la robotique sur la conception du travail industriel.

(d) Gestion de l'entreprise :
- Fusion, concurrence et politique publique au Canada : une perspective internationale;
- Les processus d'adoption des technologies nouvelles par les P.M.E.;
- L'esprit d'entreprise et l'innovation dans les petites entreprises canadiennes.

L'investissement dans ce genre de recherche, qui s'élevait à moins d'un million de dollars en 1979, a atteint environ trois millions et demi en 1984. Le Canada est ainsi en voie de se constituer un corps exclusif de chercheurs contribuant à une meilleure compréhension de la situation politique, culturelle, économique et sociale du pays.

Infrastructure de la recherche

Un autre élément des programmes stratégiques porte sur trois sujets : outils de recherche en études canadiennes, aide aux collections spécialisées, et aide aux petites universités. Le budget de ces programmes est passé de 700 000 dollars en 1979 à plus de 3,5 millions en 1984.

a) Outils de recherche en études canadiennes

Le programme Outils de recherche en études canadiennes, lancé en 1981, a pour objet d'aider les établissements et les organismes qui doivent créer ou mettre à jour des catalogues et à trouver des moyens d'atteindre des collections canadiennes parfois quasi inaccessibles. Il vise à assurer une infrastructure complète et coordonnée de ressources pour la recherche. Ce programme complète celui destiné à étoffer les collections spécialisées des bibliothèques universitaires de recherche. Parmi les projets soutenus, mentionnons celui d'une bibliographie de l'enseignement au Canada, d'une bibliographie des relations de travail, d'une bibliographie des sciences et de la technologie au Canada, d'une bibliographie de l'histoire du théâtre canadien et de la littérature québécoise et canadienne-française. L'une des découvertes historiques les plus intéressantes depuis nombre d'années a été réalisée par des chercheurs d'Halifax qui ont découvert à Woolwich, caché parmi de vieux dossiers et classeurs, un trésor canadien du début du siècle envoyé en Grande-Bretagne entre 1897 et 1924. Les originaux avaient été détruits ou perdus au cours d'un incendie au Canada. Grâce à une subvention du Conseil, l'équipe compilera et cataloguera la collection qui comprend des livres, des photographies, de la musique en feuille, des cartes géographiques et d'autres articles de commerce. Dans son ensemble, la collection représente une précieuse source de recherche en histoire sociale du Canada.

Aide aux petites universités

La question de la priorité à accorder aux petites universités a fait l'objet d'une attention spéciale dans le premier Plan quinquennal, compte tenu des distances énormes qui séparent les différentes régions du Canada et des particularités propres à chacune. Pour mettre en place une infrastructure convenable et stimuler et faciliter la recherche dans toutes les régions du pays et pas seulement dans les grands centres, il fallait prévoir une aide spéciale pour les universités défavorisées du fait de leur taille et de leur éloignement. Le programme était destiné à promouvoir la communication et le développement régional. Les petites universités ont un rôle spécial à jouer dans l'élimination des disparités régionales au pays.

Le niveau de financement a été tout juste suffisant pour accorder des subventions préliminaires destinées à favoriser le lancement de diverses initiatives dans chacun des établissements admissibles. Les ressources disponibles, 25 000 $ par année et par université, sont

largement insuffisantes pour répondre aux besoins prioritaires définis par les établissements. La gamme d'activités financées grâce au programme jusqu'à maintenant a donc été restreinte en raison du budget disponible; ces activités ne seraient normalement pas admissibles à l'aide accordée au titre de l'un ou l'autre des programmes existants du Conseil.

Les petites universités ont eu recours au programme: pour accorder des subventions d'encouragement destinées à faciliter les déplacements des chercheurs; pour promouvoir la collaboration scientifique et la formation d'équipes de recherche interdisciplinaires; pour financer des ateliers pour l'amélioration des techniques de recherche; pour décerner des subventions modestes à des projets pilotes destinés à se transformer en applications susceptibles d'être financées au titre des programmes de base du Conseil pour faciliter l'acquisition de ressources de recherche; et pour créer des instituts ou des centres de recherche dont l'orientation générale porte sur des problèmes et des questions à caractère régional, tels que :

- Le Gorsebrook Institute for Atlantic Canada Studies (St. Mary)
- Le Frost Centre for Canadian Studies (Trent)
- Le Centre de recherche des Cantons de l'Est (Bishop)
- Le Groupe d'études des ressources maritimes (Université du Québec à Rimouski)
- Le Northern and Regional Studies Centre (Lakehead)

Initiative modeste à l'origine, le programme a suscité beaucoup d'enthousiasme et est devenu très productif, mais malheureusement il ne pouvait financer la gamme complète des activités proposées à chacune des universités. En fournissant les moyens d'accroître la capacité de recherche et de stimuler les activités de recherche d'un groupe particulier d'universités, le programme a provoqué une intensification de la recherche et, partant, une demande accrue.

À l'heure actuelle, le programme des petites universités subventionne 21 institutions et dispose d'un budget annuel d'un peu plus de 500 000 $ dollars. Le CRSH a décidé de geler le programme à ce niveau, n'admet plus d'autres universités et maintient le plafond de 25 000 $ dollars jusqu'à ce que la situation budgétaire s'améliore.

c) Les collections de recherche

Avec l'avènement de l'informatique, le rôle et le champ d'action des bibliothèques de recherche universitaire a évolué de façon radicale. Le système d'information des bibliothèques a pris de l'expansion grâce aux prêts interbibliothèques et aux systèmes informatisés de catalogage. Des expériences récentes tentées au Canada avec des réseaux d'information intégrés, par l'entremise de la Bibliothèque nationale, et des études similaires effectuées aux États-Unis, indiquent que l'on fera de plus en plus appel à l'ordinateur et aux techniques de communication pour étoffer la collection des bibliothèques de recherche.

Cependant, quel que soit le degré de complexité des systèmes, ceux-ci sont inefficaces si les collections ne sont pas à jour et si les chercheurs ne peuvent obtenir les données les plus récentes dans leur domaine. Un rapport présenté récemment au CRSH, Les Bibliothèques: organismes indépendants ou systèmes coopératifs, révèle que les collections de recherche universitaires sont en régression depuis les années 60. Les coûts d'acquisition ont surpassé le budget disponible et le taux d'inflation.

Pour avoir une idée de l'état actuel des bibliothèques universitaires, il suffit de comparer les collections des 100 meilleures bibliothèques de recherche aux États-Unis et au Canada. Parmi les collections canadiennes, deux seulement se classent dans les 20 premières. Celle de l'université McGill par exemple se classe au 45^{e} rang et celle de l'université Queen en 85^{e} place. Selon un rapport produit en 1979 par l'Ontario Council on University Affairs, System on the Brink, la valeur totale des acquisitions de livres et de revues scientifiques depuis 1972 a régressé de plus de 30 p. 100.

Pour pallier cette situation, le CRSH a créé un petit programme d'Aide aux collections spécialisées, en 1979. Il y a un plafond de 50 000 dollars par établissement pour assurer une répartition équitable d'un budget de base de 700 000 $.

Les études sur l'état de la discipline

Autre réalisation notable dans le cadre du Plan quinquennal : le lancement d'études sur l'état de la discipline dans des secteurs professionnels, avec consultations approfondies avant l'établissement de domaines de recherche prioritaire. Le Conseil a adopté les principales recommandations du premier groupe sur la gestion de l'entreprise et les études administratives, ce qui a entraîné le lancement de plusieurs programmes de recherche et de formation sur la gestion. Il y a eu d'importantes réactions, au Canada, à l'oeuvre réalisée en matière de recherche sur l'enseignement. D'autre part, le rapport du Groupe consultatif sur la recherche et les études en droit a rapidement acquis une réputationinternationale. Les consultations en matière de recherche sur les sciences et la technologie, les femmes, les études familiales, la gestion de l'entreprise et les autochtones ont rapproché le Conseil de la collectivité et ouvert les portes à de nouvelles recherches, innovatrices et fort pertinentes.

Tous ces programmes, axés sur l'étude de programmes d'envergure nationale et de grande importance pour le pays, visent sans exception des sujets prioritaires et des groupes cibles définis par le gouvernement. Voici la liste des thèmes actuels et en projet, et les priorités et les groupes cibles auxquels ils correspondent pour les années 80. Certains sujets peuvent figurer dans plus d'une catégorie.

Les personnes âgées	- Le vieillissement de la population - La science, la technologie et les valeurs humaines

Les jeunes	- La famille et la socialisation de l'enfant - La femme et le travail - L'éducation dans une société en transformation*
Les femmes	- La femme et le travail - La science, la technologie et les valeurs humaines
Les autochtones	- Études autochtones*
Développement économique	- Études de gestion - La science, la technologie et les valeurs humaines - L'éducation dans une société en transformation*

* Nouveaux thèmes proposés.

Préparation de nouveaux thèmes

De nouveaux thèmes sont prévus. S'inspirant d'études avancées exécutées sous son patronage, le Conseil a pu définir avec précision les besoins nationaux les plus pressants en matière de recherche ou d'éducation. À une époque où le chômage est élevé chez les jeunes, et où des rapports indiquent l'insuffisance des systèmes d'éducation actuels, compte tenu des défis nouveaux que posent le virage technologiqueet l'évolution du marché, le CRSH propose un nouveau thème portant sur l'éducation dans une société en transformation. Cette recherche mettrait l'accent en particulier sur le rapprochement entre l'éducation et le marché du travail, l'incidence de la technologie sur l'éducation et le financement de l'éducation.

Le Conseil, qui au cours des trois dernières années a procédé à des consultations intensives auprès d'autochtones et de non-autochtones (chercheurs ou non), propose d'introduire un nouveau thème, appuyant la recherche sur les questions autochtones. Une considération particulière serait accordée aux projets de recherche dont les priorités sont définies par les collectivités autochtones. Ce programme encouragerait la formation de chercheurs autochtones de façon que les collectivités autochtones puissent acquérir la capacité nécessaire pour entreprendre leurs propres travaux de recherche, ainsi que l'adoption de formules originales pour la diffusion des résultats de la recherche parmi les groupes autochtones.

Le Conseil étudie également la possibilité de financer des thèmes de recherche prioritaire tels que la mise en valeur du Nord et le droit.

Un haut niveau d'intérêt

Les programmes d'aide à la recherche prioritaire ont suscité une demande dépassant de loin les projections du Conseil, qui avaient fait l'objet d'une vaste consultation avant l'introduction des thèmes

concernés. En 1981-1982, pour les sept thèmes et domaines, il y a eu 270 demandes, et 175 bourses ont été décernées, pour une valeur de 3,5 millions de dollars. Ce montant a doublé au cours de l'année suivante et, en 1983-1984, les programmes stratégiques du Conseil se trouvaient dans une impasse. Au début de l'exercice financier en question, le Conseil avait pris des engagements à l'égard de ces programmes qui totalisaient trois millions de dollars. Au cours de l'année, le montant requis pour répondre aux nouvelles demandes reçues s'établissait à 14 millions de dollars. Ainsi, avec un budget d'à peine 7 millions, le Conseil devait faire face à une demande correspondant à 17 millions. La situation était devenue explosive et ironique en même temps, du fait que le Conseil s'évertuait à stimuler la recherche sur des thèmes prioritaires en dépit de l'opposition manifestée initialement par certains chercheurs.

En 1984-1985, en raison de la déclaration tardive du budget du CRSH, la croissance des programmes stratégiques a été inversée. Le gouvernement de l'époque n'a pas déclaré le déblocage complet des crédits de ces programmes avant le 1er juin, date limite pour la présentation des demandes. Dans les mois qui ont précédé, le bruit a couru chez les chercheurs en sciences humaines que les programmes seraient abolis. Le personnel du CRSH a reçu de nombreux appels de chercheurs inquiets.Le résultat est clairement présenté dans le tableau 10. Le nombre de demandes, qui avait atteint un sommet en 1983-1984, a chuté de plus de la moitié, mettant en danger ce programme pourtant essentiel à la reprise économique et à la justice sociale.

TABLEAU 10
Programmes de recherche stratégique de 1982-1983 à 1984-1985

	1982-1983		1983-1984		1984-1985	
	Demandes présentées	Bourses accordées	Dem. prés.	Bourses acc.	Dem. prés.	Bourses acc.
Vieillissement de la population	56	28	81	45	33	20
La science et la technologie	30	20	51	28	29	18
La famille et la socialisation de l'enfant	27	19	35	18	24	15
La femme et le travail	-	-	124	57	49	20
La gestion de l'organisation	-	-	172	67	45	18
Total	113	67	463	215	180	91

Encore une fois, le financement de la recherche prioritaire est incertain pour 1985-1986. Le budget de 7,2 millions de dollars de 1984-1985 est descendu à 5,3 millions de dollars pour 1985-1986, en raison de la perte de 3,9 millions de crédits supplémentaires au cours

du dernier exercice financier. La situation va empirer en 1986-1987,puisque des crédits supplémentaires à long terme de 2 millions de dollars seront supprimés du budget du CRSH.

Évaluation de la recherche prioritaire

Trois des thèmes de la recherche prioritaire ont maintenant été soumis à une évaluation (voir l'annexe D). Celle-ci a révélé que le programme sur le vieillissement de la population a énormément contribué à faire avancer la recherche dans ce domaine peu connu, grâce au financement de nombreux projets qui n'auraient pu être réalisés autrement. Cependant, le programme n'a pas encore permis de réaliser les importants travaux de recherche autonomes pour lesquels il a été conçu. En outre, l'aide accordée aux centres de recherche n'a été consentie que vers la fin du programme, de sorte que ces établissements n'ont guère eu le temps de s'établir. Il est apparu clairement qu'une aide sera requise pendant plusieurs autres années pour que le Canada dispose d'une base solide de connaissances sur les effets du vieillissement de la population ainsi que d'une capacité de recherche pour renforcer cette base. Étant donné les rapports positifs obtenus sur la qualité des travaux financés dans le cadre du programme et la possibilité réelle pour les centres de recherche de devenir des points de convergence à long terme pour la recherche, la formation et la communication avec l'ensemble des chercheurs, le CRSH a décidé en 1984 de poursuivre le financement du programme pour un second mandat. Si les fonds le permettent, le Conseil financera les activités de recherche sur le vieillissement de la population sur une base prioritaire jusqu'en 1989.

En 1980, le Conseil a lancé une série spéciale de programmes destinés à accroître le nombre de personnes qualifiées engagées dans l'enseignement et la recherche dans les secteurs de la gestion et de l'administration des affaires au Canada. Une évaluation de ces activités a révélé que cet investissement, qui à son plus haut point s'établissait à un million de dollars par année, était insuffisant compte tenu de l'ampleur du problème. Les évaluateurs recommandent une approche plus spécifique, directement axée sur l'augmentation du nombre de titulaires de doctorats dans ce secteur. Pour accroître la productivité et favoriser la reprise économique, le Canada doit s'employer avec encore beaucoup plus d'ardeur à promouvoir la recherche, la formation des chercheurs et la diffusion des résultats de la recherche dans le domaine de la gestion et de l'administration des affaires. Malgré cela, cette capacité de recherche stratégique diminue en raison de la perte des crédits supplémentaires. Le prochain Plan quinquennal vise notamment à relancer ce projet.

L'aide accordée par le CRSH aux collections spécialisées des bibliothèques a également fait l'objet d'un examen. Les résultats d'une étude de la situation générale, effectuée par Terry Cheney, ont été publiés par le Conseil en 1983. Par la suite, une évaluation du programme a été effectuée. Ces études montrent que, malgré le financement spécial consenti par le Conseil, les bibliothèques de recherche des universités canadiennes sont incapables de maintenir des

collections conformes aux normes mondiales au moyen de leur budget actuel. Les évaluateurs proposent la mise sur pied d'un programme de financement plus souple et plus généreux pour favoriser l'établissement de collections de recherche nationales. Le CRSH a déjà pris des mesures pour que le programme englobe une gamme plus étendue d'acquisitions et de collections. Il propose également d'élargir le budget du programme dans la ligne des recommandations énoncées dans ces rapports. On trouvera plus de renseignements à ce sujet dans l'annexe D.

La recherche sur des sujets prioritaires est maintenant fermement établie comme l'une des principales activités du Conseil. La recherche ainsi financée porte sur des questions d'importance fondamentale pour la prospérité et le bien-être de la société canadienne. Il ne faudrait pas perdre cet élan. Il faut trouver des fonds pour assurer que ces domaines de recherche reçoivent toute l'attention qu'ils méritent dans le contexte canadien. Il ne faut pas que l'absence de recherche prioritaire compromette la prise de décisions concernant les questions d'importance cruciale pour l'avenir du pays.

L'objectif pour le Conseil est de tirer parti de l'acquis et d'intégrer les thèmes supplémentaires prévus au cours des prochaines années. Sans une hausse substantielle du budget de base du CRSH, l'une des grandes réalisations du Plan quinquennal risque d'être perdue. Le Conseil a besoin de recouvrer ses crédits supplémentaires à cette fin et d'obtenir les ressources additionnelles requises pour intégrer les nouveaux thèmes.

Voir l'annexe D ci-jointe pour un état détaillé du financement des programmes stratégiques au cours des six premières années.

1.3 **Le perfectionnement des ressources humaines**

Du budget total du Conseil consacré à la recherche en sciences humaines au cours des cinq dernières années, 27 p. 100 ont été consacrés à la constitution d'une réserve de personnel qualifié au Canada; 5 466 bourses de doctorat et 551 bourses de maîtrise ont été accordées par l'entremise des programmes du CRSH. Le programme de bourses postdoctorales est l'une des initiatives les plus importantes entreprises au cours du dernier quinquennat en vue de renforcer la capacité du pays dans le domaine de la recherche et de l'enseignement. Mis sur pied en 1980, ce programme a soutenu 450 chercheurs en les retenant au sein de la collectivité des chercheurs universitaires canadiens et en leur permettant de parfaire leur technique de recherche tout en contribuant à l'avancement de la science. De plus, d'après une étude sur les recherches en sciences sociales effectuée en 1984 par le CRSH, environ 20 p. 100 de l'aide à la recherche consentie par le Conseil contribue à créer des emplois et à initier des étudiants au rôle d'assistants de recherche.

Dans son premier Plan quinquennal, le CRSH indiquait que le manque de débouchés pour les diplômés du troisième cycle qui veulent se lancer dans la recherche était l'un des principaux problèmes auquel était confronté le monde de la recherche.

Par suite de la baisse récente des perspectives d'emploi dans le milieu universitaire et dans le domaine de la recherche, il est probable qu'un grand nombre de jeunes chercheurs compétents auront du mal à trouver du travail dans leur spécialité. Conscient de la nécessité d'assurer la relève dans le secteur de la recherche comme ailleurs, le Conseil estime qu'il serait bon de mettre en oeuvre un modeste programme de bourses visant à permettre aux meilleurs étudiants détenteurs d'un doctorat de se faire un nom dans le domaine de la recherche. On peut supposer qu'après avoir acquis une ou deux années d'expérience grâce à ce programme, les jeunes chercheurs seraient plus à même de trouver un emploi permanent qui leur convienne dans le secteur de la recherche. Nous commencerions par offrir notre programme à quelques dizaines d'étudiants, puis nous augmenterions progressivement le nombre pour atteindre la centaine en 1984-1985.

Le programme de bourses postdoctorales

Ce programme prévoit l'octroi d'une aide de deux ans maximum aux nouveaux diplômés du troisième cycle pour leur permettre de poursuivre leur carrière de chercheurs. Même si dans le passé, il y a eu peu de recherche au niveau postdoctoral dans le domaine des sciences humaines, le succès du programme a été instantané. Le premier concours a attiré plus de 200 candidats, et, au dernier concours, ce nombre a dépassé les 300.

Le tableau 11 montre l'expansion du programme de bourses postdoctorales. Conçu à l'origine pour aider de 30 à 40 nouveaux diplômés par an, le programme a attiré un nombre beaucoup plus élevé de candidats qualifiés que prévu. Le CRSH a élargi le budget du programme jusqu'à la limite par souci d'en aider le plus grand nombre possible. Heureusement que le taux de renouvellement des bourses est demeuré relativement bas, juste au-dessus de 75 p. 100, au cours des 6 premières années du programme. S'il s'était établi à 90 p. 100 de moyenne, comme nous l'avions prévu en 1980, le nombre de nouveaux candidats accueillis aurait été beaucoup moins élevé.

TABLEAU 11

BOURSES POSTDOCTORALES

Année	Nouvelles demandes	Bourses accordées	Taux de réussite %	Renouvellements	Total	Budget du programme (milliers)
1980-1981	207	58	28,0	-	58	809
1981-1982	161	98	60,9	33	131	1 816
1982-1983	185	67	36,2	69	136	2 262
1983-1984	243	63	25,9	62	125	2 486
1984-1985	265	73	27,6	49	122	2 424
1985-1986	303	91	30,0	63	154	3 360

Les bourses de doctorat

Dans le premier Plan quinquennal, l'aide accordée aux diplômés du troisième cycle devait être maintenue au même niveau, à l'exception d'une augmentation annuelle pour tenir compte de l'inflation. En raison des pressions exercées par les autres secteurs, en particulier celui de la recherche axée sur les disciplines, le Conseil a dû prélever des fonds sur le budget des bourses doctorales jusqu'en 1981-1982. Depuis lors, comme l'indique la figure 3, le niveau de financement est demeuré stable.

Parallèlement à cet affaiblissement du budget, une hausse marquée et inattendue du nombre de demandes a été enregistré depuis 1982-1983. La diminution du nombre d'inscriptions, qui avait été prévue à la fin des années 70, ne s'est pas réalisée; il y a eu, au contraire, hausse constante, comme le montre la figure 3.

Les extrapolations effectuées pour le compte du Conseil indiquent que cette tendance se poursuivra au moins jusqu'en 1991. Les projections récentes de Statistique Canada sur le nombre d'inscriptions, établies pour le compte du Secrétariat d'État, indique une tendance similaire. En conséquence, le CRSH prévoit maintenant des augmentations constantes du nombre de demandes jusqu'à la fin du second quinquennat. Advenant que le taux de demande suive la tendance des inscriptions, le nombre de demandes reçues par le CRSH augmentera d'un tiers d'ici 1991. Le Conseil devrait donc recevoir 3 500 nouvelles demandes en 1991. Pour plus d'informations sur ces extrapolations, voir l'annexe E.

Comme l'indique le tableau 12, le nombre de demandes de bourses doctorales a accusé une baisse lente et constante de 1979-1980 à 1982-1983. Il a été jugé raisonnable dans les circonstances de maintenir constant le nombre de bourses décernées. Puis, en raison des fortes augmentations survenues en 1983-1984 et par la suite, le programme s'est retrouvé dans une impasse.

Une étude décennale sur les rapports existant entre les nouvelles bourses décernées et les renouvellements de bourses indique que le programme est en équilibre s'il y a 52 nouvelles bourses pour 48 renouvellements. Depuis 1981-1982, les résultats des concours sont loin de cette proportion, et le programme connaît des hausses et des baisses importantes du taux de réussite des nouveaux candidats, comme le démontre clairement le tableau 12 ci-après. Si rien n'est fait pour stabiliser ce taux de réussite, les nouveaux candidats auront tôt fait de se décourager en constatant que les taux de réussite se situent dans les 16 p. 100, au lieu de 27 p. 100, ce qui serait davantage dans la norme.

TABLEAU 12

Bourses de doctorat

Année	Nouvelles demandes	Bourses décernées	Taux de réussite	Renouvellements	Total	Budget du programme (milliers)
1979-1980	2 072	561	27,1	637	1 198	8 344
1980-1981	2 073	547	26,4	630	1 177	8 423
1981-1982	1 929	546	28,3	630	1 176	9 041
1982-1983	1 971	533	27,0	568	1 101	9 886
1983-1984	2 222	425	19,1	579	1 004	11 061
1984-1985	2 493	364	14,6	651	1 015	11 130
1985-1986	2 561	474	18,5	567	1 041	11 744

Le CRSH a évalué le programme de Bourses de doctorat en menant une enquête auprès de 1 000 bénéficiaires; les résultats de l'évaluation ont été publiés par le Conseil en 1983. L'enquête visait à recueillir des renseignements sur le succès remporté par nos boursiers dans leurs études de niveau doctoral et sur la facilité avec laquelle ils obtenaient des emplois liés à leur spécialité, qu'ils aient ou non rempli toutes les conditions requises pour l'obtention de leur diplôme. Les résultats de l'enquête ont été des plus encourageants; près des trois quarts de ceux qui ont répondu au questionnaire avaient rempli toutes les conditions requises pour l'obtention de leur diplôme, et la plupart des autres avaient indiqué leur intention de mener à terme

Figure 3
Dépenses consacrées à la formation de chercheurs, en millions de dollars de 1971, et nombre de diplômés d'études supérieures en sciences humaines entre 1972 et 1983

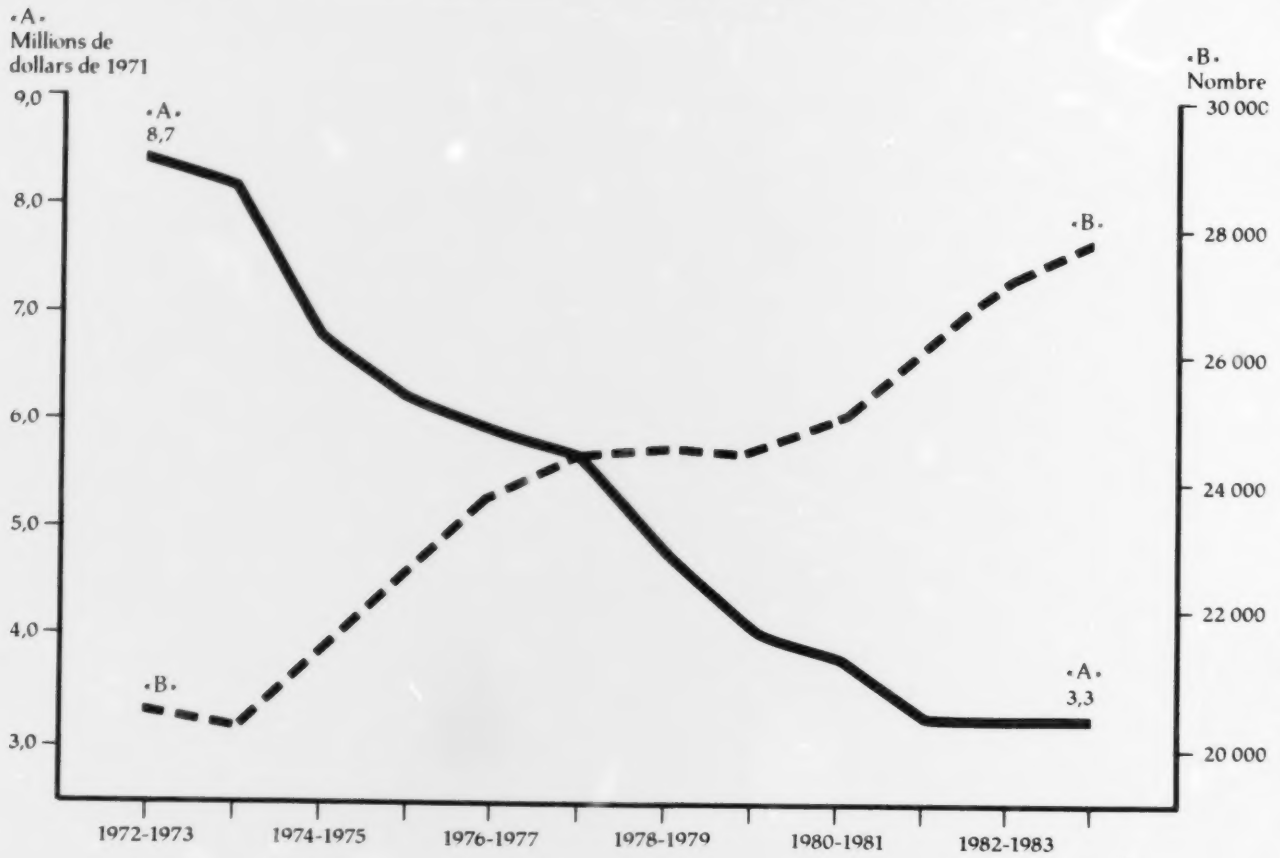

leurs études, ce qui est beaucoup plus que la moyenne de 50 p. 100 enregistrée pour les étudiants qui atteignent le niveau du doctorat.

Les résultats d'enquêtes sur la situation de l'emploi de ceux qui ont obtenu leur doctorat dans le passé est moins encourageante, bien qu'il ressorte clairement que plus de 85 p. 100 de ceux qui avaient mené à terme leurs études avaient trouvé un emploi correspondant à leurs qualifications. Le taux de chômage de ceux qui n'avaient pas terminé leurs études était beaucoup plus élevé. En raison de la réduction de l'embauche dans les universités, le pourcentage de boursiers qui ont trouvé de l'emploi dans les secteurs privé et public était plus élevé que celui mentionné dans l'enquête de Statistique Canada de 1978 ou encore dans une étude antérieure effectuée par le Conseil des arts du Canada. Dans l'ensemble, cette évaluation a clairement démontré que la grande majorité des titulaires de doctorat qui ont bénéficié de l'aide du Conseil obtiennent, à la fin de leurs études, un travail satisfaisant lié à la recherche dans leur spécialité; seulement 4,5 p. 100 étaient au chômage et cherchaient du travail au moment de l'enquête.

Encouragé par ces résultats, le CRSH estime qu'il doit élargir son programme de bourses pour obtenir un taux de réussite de 25 p. 100 des nouveaux candidats et pour assurer un nombre raisonnable de renouvellement de bourses. On retrouvera une étude plus détaillée de l'expansion envisagée dans la partie du second Plan quinquennal consacrée au perfectionnement des ressources humaines.

Le Conseil gère également un programme Bourse spéciale de maîtrise, pour lequel le taux d'attribution des bourses est de 16 p. 100. Malgré ce faible taux, aucun changement n'est prévu pour ce programme, en raison des contraintes budgétaires du présent exercice financier.

1.4 La diffusion des résultats de la recherche

Le soutien d'un réseau dynamique de communication dans une collectivité de chercheurs aussi variée et dispersée que la nôtre n'est certes pas un mince défi pour le CRSH; le maintien et le renforcement de ce réseau est une condition indispensable au dynamisme du secteur de la recherche.

Les programmes du Conseil ont sans aucun doute contribué à la forte expansion du réseau canadien de communication de la recherche au cours des dix dernières années. Le nombre de conférences sur la recherche financées dans l'ensemble du pays est passé de 50 en 1975 à 157 en 1984-1985.

Parmi les réunions organisées grâce au soutien du CRSH, mentionnons les conférences nationales suivantes :

- Economic Adjustment and Public Policy in Canada
- L'héritage des francophones en Amérique du Nord
- Women, the Law and the Canadian Economy
- Redéploiement industriel et aménagement de l'espace

- Mouvements cycliques et changements structurels des économies contemporaines
- Literary criticism and the computer
- Energy in the Eighties : the Next Steps
- Biomedical Ethics and Fetal Surgery
- Declining Productivity and Growth : Explanation and Outlook
- Religion and Culture in Canada

Le nombre de revues savantes soutenues etait passé de 73 en 1975 à 116 en 1984-1985 quand des raisons financières nous ont forcés à imposer un moratoire sur les nouvelles applications. Il en est de même des associations savantes dont le nombre subventionné est passé de 40 en 1975 à 75 en 1984-1985. Le nombre de livres dont le Conseil supporte le coût de publication au moyen de subventions se chiffre à environ 150 par année.

Au cours des trois dernières années, le Conseil a non seulement répondu à l'accroissement de la demande d'aide à la diffusion des résultats de la recherche, mais il a pris des mesures importantes pour rendre le programme plus efficace et plus rationnel. Des programmes ont été déréglementés et leur fonctionnement simplifié pour la clientèle. Le Conseil a ainsi introduit le principe des subventions parallèles pour le soutien des revues et des associations savantes, tout en maintenant son programme d'aide aux conférences de recherche.

Les répercussions du virage technologique ont été soigneusement étudiées par le Conseil. En 1982 et en 1983, le Conseil a financé cinq démonstrations régionales sur la technologie de pointe et les réseaux de communication des résultats de la recherche, ce qui a sans aucun doute favorisé la diffusion des nouvelles techniques de production parmi les différents groupes du réseau de communication en matière de recherche. Le Conseil a aussi financé un certain nombre de projets pilotes à petite échelle portant sur l'application des nouvelles techniques de communication au mode traditionnel de diffusion de la recherche. Enfin, le Conseil a créé un groupe d'étude sur la technologie et la communication en matière de recherche, composé de représentants du secteur privé, du gouvernement, de maisons d'édition, de bibliothèques et de chercheurs pour le conseiller sur l'incidence de la nouvelle technologie sur la diffusion des résultats de la recherche et partant, sur la façon la plus judicieuse d'utiliser ces ressources à l'avenir.

Afin de contribuer pleinement au corps mondial des connaissances et d'en tirer avantage, nos chercheurs ont besoin de liens efficaces au niveau national et de relations avec la collectivité scientifique internationale. Reconnaissant l'importance des échanges intellectuels entre les scientifiques du monde entier, et la nécessité pour le Canada de bénéficier d'une présence et d'un prestige internationaux, le CRSH organise des programmes de subventions destinées aux participants canadiens à des conférences internationales se déroulant à l'étranger, pour l'organisation de séminaires supranationaux et pour l'accueil au Canada de conférenciers étrangers. Sous les auspices du CRSH, le Canada participe également à des échanges bilatéraux officiels avec la

Chine, la France, la Hongrie et le Japon. Les budgets de ces programmes internationaux sont passés de 200 000 $ en 1978-1979 à 1,1 million en 1983-1984.

1.5 Conclusion

Le CRSH a réalisé énormément de choses au cours de son premier quinquennat, même si ses ressources réelles ont diminué de 3 p. 100 depuis sa fondation (voir le tableau 3 et la figure 4). L'oeuvre accomplie au cours du premier Plan quinquennal n'est que la base d'un processus permanent qui doit être renforcé si le Canada veut faire face aux exigences et aux défis de la fin de la décennie et au delà. Le CRSH, bien placé pour profiter de l'élan acquis, s'y est d'ailleurs engagé. Le nouveau Plan quinquennal est un outil commode pour la consolidation et la mise en application des résultats obtenus au cours des cinq dernières années en matière de recherche nationale. Il permettra d'accentuer l'effort canadien pour la recherche en sciences humaines et d'assurer au pays la présence de chercheurs et d'enseignants qualifiés.

Figure 4
Conseil de recherches en sciences humaines du Canada
Profil du financement de 1970-1971 à 1985-1986
Subventions et bourses

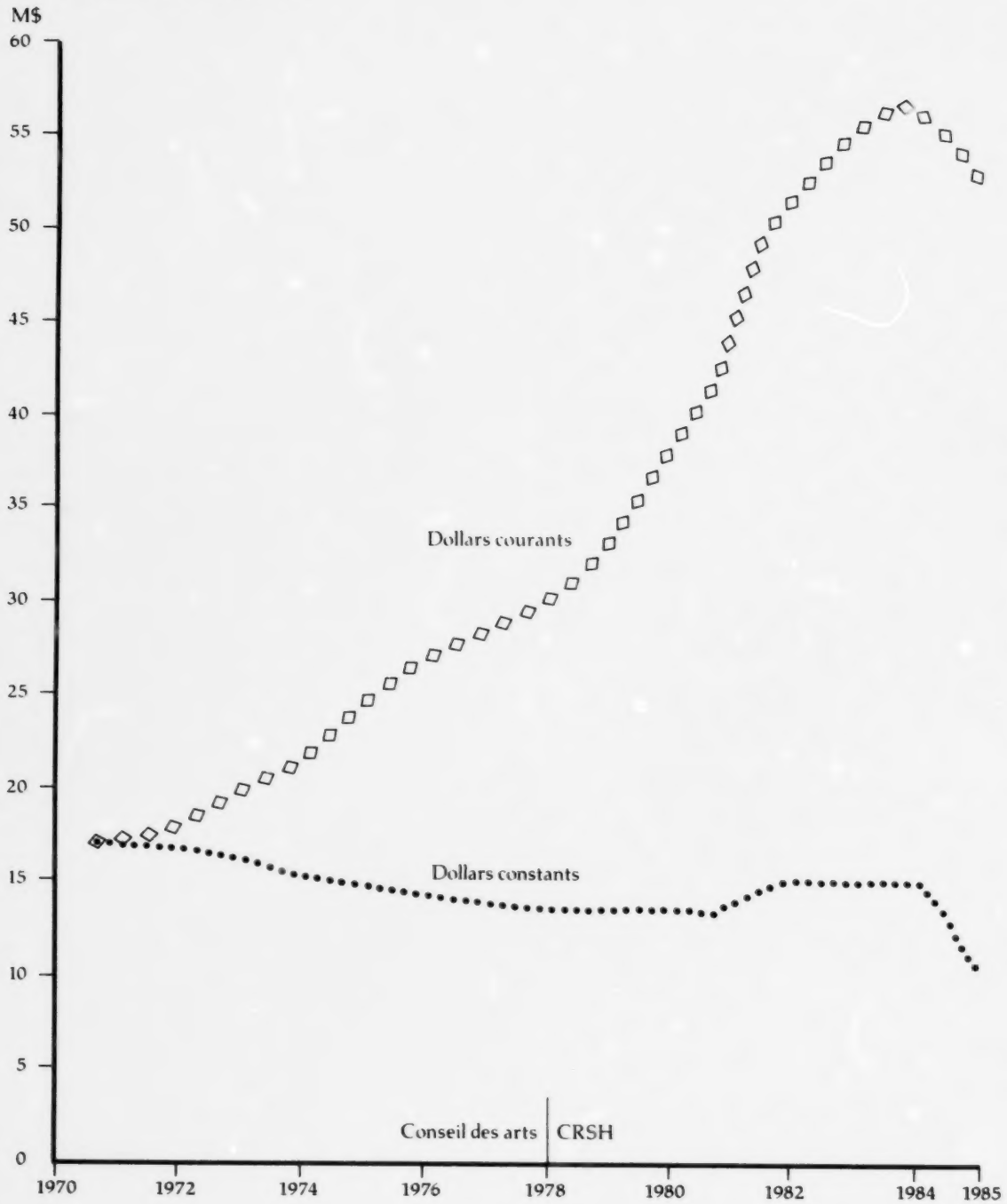

D. Le deuxième Plan quinquennal : 1985-1986 à 1989-1990

1. Définition du rôle du CRSH

1.1 Introduction

Le second Plan quinquennal reconnaît l'existence du CRSH en tant qu'agence fédérale devant porter une attention particulière à la recherche et aux intérêts nationaux en général. Situé à la limite de deux sphères d'activité, le Conseil doit identifier les domaines où les besoins de la recherche et les aspirations coïncident avec les priorités nationales canadiennes.

Le second Plan quinquennal se veut constructif tant pour les chercheurs que pour l'intérêt national. Dans cette optique, le Conseil a entrepris des consultations pour définir les besoins auxquels il pourrait répondre et qui s'intégreraient le mieux aux politiques nationales. Les projets de programmes nés de ces consultations ont fait l'objet d'un examen soigneux visant à établir leur pertinence par rapport aux priorités nationales énoncées dans le discours du Trône du 5 novembre 1984, et dans l'énoncé budgétaire de l'honorable Michael Wilson du 8 novembre 1984.

Nous ne saurions répondre à tous les besoins des chercheurs, pas plus que nous ne pourrions résoudre tous les problèmes humains auxquels un gouvernement doit faire face. De plus, la recherche axée sur les disciplines, la diffusion de la recherche, les programmes stratégiques et le perfectionnement des ressources humaines sont étroitement liés entre eux. Modeste dans ses besoins et ses défis, le Plan s'attachera à atteindre deux objectifs importants. L'un consiste à combler deux vides importants et à répondre à deux besoins nationaux, pressants et grandissants : le personnel hautement qualifié dont l'entreprise canadienne et le monde universitaire auront besoin au cours de la prochaine décennie, et la capacité réelle de recherche stratégique sur des problèmes nationaux persistants. L'autre objectif du Plan quinquennal est de renforcer les activités principales dont dépendent la recherche et la formation : la recherche axée sur les disciplines, et l'infrastructure, c'est-à-dire le réseau de communication, les outils de recherche et les bibliothèques spécialisées.

Afin de faire ressortir les liens existant entre nos projets de programmes et les politiques nationales en général, nous étudierons celles dont il est fait mention dans le discours du Trône. Nos projets de réseau de diffusion de la recherche, les petites universités, la recherche prioritaire dans les études canadiennes et l'infrastructure de la recherche sont liés au thème "Réconciliation et unité nationale". Les bourses de recherche du Canada, la recherche prioritaire et les centres de recherche sur les questions nationales viendront appuyer la reprise économique. Une partie importante du programme de recherche axée sur les disciplines servira à fournir des données et des connaissances utiles à la reprise économique. Certains des projets de centres de recherche, des programmes stratégiques et de recherche fondamentale contribueraient à l'amélioration de la justice

sociale, des lois et de la sécurité sociale. Le "Renouveau de la vocation internationale du Canada" pourrait bénéficier des travaux des instituts de recherche à l'étranger, des réseaux de communication de la recherche, de certaines des bourses de recherche du Canada, de composants des centres de recherche sur les questions nationales, et de la partie des programmes de recherche axée sur les disciplines consacrée aux sujets non canadiens.

Le deuxième Plan quinquennal du CRSH est conçu pour aider le pays à réaliser ses objectifs d'accroissement de la productivité, d'innovation et de reprise économique dans une perspective de justice et de développement social.

1.2 La nécessité de la recherche

À cause des différences entre les sociétés et entre les ordres politique, culturel et économique, les connaissances acquises dans un secteur donné sont rarement directement transférables dans celui d'une autre société. Au Canada, la capacité d'entreprendre des recherches avancées dans le domaine des sciences humaines ne s'est développée que depuis la Seconde Guerre mondiale, grâce à l'aide fédérale et après identification des besoins nationaux. Encore dans les années 60, la plupart des Canadiens qui désiraient obtenir une formation universitaire de premier choix devaient s'exiler, surtout dans les universités américaines, britanniques et françaises. Avec la forte expansion des universités canadiennes survenue au cours des années 60 pour en permettre l'accès aux étudiants issus de l'explosion démographique d'après guerre, les programmes d'études supérieures satisfaisant aux normes internationales sont devenus largement accessibles au Canada. Cette évolution a permis au Canada de devenir autosuffisant dans la formation de diplômés hautement qualifiés en sciences humaines.

1.3 Faits et chiffres

Il existe environ 65 établissements canadiens qui décernent des diplômes dans 50 disciplines différentes des sciences humaines. Sur les 35 000 étudiants à temps plein des deuxième et troisième cycles, environ 65 p. 100 sont en sciences humaines. Environ 55 p. 100 des 33 000 professeurs à temps plein enseignent dans ces disciplines, de sorte que le nombre de chercheurs clients du CRSH s'établit à environ 41 000, rien que dans les universités.

De par son mandat, le CRSH se trouve à un carrefour mouvementé où convergent de nombreuses questions d'importance stratégique : l'identité nationale, le développement économique et régional, le multiculturalisme, les minorités culturelles, les femmes, les autochtones, la politique culturelle, la politique scientifique, la formation et l'emploi, et enfin le financement des études postsecondaires.

Le CRSH octroie des subventions et des bourses à des particuliers et à des groupes qui s'emploient à améliorer notre compréhension de l'être

humain, des sociétés que celui-ci s'est fabriqué, de son comportement et de ses aspirations culturelles, en accordant une attention particulière à la situation canadienne. La plupart travaillent dans des universités, mais un bon nombre oeuvrent dans des entreprises ou des organismes à but non lucratif.

Le budget du Conseil n'a pratiquement pas varié, en chiffres absolus, au cours du Plan quinquennal, comme le montre la figure 4. Malgré l'absence d'expansion réelle, le CRSH a lancé de nouveaux programmes de recherche prioritaire et a réaffecté les ressources existantes au profit de la recherche axée sur les disciplines. En dépit de cet effort, moins de 10 p. 100 des professeurs à plein temps enseignant les sciences humaines dans les universités canadiennes bénéficient chaque année de subventions d'aide à la recherche de tous genres, prioritaire ou par discipline, consenties par le CRSH. L'aide aux étudiants diplômés est également très faible. La figure 5 établit une comparaison entre le budget global du Conseil et le nombre de professeurs d'université.

1.4 Lacunes

Les lacunes en matière de recherches en sciences humaines sont bien connues. Les conclusions d'un groupe consultatif sur les besoins des chercheurs en sciences humaines, parrainé par le Conseil des Arts du Canada en 1970, ont amené le CRSH à commander une série de rapports sur les besoins en matière de recherche dans un certain nombre de disciplines et de domaines professionnels. Certains de ces rapports ont donné lieu à des programmes de recherche prioritaire sur la gestion des entreprises canadiennes, l'évolution de la structure familiale et l'éducation des enfants canadiens, les répercussions de la science et de la technologie sur la société, les femmes sur le marché du travail canadien et à la maison, et les effets du vieillissement de la population sur les perspectives d'avenir du Canada. Dans tous ces domaines, la recherche faisait défaut. Le Conseil s'est engagé à fournir une information de meilleure qualité pour aider les gestionnaires et les administrateurs à prendre leurs décisions.

Figure 5
Professeurs à temps plein en sciences humaines, et dépenses du CRSH (Conseil des arts) en bourses et subventions de 1968-1969 à 1985-1986, en dollars constants

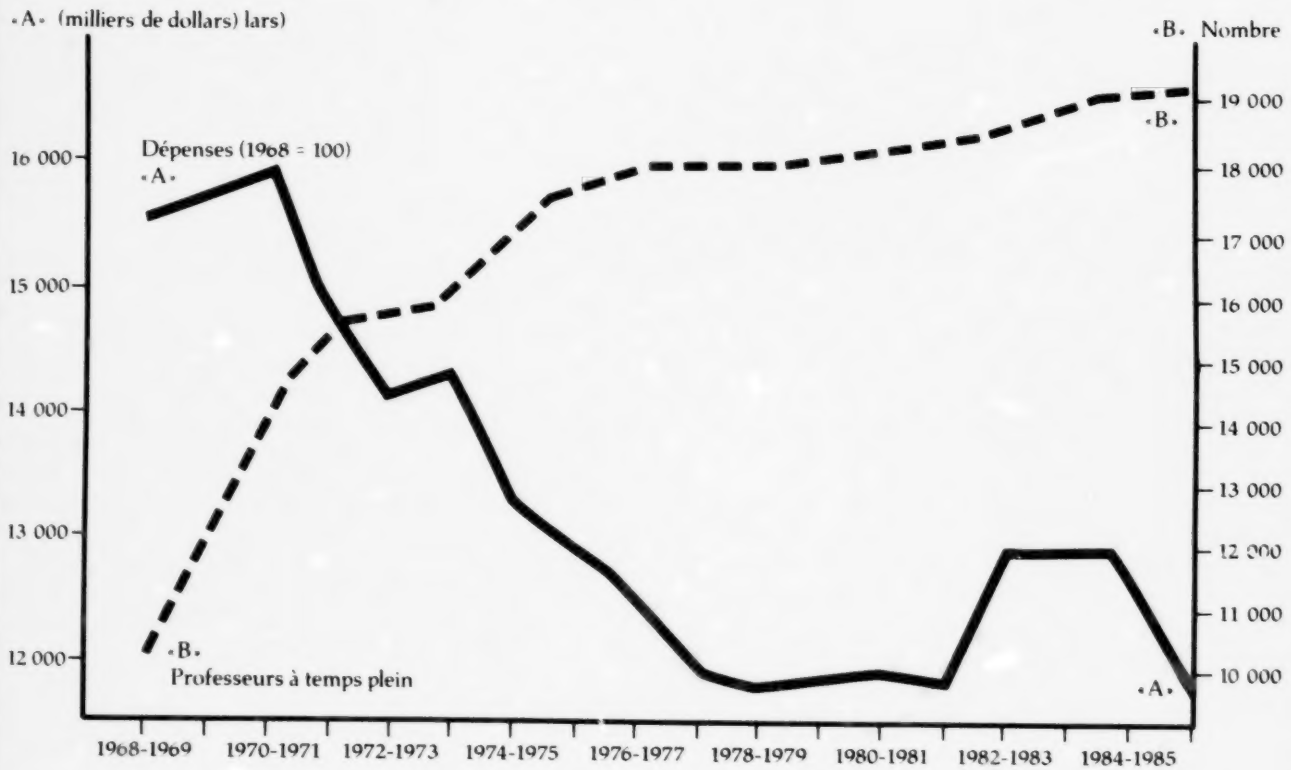

À la lumière d'autres rapports, le Conseil a été amené à planifier de nouveaux programmes d'aide à la recherche prioritaire. En tête de liste, figure la recherche en éducation pour aider les Canadiens à s'adapter à l'ère de l'information afin que l'éducation dispensée à nos jeunes soit mieux adaptée et les prépare à devenir des professionnels productifs. En deuxième lieu, le Conseil prévoit un programme d'aide à la recherche sur les besoins des collectivités autochtones au Canada, recherche dont le besoin se fait grandement sentir pour aider ces collectivités à devenir autosuffisantes. Une étude sur le droit révèle d'autres besoins à combler pour que ces disciplines contribuent au stock canadien de connaissances.

Mais ces études, ainsi qu'un examen de la recherche en sciences sociales, indiquent que la formule de recherche thématique ne suffit pas. Il existe des lacunes importantes au niveau de la recherche. La gamme de sujets de recherche dont le Canada a l'expérience est relativement étroite en regard des défis à relever. Les projets que le Conseil finance à l'heure actuelle sont tous excellents, mais il n'y a pas suffisamment de recherche, particulièrement sur les institutions canadiennes et le Canada. Il y a de nombreux problèmes qui sont laissés de côté et qui sont importants pour nous ou qui risquent de le devenir.

Pour améliorer la productivité en vue du renouveau économique, le Canada doit redoubler d'effort dans le domaine de la recherche, de la formation et de la diffusion des résultats de la recherche liés à la gestion et à l'administration des entreprises. Le CRSH a ouvert la voie en introduisant le thème de la gestion dans ses programmes de recherche stratégique. La recherche en administration repose énormément sur les résultats des travaux entrepris dans les autres domaines des sciences sociales; c'est pourquoi elle constitue un domaine de prédilection pour la collaboration entre les universités et les entreprises.

La recherche en sciences humaines est de plus en plus nécessaire pour aider les responsables de nos orientations nationales à régler les problèmes complexes que pose la transition vers une société postindustrielle, mais l'augmentation du prix de cette recherche menace de nous en priver de plus en plus pour la compréhension de nous-mêmes et de notre culture. À défaut de grands projets d'envergure dans le domaine des sciences humaines, la perspective canadienne que ce genre de recherche ajoute à notre compréhension du pays risque d'être atténuée. Le Conseil propose de miser sur les activités existantes et de combler les lacunes là où l'investissement fait défaut.

1.5 Besoins en ressources humaines

Les analyses récentes du CRSH, des études comme Où trouver l'équilibre? du professeur Thomas Symons and James Page, le rapport du Conseil des sciences intitulé La recherche universitaire en péril, et le rapport de la commission Bovey en Ontario indiquent qu'il existe un problème croissant de déploiement de ressources humaines hautement qualifiées au Canada. Une des conséquences du financement provincial a

été, pour les universités, la réduction du nombre de postes de professeurs à plein temps offerts aux nouveaux titulaires d'un doctorat. Il en résulte un effet "boule de neige" qui présente une menace grave pour la recherche canadienne en sciences humaines. On trouvera ci-après une brève description des facteurs qui ont entraîné la perte d'une génération de chercheurs au Canada, dont les premiers effets se font déjà sentir.

Les gouvernements, comptant que la diminution du nombre des naissances entraînerait une chute des inscriptions à la fin des années 70 et au cours des années 80, ont réduit les crédits versés directement aux universités. Ces prévisions se sont révélées fausses par la suite : en 1984-1985, les inscriptions ont battu tous les records, dans les universités en général et dans les programmes de sciences humaines en particulier.

D'autre part, les professeurs de sciences humaines, engagés essentiellement au cours de l'expansion universitaire des années 60 et du début des années 70, se cantonnent dans une tranche d'âge étroite. En 1982, près de 60 p. 100 du personnel enseignant les sciences humaines à plein temps dans les universités canadiennes était âgé de 35 à 49 ans, ce qui signifie qu'un nombre relativement faible d'enseignants va prendre sa retraite d'ici 1990. Le nombre de départs à la retraite va ensuite s'accélérer de façon considérable pendant les 15 années suivantes. Ces tendances sont illustrées par les figures 6 à 10.

Si les tendances actuelles - projetées par Statistique Canada, et le ministère d'État aux Sciences et à la Technologie (MEST), et confirmées dans le rapport Symons-Page - se poursuivent, la demande de chercheurs en sciences humaines va s'accroître de façon soutenue à partir de 1991 environ (figure 11). Dans certaines disciplines, telles que les études de gestion et d'administration, la demande est de loin supérieure à l'offre. Dans les domaines tels que la géographie, l'économie et la psychologie, l'offre et la demande s'équilibrent maintenant plus ou moins. C'est seulement dans les disciplines où l'on compte beaucoup sur le secteur universitaire pour la création d'emplois que l'offre enregistre un surplus important. Le CRSH estime qu'entre 1981 et 1990, 2 400 des chercheurs universitaires en sciences humaines qui vont prendre leur retraite ou quitter leur poste pour d'autres motifs seront remplacés. Il y en aura 2 100 entre 1991 et 1995 et presque 3 000 entre 1996 et l'an 2000. Si la tendance se poursuit, 3 600 seront à remplacer entre 2001 et 2005. Il faudra donc, entre 1991 et 2005, environ 8 700 nouveaux chercheurs dans les universités, même sans expansion du système universitaire. D'après les projections actuelles, le nombre de titulaires d'un doctorat en sciences humaines prêts à travailler dans les universités sera inférieur à la demande. C'est en partie pour combler ce déficit de 3 000 à 3 500 chercheurs que le CRSH propose de prendre tout de suite des mesures.

Ces deux facteurs combinés, la pénurie actuelle d'embauche et le nombre effarant des départs à la retraite entre 1990 et 2005, menacent

le système de recherche universitaire. Comme le fait remarquer le Conseil des sciences du Canada, un manque de sang nouveau compromet l'innovation et la créativité de la collectivité. D'autre part, la pénurie d'emploi draine les chercheurs qualifiés vers d'autres secteurs. Les données du recensement et les résultats d'une enquête menée auprès des diplômés universitaires et des titulaires de doctorats en 1982 par Statistique Canada sont suffisamment éloquents à cet égard. Alors qu'en 1971, un peu plus de la moitié seulement des titulaires de doctorat en sciences humaines étaient employés dans les universités, cette proportion avait chuté à environ 40 p. 100 en 1981, selon une analyse des données du recensement (figure 12).

Donc, les faibles possibilités d'emploi éloignent les chercheurs et découragent les nouveaux arrivants, surtout les femmes. La question est urgente et directement liée aux objectifs nationaux de justice sociale, de reprise économique et de participation internationale.

Cette situation est particulièrement ironique pour les femmes, qui constituent 46 p. 100 de nos boursiers. Le Canada a finalement produit un bon nombre de chercheuses et de savantes hautement qualifiées qui compensent le déséquilibre traditionnel dans le domaine de la recherche et de l'enseignement. Nous avons donc une occasion unique de faire du domaine de la recherche et de l'enseignement le reflet de la population entière, mais au moment où cette occasion se présente, le nombre d'emplois disponibles diminue. Le sort de toute une génération de chercheuses canadiennes est très important aux yeux du gouvernement, pour qui la sous-représentation des femmes dans les carrières publiques et professionnelles est un sujet de préoccupation.

Sur les 1 200 étudiants en sciences humaines censés obtenir leur diplôme de doctorat en 1990, 350 environ viendront s'ajouter au corps enseignant universitaire. Si la tendance actuelle se poursuit, cette proportion va encore baisser. L'enquête de Statistique Canada menée auprès des diplômés du troisième cycle de 1982 révèle que 37 p. 100 des diplômés en sciences humaines déclarent occuper un emploi permanent dans les universités. Quelque 16 p. 100 acceptent des postes pour une durée déterminée par contrat dans les universités et bon nombre d'entre eux finissent par trouver des emplois permanents dans d'autres secteurs. Comme l'indique le tableau 13, le taux d'emploi pour les nouveaux titulaires d'un doctorat en sciences humaines se situe à un niveau égal ou supérieur à celui de l'ensemble des disciplines. Mais le nombre de ceux qui bénéficient de bourses post-doctorales ou d'autres subventions est beaucoup moins élevé que la moyenne dans les autres spécialités.

À la lumière des constatations énoncées dans ces rapports, le CRSH tire trois grandes conclusions :

- Les possibilités d'emploi pour les nouveaux chercheurs en sciences humaines vont se réduire dans les universités au cours des années 80, mais la demande se poursuivra dans l'économie en général.

- Le manque de débouchés dans les départements des universités va entraîner une baisse de productivité dans la recherche, comme le prévoit le Conseil des sciences dans son rapport La recherche universitaire en péril, sauf si on prend des mesures pour qu'un plus grand nombre de diplômés hautement qualifiés soient associés à la recherche universitaire.

- Si aucune mesure n'est prise au cours des dix prochaines années pour corriger la situation, le Canada devra encore une fois, pendant les années 90, envisager d'importer une multitude de chercheurs bien formés et expérimentés.

Voir l'annexe E pour plus de renseignements sur les études qui ont abouti à ces conclusions.

Figure 6
Distribution selon l'âge (%) des enseignants à temps plein en sciences humaines dans les universités canadiennes, 1979 à 1982
Total

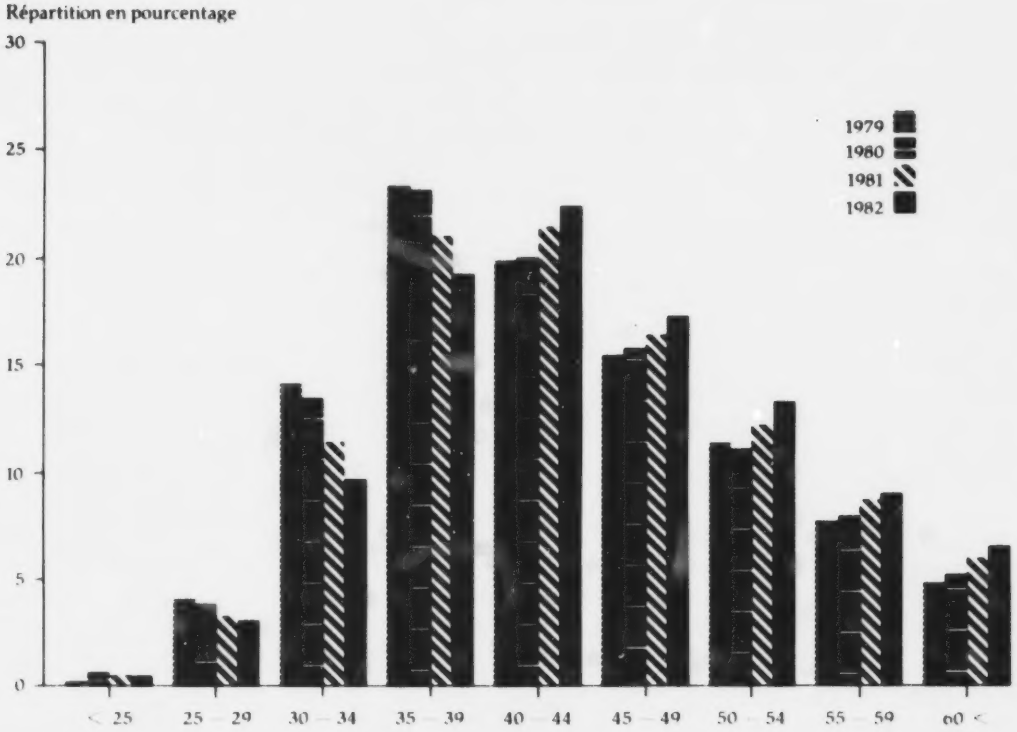

Figure 7
Distribution selon l'âge (%) des enseignants à temps plein en sciences humaines dans les universités canadiennes, 1979 à 1982
Humanités

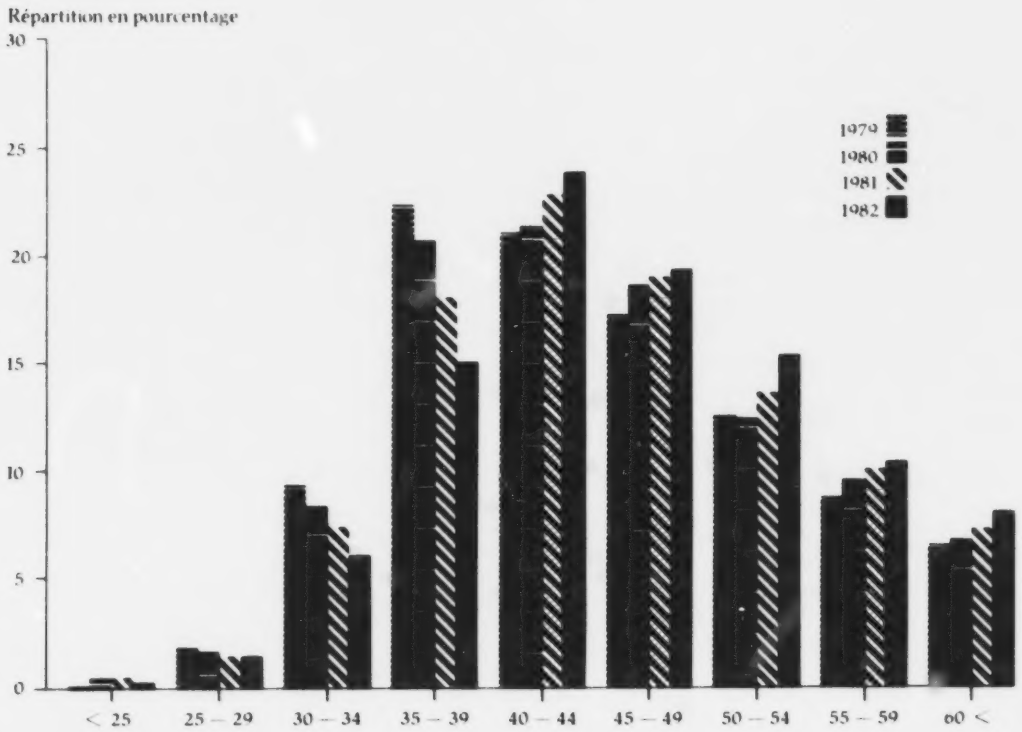

Figure 8
Distribution selon l'âge (%) des enseignants à temps plein en sciences humaines dans les universités canadiennes, 1979 à 1982
Sciences sociales

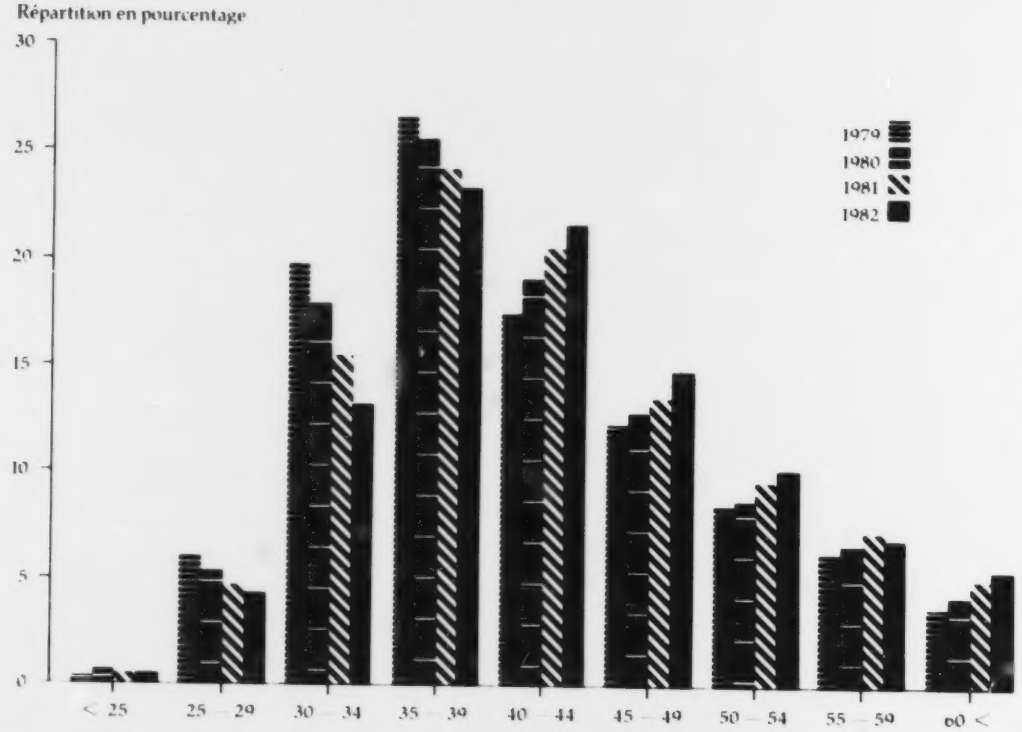

Figure 9
Distribution selon l'âge (%) des enseignants à temps plein en sciences humaines dans les universités canadiennes, 1979 à 1982
Education

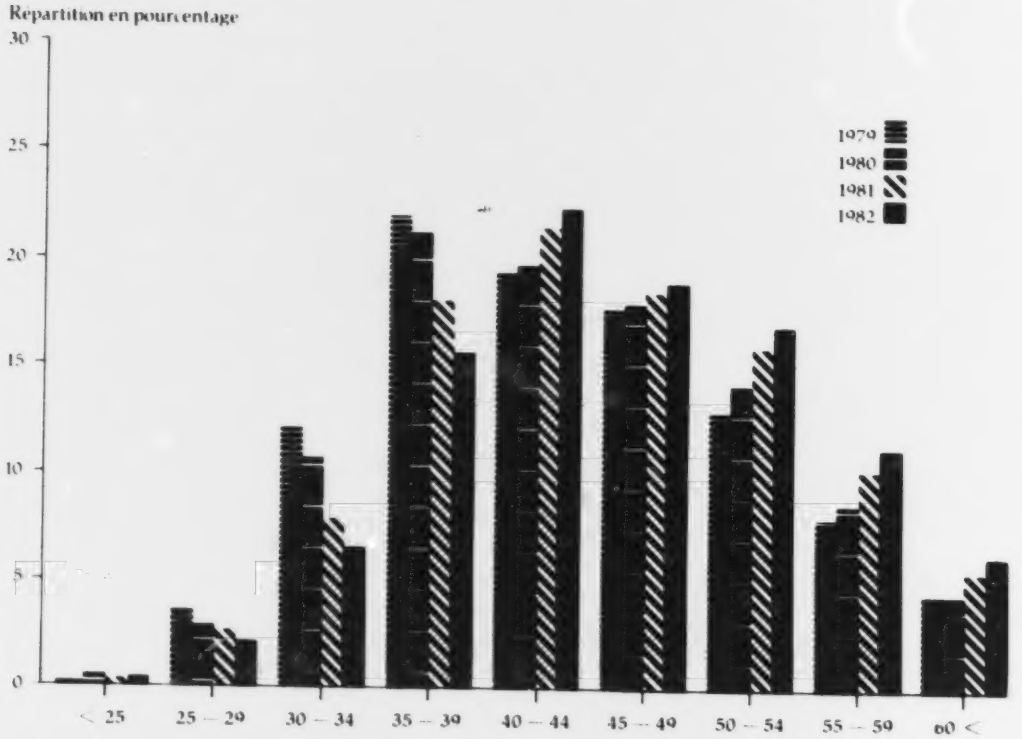

Figure 10
Distribution selon l'âge (%) des enseignants à temps plein en sciences humaines dans les universités canadiennes, 1979 à 1982
Beaux-arts

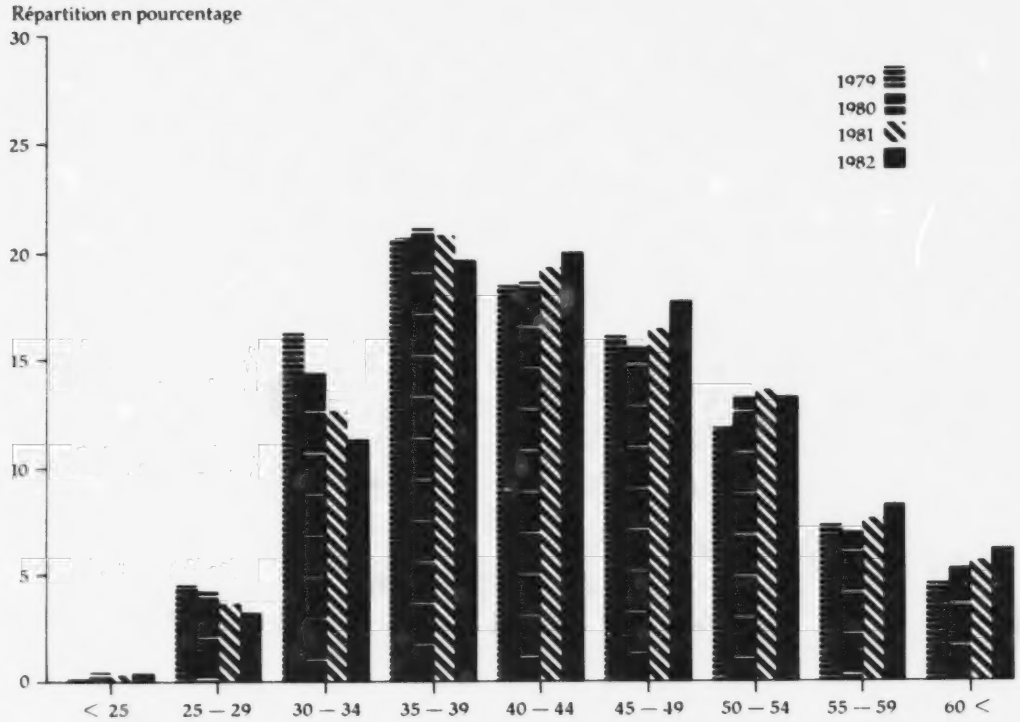

Figure 11
Nouveaux arrivés — professeurs à temps plein dans les universités canadiennes (Profil annuel, 1977-1999)

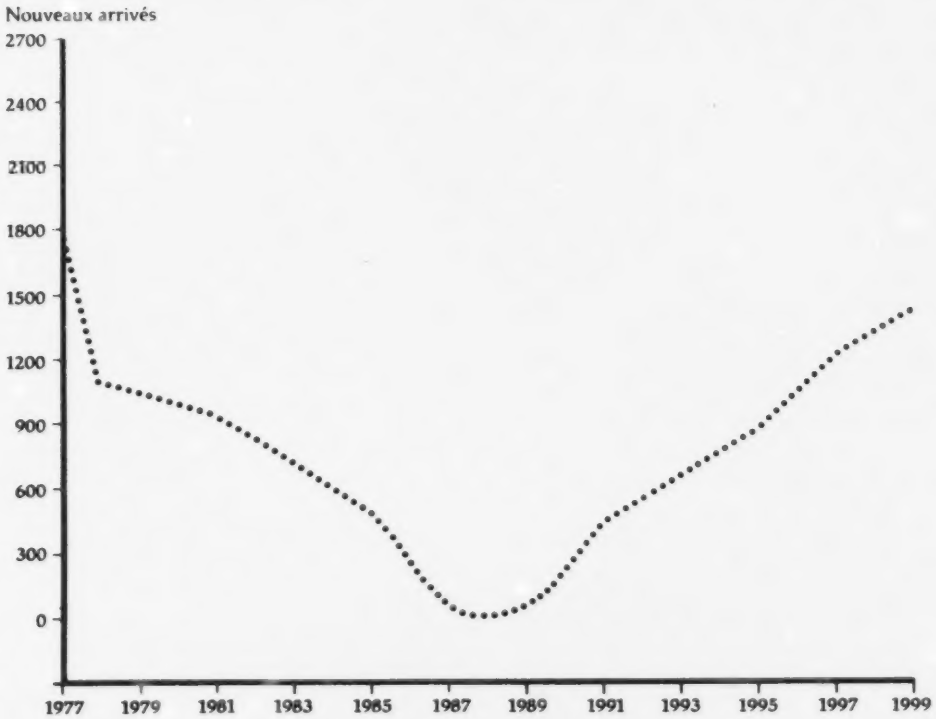

SOURCE: Prévisions du Ministère d'État aux sciences et à la technologie,
Document de travail, sur le vieillissement du corps professoral canadien, 1977.

Figure 12
Main-d'oeuvre hautement qualifiée, répartition en pourcentage par emplois choisis, 1971, 1981

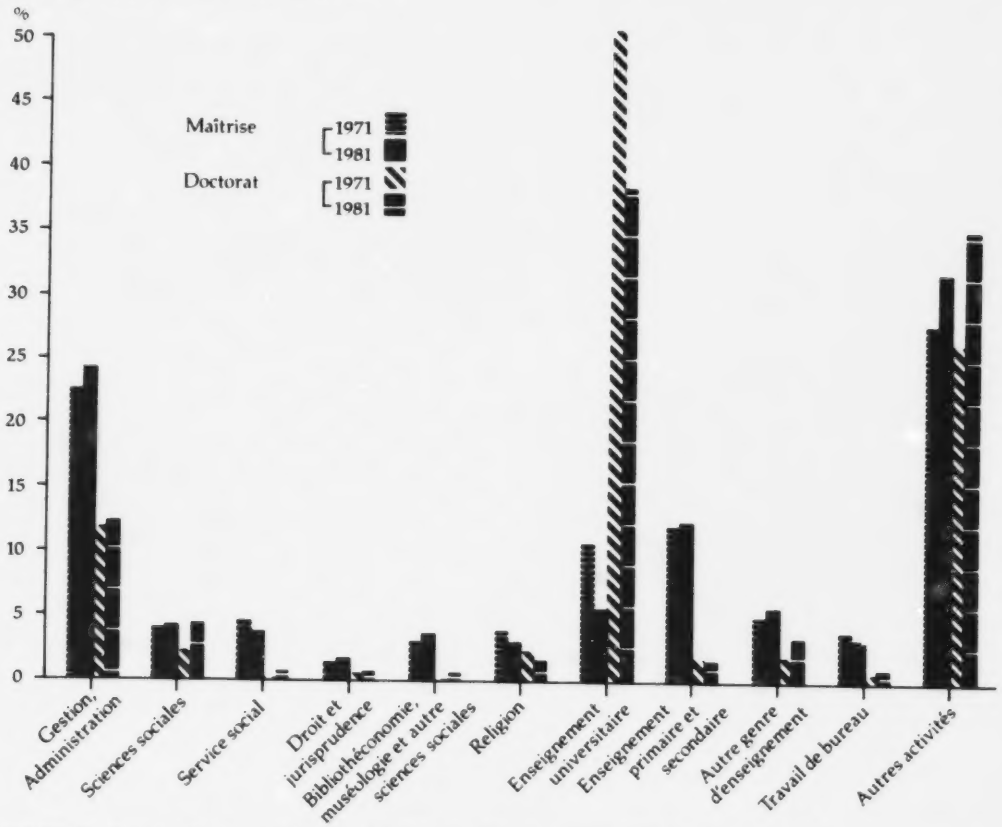

SOURCES: Données de 1971 — *Enquête sur la main d'oeuvre hautement qualifiée*, 1973, Statistique Canada
Données de 1981 — *Les recensements du Canada*, Statistique Canada

Tableau 13

Projets post-universitaires des titulaires d'un doctorat en sciences humaines, 1981, 1982

Projets post-universitaires		DOMAINES D'ETUDE											
		Éducation			Humanités, Beaux-Arts et arts appliqués			Sciences sociales			Total : Toutes disciplines		
		1981	1982	1983	1981	1982	1983	1981	1982	1983	1981	1982	1983
TOTAL	n	94	128	94	188	146	173	285	287	264	1 100	1 192	1 202
	%	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Nombre de ceux qui ont trouvé du travail													
(a) Bourses postdoctorales, aides ou subventions	n	2	-	4	15	10	9	30	34	27	252	278	313
	%	2,1	-	4,3	8,0	6,8	5,2	10,5	11,8	10,2	22,9	23,3	26,0
(b) Autre emploi (1)	n	80	109	69	134	90	113	226	218	197	725	736	696
	%	85,1	85,2	73,4	71,3	61,6	65,3	79,3	76,0	74,6	65,9	61,7	57,9
Nombre de ceux qui n'ont pas trouvé du travail													
(c) Actuellement à la recherche d'un emploi	n	11	18	16	35	40	44	28	30	37	106	148	165
	%	11,7	14,1	17,0	18,6	27,4	25,4	9,8	10,5	14,0	9,6	12,4	13,7
(d) Ne recherchant pas d'emploi pour le moment	n	1	1	4	4	6	7	1	5	3	17	30	27
	%	1,1	0,8	4,3	2,1	4,1	4,0	0,4	1,7	1,1	1,5	2,5	2,2
Total dans la population active (2)	n	93	127	90	184	140	166	284	282	261	1083	1162	1175
	%	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

(1) Y compris les personnes qui étaient employées au moment de terminer leurs études et qui comptaient persévérer dans leur emploi, ainsi que ceux qui avaient signé un contrat en prévision d'un emploi qu'ils devaient occuper dans un avenir rapproché.
(2) Exclut ceux qui n'avaient pas d'emploi et qui n'en cherchaient pas.
Source : Statistique Canada

1.6 Les centres de recherche

Le Conseil se propose de mettre sur pied un réseau de centres visant à combler une grave lacune dans le potentiel canadien de recherche et de communication de la recherche sur des questions nationales d'importance. L'efficacité de tels centres pour le resserrement des liens entre disciplines, universités et régions est prouvée, au Canada comme ailleurs. Ces centres offrent également une optique à long terme de domaines d'étude permanents. Non seulement ils constituent l'infrastructure institutionnelle nécessaire, mais ils catalysent et soutiennent le travail de recherche. Enfin, ces centres sont parfaitement adaptables à d'autres programmes nécessaires décrits dans le Plan.

1.7 L'aide à la recherche et au financement des programmes établis

Depuis l'adoption du système de paiements de transferts au titre du financement des programmes établis, la charge du financement des études postsecondaires est dévolue de plus en plus, mais de façon invisible, au gouvernement fédéral. Si les motifs du phénomène prêtent à controverse, il est clair que la quote-part des provinces dans le financement des universités n'a pas suivi l'augmentation inattendue des inscriptions (voir le tableau 14).

L'érosion des budgets universitaires qui s'est ensuivie a eu un effet néfaste sur la capacité de recherche canadienne, en particulier dans le domaine des sciences humaines, où l'aide à la recherche est relativement restreinte.

TABLEAU 14

Transferts fiscaux FPE/EP en pourcentage des subventions provinciales de fonctionnement des universités et collèges

	1977-1978	1984-1985
Canada	68,9%	79,6%
Terre-Neuve	83,3%	106,9%
Île-du-Prince-Édouard	101,5%	106,9%
Nouvelle-Écosse	87,5%	91,6%
Nouveau-Brunswick	98,1%	101,8%
Québec	56,1%	59,6%
Ontario	73,7%	88,7%
Manitoba	80,3%	102,9%
Saskatchewan	81,6%	90,3%
Alberta	63,9%	73,1%
Colombie-Britannique	78,9%	104,3%

Source : Droits au titre des programmes FPE/EP du ministère des Finances.
Subventions provinciales de fonctionnement (rajustées pour tenir compte des transferts interprovinciaux) : évaluation du Secrétariat d'État à partir des séries publiées de Statistique Canada.

Un certain nombre d'études, y compris celles de Douglas Wright sur l'évolution technologique au Canada, de l'Association canadienne du personnel administratif universitaire, de l'Association des universités et collèges du Canada et de M. Johnson sur les ententes concernant le FPE, démontrent comment l'infrastructure universitaire a été touchée de façon disproportionnée par le manque de crédits.

Face à cette situation, la commission Bovey en Ontario a recommandé que la province vote des crédits spéciaux pour les universités afin d'améliorer leurs collections de bibliothèque et leur matériel de recherche et pour constituer un fonds spécial destiné à la construction et à l'entretien des immeubles.

Ce n'est que grâce à un financement régulier, accompagné des stimulants propres à assurer la qualité de l'enseignement et de la recherche, que le système universitaire canadien continuera de contribuer au renouveau économique et à la croissance nationale.

L'érosion de la position financière des universités a coïncidé avec une période de stagnation de la recherche dans le domaine des sciences humaines. Depuis 1971, la capacité du CRSH de financer la recherche et la formation des chercheurs a diminué de près de 20 p. cent en chiffres absolus. Au cours de la même période, la capacité des universités de financer la recherche de leurs professeurs a également régressé, comme l'indique le rapport Johnson.

Les acquisitions effectuées par les bibliothèques universitaires, surtout celles concernant les périodiques contenant des renseignements sur les toutes dernières recherches en sciences humaines, ont été sensiblement réduites. En outre, les universités ont été incapables de remplacer le matériel essentiel à la réalisation de recherches en sciences humaines au Canada. Les activités de recherche ne cessent pas pour autant, mais les formes les plus coûteuses de recherche sur le terrain, les enquêtes et les études longitudinales sont forcément réduites.

Deux rapports ont récemment établi un lien entre les questions de l'entente sur le financement des programmes établis (FPE) concernant l'enseignement postsecondaire et celles du financement de la recherche avancée. Pour Wright et Johnson, les auteurs des rapports, ce lien s'explique par le pourcentage élevé des coûts du financement de la recherche assumé par les universités. Les deux rapports recommandent que tout au moins les coûts indirects de la recherche soient supportés par les organismes qui octroient des subventions.

À l'heure actuelle, les organismes fédéraux n'assument qu'une partie des coûts de la recherche qu'ils parrainent. Les universités fournissent les locaux, les services communs, le personnel de soutien et les salaires des professeurs en puisant dans leur budget général de fonctionnement, et le gouvernement fédéral verse une contribution très substantielle au titre du FPE.

L'adoption d'une nouvelle politique ayant pour effet de doter les organismes d'aide à la recherche des ressources nécessaires pour assumer les coûts complets de la recherche auraient des incidences très différentes dans le secteur des sciences naturelles, d'une part, et dans celui des sciences humaines, d'autre part. De plus, une telle politique, qui nécessiterait une affectation de plus d'un milliard de dollars, implique soit une injection massive de nouveaux crédits, soit un réaménagement important des paiements de transfert. Dans un cas comme dans l'autre, ce sont les grandes universités qui sont davantage orientées vers la recherche qui inévitablement bénéficieraient de ces programmes. Les universités qui réalisent peu de projets de recherche financés pourraient subir des réductions importantes de leur budget de fonctionnement.

Le CRSH et les autres organismes fédéraux qui soutiennent la recherche en sciences humaines décernent des subventions pour un pourcentage restreint d'initiatives de recherche dans les universités canadiennes et n'assument qu'une petite part des coûts directs de la recherche lorsque des subventions sont accordées. En 1984-1985, le CRSH a fourni 34 millions de dollars sur la contribution fédérale de 44 millions à la recherche universitaire. Le coût réel de la recherche en sciences humaines dans les universités canadiennes est presque vingt fois supérieur à ce montant. Le total des budgets de fonctionnement des universités canadiennes au cours de l'exercice financier 1984-1985 s'établit à quelque 6,2 milliards de dollars. De ce montant, 45 p. 100, ou 2,8 milliards de dollars, sont consacrés à des activités en sciences humaines, et 29 p. 100 de ce dernier montant, soit 815 millions de dollars, servent à financer la recherche dans ces disciplines, selon une étude effectuée par l'Association canadienne du personnel administratif universitaire.

En appliquant les chiffres fournis par l'ACPAU à la recherche en sciences humaines, nous obtenons le tableau suivant des valeurs relatives pour chaque dollar de financement par année:

Financement de la recherche parrainée (coûts directs)	1,00
Crédits prélevés sur les budgets de fonctionnement desuniversités	
Coûts d'infrastructure (coûts directs)	0,39
Frais généraux (coûts indirects)	0,76
Éléments recherche des salaires des professeurs (comprend les coûts indirects associés)	2,46
TOTAL	3,61

Si l'on additionne ces montants aux affectations de crédits actuelles de source fédérale au titre de la recherche, on obtient les totaux figurant dans le tableau suivant et qui représentent les crédits supplémentaires qui seraient requis.

Options	Crédits supplémentaires M $, 1984-1985	
	CRSH	Ensemble des organismes fédéraux
Option I (statu quo)	NÉANT	NÉANT
Option II (coûts directs)	13	17
Option III (II plus coûts indirects)	39	51
Option IV (II et III plus salaires des professeurs)	123	159

Cependant, même si le gouvernement décidait de fournir la totalité des 159 millions de dollars en plus des 44 millions actuels, ce qui porterait le total à 203 millions de dollars, il manquerait toujours 600 millions de dollars pour atteindre le total de 815 millions. Comme l'indique l'étude de l'ACPAU, le rapport salaires des professeurs/financement de la recherche est élevé en sciences humaines (2,46 / 1,00).

2. Les objectifs du Plan quinquennal 1985-1990

Les objectifs du deuxième Plan quinquennal du CRSH sont les suivants :

- Favoriser l'intensification des travaux de recherche en sciences humaines, notamment dans les domaines d'une importance nationale.
- Garantir un nombre suffisant de chercheurs hautement qualifiés et dynamiques pour faire face aux besoins actuels et futurs du Canada.
- Assurer l'appui essentiel à l'infrastructure de la recherche, pour donner aux universités les moyens de s'adapter au changement.
- Promouvoir une communication rapide, globale et rentable de la recherche, au Canada comme à l'étranger.

Les programmes du Conseil pour ces activités fourniront des crédits supplémentaires permettant de mieux financer la recherche essentielle et son infrastructure. Ces programmes assureront, dans toutes les régions du pays, un soutien fédéral tangible à la recherche d'intérêt national.

2.1 Maintien de l'aide à la recherche axée sur les disciplines

Une aide active à la recherche axée sur les disciplines est sans conteste le pivot de toutes les activités de recherche. Une recherche de qualité axée sur les disciplines est essentielle à la formation de chercheurs, de professeurs et d'étudiants hautement qualifiés, ainsi que pour la recherche prioritaire. Elle est également importante pour maintenir un enseignement supérieur dynamique et stimulant devant contribuer à l'avancement des connaissances et permettre à la recherche prioritaire de reposer sur une base intellectuelle solide. La recherche axée sur les disciplines trouve sa justification dans les sphères intellectuelles, culturelles et éducatives aussi bien que sociales et économiques. Environ 45 p. 100 de cette recherche fondamentale financée par le CRSH correspond à des questions importantes pour la société canadienne (voir l'annexe C).

Créer de nouvelles connaissances en sciences humaines et dans les domaines interdisciplinaires connexes reste la fonction première du CRSH, qui aide le Canada au niveau international, ainsi que dans son effort d'introspection, de renouveau économique et de justice sociale. Il faudra, au cours des cinq années à venir, majorer les crédits affectés au programme de subventions adjugées par des pairs à des chercheurs travaillant seuls ou en équipe, pour éviter de ralentir le progrès des connaissances. L'objectif du Plan quinquennal est d'augmenter de 30 p. 100 le nombre de chercheurs financés directement ou indirectement par le CRSH, afin d'améliorer au Canada la formation, l'enseignement et les connaissances de base.

Les augmentations proposées au titre de la recherche axée sur les disciplines sont de deux sortes. D'une part, une augmentation de 1,2 million de dollars pour le budget de base de 1985-1986, ce qui représente le montant des crédits supplémentaires utilisés dans le cadre de ce programme pour la recherche en études canadiennes en 1984-1985. D'autre part, le Conseil propose une hausse de 1 million de dollars en 1985-1986, ainsi que des augmentations similaires pour les années subséquentes.

2.2 Renforcement des initiatives des programmes stratégiques

Recherche prioritaire : Pour assurer la compétitivité économique, la justice sociale et l'efficacité du processus décisionnel, il faut intensifier la recherche dans des domaines soigneusement définis et profitables sur le plan national. Le CRSH s'est doté d'un modeste programme stratégique et son nouveau Plan quinquennal permet de définir de nouveaux secteurs de recherche prioritaire. Les thèmes à étudier comprennent celui de l'éducation dans la société postindustrielle, pour lequel un travail préparatoire a déjà été réalisé. D'autres thèmes concernent la recherche sur les questions autochtones et le droit.

La proposition visant au renforcement des initiatives des programmes stratégiques du Conseil comporte deux volets. Premièrement, l'addition de 2,3 millions de dollars au budget 1985-1986, ce qui

représente le montant des crédits supplémentaires affectés à ces programmes en 1984-1985 et qui n'a pas été renouvelé pour 1985-1986. Deuxièmement, l'ajout de 2 millions de dollars aux programmes existants pour faire face aux engagements et à la demande prévue pour 1985-1986. D'autres crédits permettraient d'entreprendre des recherches sur de nouveaux thèmes, comme il est indiqué plus haut.

Aide aux petites universités : En raison de leur taille ou de leur isolement, les petites universités ont des difficultés particulières à organiser une recherche dynamique. Les chercheurs, faute d'un matériel de bibliothèque, doivent se déplacer fréquemment pour rester en contact avec les principaux courants de la recherche.

En augmentant la capacité et les activités de recherche des petites universités, le programme a aussi provoqué une augmentation parallèle des crédits nécessaires pour soutenir cette recherche. Un relèvement du niveau de financement consenti par le Conseil, en vue de le porter au delà du plafond de 25 000 dollars par établissement, aiderait beaucoup à atteindre les objectifs fondamentaux du programme (c'est-à-dire favoriser l'accroissement de la capacité et des activités de recherche dans les petites universités de façon à permettre éventuellement au personnel enseignant de participer en plus grand nombre au programme d'aide à la recherche du Conseil). La valeur des résultats obtenus a dépassé l'investissement, relativement modeste. Le triplement des subventions permettra sans doute d'accroître sensiblement le rendement.

C'est pourquoi il leur faut un financement spécial, afin d'augmenter la contribution de leur corps enseignant à la recherche nationale et à la résolution des problèmes régionaux. Le plan prévoit une augmentation d'un million en 1985-1988, et de 1,5 million en 1988-1990.

Aide aux collections spécialisées : Les bibliothèques de recherche étant les laboratoires de nos disciplines, c'est réaliser un investissement fondamental dans la recherche que de les soutenir. Ces bibliothèques sont directement liées à tous les programmes mentionnés jusqu'ici. Les universités, dont le budget diminue, ne peuvent entretenir et enrichir les collections destinées à leur recherche que si le CRSH leur offre un important programme d'assistance. Le programme modeste qui existe déjà doit être étoffé pour que nos bibliothèques de recherche soit maintenues à un niveau suffisant pour servir la recherche nationale. D'après le plan, les crédits passeraient de 800 000 $ à 1,3 million en 1985-1986, et à 3,3 millions en 1989-1990.

Outils de recherche en études canadiennes : Ce programme, étroitement lié à celui destiné à l'amélioration des collections spécialisées, est essentiel pour renforcer l'infrastructure de la recherche au Canada. Il doit être étendu pour élargir et rendre plus efficace l'accès aux documents et aux collections

Institut canadien pour les microreproductions historiques : En raison de l'emploi d'acides dans la fabrication du papier au cours des 150 dernières années, une grande partie des imprimés appartenant au

patrimoine et des ressources documentaires du Canada risquent d'être perdus. De plus, les collections d'oeuvres canadiennes sont éparpillées dans tout le pays, et l'accès à des milliers de publications canadiennes anciennes est difficile aux chercheurs. Le problème de putréfaction, qui va s'accélérant, atteint maintenant des proportions critiques. Conscient de l'aggravation du problème et de l'importance de cette source de renseignements irremplaçable pour bien des disciplines et pour le patrimoine national, l'Institut s'est attiré la faveur du public. Nous proposons donc, dans le Plan quinquennal, que l'Institut canadien des microreproductions historiques reçoive, de 1985-1986 à 1990-1991, des subventions annuelles pour continuer à mettre sur film et à distribuer sur microfiches les livres, brochures et périodiques canadiens antérieurs à 1901. Nous demandons des crédits de 500 000 $ de 1985-1986 à 1989-1990.

2.3 Une nouvelle génération de chercheurs

Le 8 novembre 1984, l'honorable Michael Wilson déclarait que la matière grise est une ressource nationale primordiale. L'éducation est un "investissement", une "ressource fondamentale". L'enseignement et la recherche deviennent de plus en plus essentiels pour l'avenir économique, l'harmonie sociale et l'identité nationale du Canada. Il est couramment admis à l'heure actuelle que nous risquons de perdre une génération de jeunes chercheurs essentiels pour notre avenir.

En raison de l'accroissement du nombre de départs à la retraite, le Canada aura besoin d'un plus grand nombre de diplômés en sciences humaines dans les années 90 pour éviter l'américanisation de notre enseignement de pointe au moment même où les États-Unis solliciteront nos meilleurs éléments.

Nous proposons une stratégie en trois parties fondée sur les ressources existantes, plus un nouveau programme pour répondre à ce besoin national pressant. Les programmes actuels offrent des bourses de doctorat et d'études postdoctorales. Ils permettent de former de jeunes Canadiens particulièrement doués dans un système très concurrentiel. Avec ce mouvement de formation d'un personnel hautement qualifié, il est évident qu'il faut des programmes de doctorat et d'études postdoctorales plus étoffés.

Comme l'indique la partie du Plan quinquennal portant sur les réalisations, la diminution du taux de réussite des nouveaux candidats aux Bourses de doctorat, qui est passé de 28 p. 100 en 1982 à 18 p. 100 en 1985-1986, est tout à fait inacceptable. L'augmentation du nombre de bourses de doctorat est à mettre en première priorité.

Le fait que moins du tiers des candidats au programme d'études postdoctorales réussissent à obtenir des bourses et que la sélection se limite à ceux qui ont déjà obtenu leur diplôme, constitue en outre un gaspillage de talents au détriment de la recherche canadienne. Le second volet de la stratégie du Conseil prévoit un accroissement du nombre de bourses accordées dans le cadre de ce programme.

Le renforcement de ces deux programmes constitue la base du troisième volet de la stratégie proposée par le Conseil, la création d'un nouveau programme de Bourse de recherche du Canada. Les objectifs du programme sont de stimuler les activités de recherche dans une période où les possibilités d'emploi sont peu élevées dans les universités et de constituer une capacité canadienne de recherche en sciences humaines en prévision de la croissance de la demande de chercheurs au cours des années 90, ce qui permettra de combler le vide qui doit apparaître au début de la prochaine décennie.

Les bourses de recherche du Canada, de 35 000 dollars par an et par personne (y compris une indemnité de recherche), seront valables pendant cinq ans au Canada. Les boursiers seront choisis sur concours en collaboration étroite avec les universités et les organismes de recherche des secteurs privés et du bénévolat. Ce programme permettra donc, au moment voulu, d'améliorer l'interaction des secteurs universitaire, gouvernementaux et privé. D'un autre côté, ces bourses ne peuvent atteindre leur objectif que si elles sont soutenues par un programme de bourses de doctorat plus étoffé, source d'une réserve de main-d'oeuvre où pourront être puisés les boursiers. C'est pourquoi l'équilibre entre les deux programmes sera soigneusement maintenu.

Cette initiative est parallèle au programme actuel de bourses de recherche universitaire du CRSNG.

Le tableau 15 ci-après montre le profil de croissance proposé pour les programmes de perfectionnement des ressources humaines du Conseil, dans le cadre de cette stratégie à trois volets.

TABLEAU 15

Nombre proposé	1985-1986	1986-1987	1987-1988	1988-1989	1989-1990
Bourses doctorales	1 200	1 250	1 300	1 350	1 400
Bourses postdoctorales	175	190	210	225	225
Bourses de recherche	-	150	290	430	570
TOTAL	1 375	1 590	1 800	2 005	2 195

Le Conseil, de concert avec l'ensemble des scientifiques, estime que la mise en oeuvre de cette stratégie est une priorité pour le Canada. Les besoins du pays et du secteur universitaire s'y trouvent rassemblés.

2.4 Un réseau vital de communications

Le réseau national de communication de la recherche est nécessaire pour faire diffuser les résultats de la recherche savante canadienne par nos moyens de communication, et pour étoffer le dialogue entre les régions et les langues en appliquant les nouvelles techniques de communication. Après plusieurs années de difficultés financières, ce réseau doit être renforcé, avec toutes ses composantes essentielles.

La production de nouvelles connaissances et l'utilisation de nouvelles techniques ne suffiront pas à résoudre les problèmes socio-économiques du Canada. Pour protéger notre patrimoine culturel de l'influence écrasante des États-Unis et diffuser notre recherche, tant fondamentale qu'appliquée, il nous faut un réseau national perfectionné de communication : c'est là le secret d'une collectivité vivante de chercheurs. Au même titre que la Transcanadienne, qu'une ligne aérienne nationale ou que le CP, ce réseau rapproche les régions et favorise la communication au sein de la collectivité nationale.

Au cours des vingt dernières années, la capacité de recherche canadienne en sciences humaines s'est accrue et améliorée malgré la nécessité d'un moratoire sur le soutien aux nouvelles publications savantes. L'établissement d'un réseau national de communication de la recherche et son expansion traduisent en partie cette croissance et cette évolution. Le défi consiste maintenant à maintenir le réseau déjà en place et à en renforcer les divers éléments de façon que la capacité de recherche canadienne puisse s'accroître en cette période de restrictions financières et de multiplication des demandes concurrentes à l'égard des fonds publics. La recherche en sciences humaines ne saurait être poursuivie de façon satisfaisante sans l'existence d'un système qui permette d'en communiquer les résultats, de les analyser et de les réintégrer dans le processus de production de la recherche.

Le CRSH doit s'assurer que la structure de communication des résultats de la recherche est suffisamment solide pour supporter la pression exercée par la hausse des coûts, la pénurie de ressources et la vive concurrence des autres réseaux de communication nationaux, spécialement ceux des États-Unis. Tout en s'organisant pour pouvoir répondre aux demandes sans cesse croissantes des revues scientifiques, des maisons d'édition et des associations savantes, le Conseil doit en même temps encourager celles-ci à renforcer la structure de base de leur système de communication. Ce faisant, il assurera une utilisation judicieuse et rationnelle des ressources publiques et privées.

Il faut promouvoir l'élaboration de stratégies et d'instruments améliorés de commercialisation pour les maisons d'édition savantes et de revues consacrées à la recherche, inventer des formules d'aide mutuelle par le truchement de séminaires et de rencontres en vue d'échanger des renseignements sur le processus de diffusion de la recherche au Canada, améliorer les techniques de gestion, et intensifier la collaboration entre les revues scientifiques, les

maisons d'édition et les associations savantes en vue d'une meilleure utilisation des ressources. L'objectif visé est le renforcement et le perfectionnement du système de diffusion de la recherche.

À cet égard, le second défi du Conseil est d'intégrer les nouvelles techniques de communication aux méthodes traditionnelles de communication de la recherche. Cela ne consiste pas uniquement à utiliser les nouvelles techniques de production, mais à utiliser les nouvelles techniques de communication qui n'ont jamais été utilisées auparavant pour la diffusion de la recherche. Des formules telles que la tenue de conférences à l'aide d'ordinateurs sont déjà utilisées et font actuellement l'objet d'évaluations; des participants travaillant dans des endroits très éloignés les uns des autres peuvent tenir des conférences grâce à la technologie des satellites; la diffusion des résultats et l'enregistrement des compte rendus de conférences sont effectués grâce à des bases de données informatiques facilement accessibles. L'univers de la communication est lui-même en période de transition et nul ne sait où aboutira cette évolution. Le Conseil doit s'interroger sur l'incidence de ce changement sur la répartition de ses ressources en vue de la diffusion des résultats de la recherche tout autant que sur le système de communication de ces résultats proprement dit. À ces fins, le Conseil a mis sur pied un groupe d'étude sur la communication de la recherche et la technologie.

Il ne s'agit pas uniquement de préserver des valeurs et des traditions depuis longtemps établies concernant le libre accès à la connaissance et la consultation gratuite des documents, mais également l'efficacité du processus de recherche, qui repose largement sur le libre accès illimité à la connaissance et à l'information. Des ressources seront requises pour l'amélioration technique du système de diffusion de la recherche et pour assurer que ce système demeure ouvert et accessible à tous.

Le troisième défi auquel le Conseil est confronté est l'amélioration des liens qu'il entretient avec les autres systèmes de communication de la collectivité, au sens large du terme, dans laquelle il évolue. Pour pouvoir réaliser un essor économique plus vigoureux, pour pouvoir résoudre judicieusement les problèmes socio-économiques auxquels il devra faire face au cours des années 80 et au delà, pour mener à bien les transformations rendues nécessaires par suite de l'évolution de la conjoncture socio-économique et politique, le Canada se doit de mettre à profit les fruits de ses propres initiatives de recherche. L'un des éléments clés de l'essor économique et industriel, est la rapidité avec laquelle les conclusions de la recherche sont intégrées dans la production. Il faut améliorer le système de diffusion de la recherche aux administrateurs et aux décideurs. L'accès aux réseaux de communication de la recherche doit être facilité pour que les résultats de la recherche puissent être utilisés par la société en général. Nous proposons une augmentation de budget de 1 million de dollars en 1985-1986, passant à 2,5 millions en 1989-1990.

2.5 Les centres de recherche

Après consultation des intéressés, le CRSH va lancer des travaux stratégiques et d'infrastructure nouveaux et plus importants, qui serviront de base à la poursuite d'une recherche prioritaire.

Les centres de recherche proposés s'attaqueront à des problèmes canadiens graves, durables et d'intérêt national. Nous ne pouvons nous permettre, à une époque où l'évolution est si rapide, d'avoir recours à des expédients pour résoudre des problèmes prévisibles. Dans les pays où existe une longue tradition universitaire, l'existence de centres de recherche a contribué de façon inestimable à la rationalisation des ressources humaines et matérielles. Un centre de recherche permet à des équipes de chercheurs travaillant à des programmes interdépendants de partager les coûts directs et indirects de la recherche et d'utiliser à meilleur escient l'ensemble des ressources disponibles. Il devient un lieu vivant d'érudition et de découverte, où les étudiants de maîtrise et de doctorat, les boursiers postdoctoraux et les directeurs de recherche peuvent s'entretenir et avancer leurs travaux en collaboration, et partager l'infrastructure nécessaire pour communiquer efficacement les résultats de la recherche au grand public.

Le Conseil, par l'intermédiaire de subventions concertées, de grandes subventions et de subventions individuelles et aux universités, a financé des projets qui, par le niveau des chercheurs et la richesse de la documentation, ont acquis de facto une réputation d'excellence. Au cours de ces cinq premières années d'existence, le programme de subventions stratégiques a permis de financer des centres de recherche sur le vieillissement de la population.

Les universités, selon leur domaine de prédilection, ont créé leurs propres centres de recherche. Ce nouveau programme, fondé sur un système concurrentiel d'évaluation par des pairs-spécialistes, pourrait leur offrir un meilleur financement et assurer, pour des problèmes particuliers, une collaboration avec des secteurs extra-universitaires. La Formation de chercheurs et l'aide à la recherche (Québec) administre déjà un programme de ce genre avec succès. Un réseau de centres de recherche en sciences humaines au Canada pourrait mettre à profit les ressources existantes.

Ce programme aurait donc pour but d'améliorer la collaboration en matière de recherche dans des domaines comme les études de gestion, l'innovation technologique, les relations de travail, le perfectionnement des ressources humaines et la productivité. N'étant lié ni à une discipline en particulier ni à un lieu précis, et disposant d'une grande souplesse, il renforcera les liens entre les universités, régions et provinces, enrichira le secteur privé et les collectivités locales, et axera la recherche sur les grandes questions d'intérêt national, ce qui facilitera la résolution de problèmes à long terme.

Le succès remporté par le Conseil dans l'aide accordée aux centres de recherche sur le vieillissement l'a incité à envisager d'étendre cette sorte d'aide à d'autres domaines d'envergure nationale. L'idée est de créer un centre synergique qui non seulement fait fructifier l'aide directe qui lui est destinée, mais parvient également à obtenir des bourses de recherche, des crédits pour les bibliothèques de recherche et pour les propositions de recherche en général. Ces instituts et réseaux ne serviraient pas uniquement de point de convergence pour les chercheurs et les promoteurs de la recherche interdisciplinaire et multidisciplinaire, mais rempliraient également les fonctions suivantes, au même titre que les centres actuels :

- o dispenser des cours d'initiation à la recherche et favoriser le perfectionnement des techniques de recherche dans les domaines prioritaires;

- o servir d'intermédiaires à titre à la fois officiel et officieux, dans le réseau de communication;

- o mettre des installations à la disposition des chercheurs provenant d'autres institutions et d'autres pays;

- o assurer la liaison entre les chercheurs et les utilisateurs de la recherche, en particulier dans l'administration publique et dans le secteur privé.

Les domaines d'études suivants sont des exemples des possibilités envisageables pour les centres et les réseaux :

- o innovation, productivité et compétitivité internationale, études canadiennes et patrimoine canadien, commerce extérieur et connaissance des cultures et des langues de nos partenaires commerciaux, initiation au marché du travail, études féminines, personnes handicapées, perfectionnement des ressources et structure sociale, techniques de communication, les autochtones, le Nord, le Canada et le tiers monde, les arts et la culture au Canada, la gestion de l'organisation au Canada, les pays du Pacifique, les études russes, le patrimoine intellectuel, l'intelligence artificielle, les médicaments dans la société canadienne et l'éthique biomédicale.

Ce type d'aide serait également consenti pour de grands projets et travaux de référence canadiens tels que le Dictionnaire biographique du Canada, L'Atlas historique du Canada, et le Trésor de la langue française au Québec. Tous ces projets ont déjà reçu un engagement financier à long terme du Conseil.

Ce programme exigera une collaboration étroite avec le secteur de la recherche pour définir les sujets d'étude et élaborer à partir de ce qui existe, et pour concevoir chaque centre de manière qu'il corresponde le mieux possible à son affectation. Le budget, modeste au début (un million de dollars en 1985-1986), augmentera ensuite progressivement pour atteindre 12 millions en 1989-1990.

2.6 Instituts canadiens de recherche à l'étranger

Plusieurs activités et programmes valables complémentaires de la recherche en sciences humaines et étroitement liés à celle-ci ne cadrent pas exactement dans nos programmes ou ceux d'autres organismes accordant des subventions, et ne correspondent souvent aux paramètres d'aucun ministère. Nous prenons comme exemples l'Institut canadien de la Méditerranée et le Shastri-Canadian Institute. Ces organismes, qui jouissent de l'appui des milieux universitaires, sont très importants pour les activités et le prestige internationaux du Canada. Si le CRSH a été en mesure, jusqu'ici, d'aider l'Institut de la Méditerranée à payer ses frais de recherche, son budget actuel ne lui permet plus de le faire.

Le rôle principal de ces organisations est de faciliter l'accès aux documents et aux lieux de recherche, en vertu d'accord bilatéraux, et d'aider les chercheurs à obtenir l'autorisation officielle nécessaire pour réaliser des projets de recherche particuliers. Cet accès peut se révéler fort difficile, voire impossible, même pour un chercheur expérimenté. Dans certains cas, les permis autorisant des projets d'envergure, comme les fouilles archéologiques, doivent, de par la loi, être obtenus par une organisation de ce genre au nom de l'équipe de recherche concernée.

Ces organisations jouent également un rôle important dans le réseau canadien de communication de la recherche, assurant la coordination des conférences sur des thèmes canadiens organisées à l'étranger ainsi que des conférences publiques organisées par des chercheurs canadiens en visite. Elles servent également à représenter le Canada à l'étranger et c'est à elles que les chercheurs étrangers s'adressent normalement pour obtenir des renseignements sur le Canada.

Reconnaissant que ce genre d'organisation court un risque du fait qu'il n'a ni "siège" ni source stable de financement, le Conseil se propose d'accorder de modestes crédits supplémentaires (500 000 $ en 1985-1987, augmentant jusqu'à 700 000 $ en 1990), au maintien de l'aide aux instituts canadiens de recherche à l'étranger, à répartir selon des critères adaptés aux travaux à réaliser, après évaluation par des spécialistes.

3. Considérations financières

3.1 Confirmation des programmes de base

La mise en oeuvre du plan recommandé par le Conseil pour la période de 1985 à 1990 viserait à l'enrichissement des programmes de subvention à la recherche axée sur les disciplines. L'affectation de 1,2 million de dollars de crédits supplémentaires en 1985-1986, lesquels n'ont pas été retenus sur le budget de 1984-1985, permettrait d'accorder environ 75 subventions de plus. L'affectation d'un million de dollars de plus pour la consolidation du programme permettrait d'accorder 50 subventions supplémentaires. Ainsi, en 1985-1986, il serait possible de décerner environ 1 000 subventions au titre du programme contre 850 en 1984-1985. L'addition d'un million de dollars par année pour 1986-1987 et 1987-1988 permettrait l'octroi de 50 bourses additionnelles pour chacune de ces années. Le Plan prévoit l'addition de 50 autres subventions pour les deux années 1988-1989 et 1989-1990. Au total, environ 1 150 subventions de recherche seraient mises à la disposition des chercheurs canadiens en 1989-1990. Le programme continuera malgré tout à ne financer que 6 p. 100 des professeurs universitaires à temps plein, annuellement.

Un montant de 2,3 millions de dollars serait versé en 1985-1986 pour la recherche prioritaire, pour compenser la perte de crédits supplémentaires enregistrée dans le budget de l'année précédente. L'enrichissement de ce programme comporte également l'affectation de 2 millions de dollars supplémentaires en vue d'attribuer un plus grand nombre de bourses à la recherche sur des thèmes d'intérêt national. En 1986-1987, un montant supplémentaire de 3 millions de dollars serait déboursé pour l'introduction de deux nouveaux thèmes : l'éducation dans une société en transformation et la recherche collective sur les questions autochtones, et pour une plus grande extension des programmes de recherche prioritaire actuels. En 1988-1989, des crédits spéciaux seront prévus pour la recherche en droit. En 1989-1990, il y aurait un montant supplémentaire de 11 millions de dollars de prévu (en dollars de 1985-1986) pour la recherche prioritaire.

Dans la foulée des initiatives stratégiques du Conseil, deux programmes de moindre envergure bénéficieraient également d'un financement accru. Le programme d'Aide aux petites universités verrait son budget tripler, avec une augmentation d'un million de dollars en 1985-1986.Cela permettrait au Conseil de relever le plafond des subventions accordées aux petites universités pour le porter à 75 000 dollars par année. En 1988-1989, un autre demi million de dollars serait ajouté au budget pour permettre d'étendre les subventions à d'autres petits établissements qui sont présentement exclus du programme. En 1989-1990, le programme serait doté d'un montant supplémentaire de 1,5 million de dollars (en dollars de 1985-1986). Le budget du programme d'Aide aux collections spécialisées serait augmenté de 500 000 $ en 1985-1986. Un autre million de dollars serait ajouté en 1986-1987 et un demi million au cours des deux années 1987-1988 et 1989-1990. De plus, 500 000 $ par an sont prévus pour le financement de l'Institut canadien de microreproductions historiques.

Les programmes actuels de perfectionnement des ressources humaines seraient enrichis. En 1985-1986, des crédits supplémentaires de 1,6 millions de dollars seraient affectés au programme de bourses de doctorat, pour l'attribution de 150 nouvelles bourses, et 2,4 millions de dollars de plus seraient débloqués en 1986-1987, pour 200 nouvelles bourses. L'addition de 50 bourses pour chacune des trois années subséquentes coûterait 600 000 dollars de plus par année. Il faudrait prévoir pour ce programme un montant supplémentaire de 4,3 millions de dollars (en dollars de 1985-1986) pour la fin de la période de planificaton. En 1985-1986, 20 bourses supplémentaires seraient attribuées au titre du programme de bourses postdoctorales, au coût de 400 000 $; en 1986-1987, il y en aurait 35, représentant 800 000 $. Il y en aurait 20 de plus en 1987-1988, et 15 de plus en 1988-1989. À ce stade, le programme aura atteint à peu près son niveau maximal de bourses. Cette addition nécessitera une hausse de 1,5 million de dollars (en dollars de 1985-1986) en 1989-1990.

Le Conseil se propose d'accroître l'aide qu'il accorde à la communication de la recherche d'environ un million de dollars en 1985-1986 et d'ajouter 500 000 dollars de plus pour chacune des années 1987-1988, 1988-1989 et 1989-1990. Grâce à ces augmentations, il sera possible de disposer des ressources nécessaires pour contrebalancer à court terme la hausse des coûts et promouvoir à long terme l'utilisation des nouvelles techniques de communication.

Conformément au regain d'internationalisme canadien, et par suite des demandes formulées par ses éléments constitutifs, le Conseil propose un programme modeste, avec un budget de départ de 0,5 million de dollars par année, pour aider les instituts de recherche canadiens à l'étranger. De tels instituts constituent un élément utile de l'infrastructure de la recherche nationale, et font partie intégrante de la recherche et de la formation dans plusieurs pays.

3.2 Initiatives

Deux initiatives permettraient au CRSH de relever de façon satisfaisante les défis lancés aux chercheurs et aux universitaires pour la fin des années 80. Pour répondre aux besoins du Canada et de nos universités en chercheurs hautement qualifiés, le Conseil se propose tout d'abord de créer un programme de bourses de recherche du Canada qui, la première année, offrirait environ 150 bourses dans les universités canadiennes et les secteurs privé et bénévole. Ce programme, qui serait doublé l'année suivante, recevrait 5 millions de dollars supplémentaires d'ici 1989-1990; il financerait alors environ 570 bourses de recherche. Le Conseil surveillera ce programme de près à mesure de son évolution pour assurer un juste équilibre avec les programmes de bourses doctorales et postdoctorales et l'adapter à la situation nationale. Il faut comprendre que les boursiers seront des chercheurs et que, par leurs activités, ils vont augmenter - et non diminuer - la proportion des ressources investies dans la recherche.

La seconde initiative, les centres de recherche, qui débuterait avec un budget modeste en 1985-1986, ne soutiendrait que la recherche concertée sur les principaux problèmes persistants d'importance nationale. Ce programme passerait d'un million de dollars en 1985-1986 à 12 millions en 1989-1990, en chiffres absolus. Ces centres seraient idéaux pour centraliser la recherche, la formation et les communications en matière de recherche dans des secteurs réputés d'intérêt national.

3.3 Options

(a) Le Plan recommandé : Le Plan recommandé prévoit la mise en place progressive des deux principales initiatives, ainsi qu'une modeste expansion des programmes existants, surtout la recherche prioritaire, tout en tenant compte des restrictions budgétaires souhaitées par le gouvernement. Il offre au CRSH une base saine pour aborder les problèmes importants auxquels le Canada doit faire face et pour stimuler la recherche et la formation.

La mise en oeuvre des deux principales initiatives serait progressive. Le programme des bourses de recherche du Canada, qui démarrerait en 1986-1987, augmenterait de 5,0 millions de dollars par an jusqu'en 1989-1990. À ce moment-là, près de 570 boursiers seraient subventionnés. Le programme permettrait ainsi à un nombre modeste de jeunes Canadiens de talent de remplir les postes universitaires vacants et créerait un noyau solide de chercheurs bien formés, qui contribueraient à maintenir l'intégrité et le niveau de nos universités.

Le programme des centres de recherche serait modeste au départ, avec un million de dollars pour 1985-1986, afin de consolider, dans l'immédiat, quelques centres existants. De 1986-1987 à 1989-1990, il connaîtrait une augmentation annuelle moyenne de 2,8 millions de dollars environ. Il y aurait aussi un programme de moindre envergure pour les instituts canadiens de recherche à l'étranger.

Cette information sur l'option recommandée est résumée dans le tableau ci-joint.

(b) La version réduite : Cette version est nettement moins acceptable pour le CRSH et sa clientèle, parce que plusieurs programmes relativement petits mais importants ne seraient pas étoffés. L'augmentation du financement des programmes d'aide à la diffusion de la recherche et aux petites universités serait retardée, et les collections spécialisées ne recevraient aucun crédit.

Les programmes de recherche axée sur les disciplines et prioritaire et de bourses doctorales et postdoctorales se développeraient toutefois au même rythme que dans le plan que nous recommandons.

Les centres de recherche et le programme de bourses de recherche du Canada ne seraient pas financés en 1985-1986, mais de 1986-1987 à 1989-1990, ils se développeraient à un rythme plus lent que dans le plan recommandé. Ce démarrage tardif limiterait considérablement la capacité du Conseil à fournir une aide immédiate aux centres actuellement chargés de questions nationales essentielles. Le ralentissement de leur expansion entraverait leur rayonnement.

Le tableau de la version réduite (p. 72) résume cette information.

3.4 Dépenses de fonctionnement

Rendement de 1978-1979 à 1984-1985

L'état récapitulatif ci-après des dépenses de fonctionnement prévues aux Estimés du CRSH depuis sa création en 1978-1979 indique une réduction nette de 850 000 dollars en chiffres absolus.

ÉTAT RÉCAPITULATIF : ESTIMÉS DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT DU CRSH
1978-1979 à 1985-1986

	(en milliers de dollars)	A.-P.
Budget principal 1978-1979	4 234	110
PLUS : Provisions pour "majorations de prix" consenties annuellement par le Conseil du Trésor pour 1979-1980 à 1985-1986	2 643	
Crédits supplémentaires accordés pour les nouvelles activités prévues au programme de 1982-1983 à ce jour (net)	230	
TOTAL	7 107	
Budget principal 1985-1986	6 257	107
Réductions budgétaires (net) 1978-1979 à ce jour	850	3

Ces économies ont pu être réalisées en dépit d'une hausse considérable des activités du Conseil liées à l'octroi de subventions, c'est-à-dire du nombre de programmes administrés et du nombre de demandes de subventions reçues. Ces dernières ont augmenté de 48 p. 100 au cours des années 1978-1979 à 1984-1985, comme l'illustre le tableau suivant :

NOMBRE DE DEMANDES DE SUBVENTIONS

1978-1979	1980-1981	1982-1983	1983-1984	1984-1985
5 538	6 539	7 380	8 054	8 215

+ 48 %

Le principe de l'évaluation par des pairs-spécialistes est indispensable au système d'attribution des subventions du Conseil et aux chercheurs eux-mêmes, et la sélection des candidats aux différentes bourses et subventions se fait toujours en conformité avec ce principe. Aux prises avec un surcroît d'activités et disposant pratiquement du même effectif d'une année à l'autre, le Conseil subit une tension considérable, et malgré tout, il est parvenu à réaliser une réduction nette de ses coûts de fonctionnement au cours des dernières années.

Besoins, 1985-1990

L'accroissement de la charge de travail reliée aux initiatives proposées dans le plan nécessitera six personnes supplémentaires en 1985-1986, ce nombre sera porté à douze pour 1989-1990. En outre, le Conseil doit concevoir et mettre en place de meilleurs systèmes d'information de gestion, de manière à faciliter et renforcer les fonctions reliées à la planification et à l'évaluation du programme, à l'élaboration des grandes orientations, ainsi qu'à la gestion et à la diffusion des documents, ce qui exigera quatre personnes supplémentaires à compter de 1985-1986.

Le Conseil prévoit qu'il y aura 1 000 demandes de subvention de plus (programmes existants et nouveaux) au cours de la première année, et que ce nombre pourra atteindre 2 500 au cours des trois dernières années (jusqu'à 1989-1990). Un montant supplémentaire de 120 000 $

est requis en 1985-1986 afin de couvrir les coûts de sélection et les frais de fonctionnement connexes; ce montant sera de 270 000 $ en 1986-1987 et 360 000 $ de 1987-1988 à 1989-1990. Voici donc en résumé les coûts de fonctionnement supplémentaires que représente le Plan :

(EN MILLIERS DE DOLLARS DE 1985-1986)

	1985-1986	1986-1987	1987-1988	1988-1989	1989-1990
Salaires, avantages et autres frais du personnel	250	500	675	650	650
Automatisation	200	200	-	-	-
Sélection et autres coûts de fonctionnement	120	270	360	360	360
	570	970	1 035	1 010	1 010
(arrondis, millions de dollars)	0,6	1,0	1,0	1,0	1,0
Années-personnes	(10)	(13)	(16)	(16)	(16)

Des vérifications internes intégrées et des études d'évaluation du programme seront effectuées au cours de la période de planification, et aux dates fixées dans les plans d'évaluation et de vérification à long terme du Conseil, en vue d'assurer l'efficience et l'efficacité des programmes et de leur fonctionnement.

4. Conclusion

Grâce aux investissements faits jusqu'à maintenant dans le système de recherche canadien, la recherche en sciences humaines est en plein essor. Les études menées par le Conseil et l'expérience que ce dernier a acquise grâce à ses programmes indiquent que, dans plusieurs domaines, il y a fusion de la recherche et que cette situation est sur le point de permettre d'importants progrès. Le programme stratégique du CRSH est fondé sur le besoin de tirer profit du travail accompli et de donner l'élan nécessaire à ces progrès.

Il est de plus en plus nécessaire que les chercheurs en sciences humaines traitent des problèmes que le passage à la société post-industrielle cause aux décideurs. Toutefois, le coût sans cesse plus élevé d'une telle recherche menace d'amoindrir sa contribution à notre compréhension de ce que nous sommes et de notre culture. Faute

de contributions importantes, la dimension canadienne de notre recherche nationale sera réduite. Le Conseil se propose donc de poursuivre la recherche actuelle et les activités de formation, et de combler les vides laissés par le manque de financement.

Pour que la recherche prospère, elle doit se dérouler dans un contexte libre de tout esprit de concurrence destructrice, où la quête des subventions remplace la qualité, où des objectifs à court terme définis de façon interne remplacent une contribution à long terme à des objectifs nationaux.

En acceptant le Plan recommandé, le gouvernement confirmerait qu'il comprend le rôle de la recherche et permettrait à l'ensemble des chercheurs d'apporter une contribution raisonnable, quoique modeste, à la société canadienne. Le CRSH a besoin, maintenant plus que jamais, d'une augmentation planifiée et substantielle de son budget.

CONSEIL DE RECHERCHES EN SCIENCES HUMAINES DU CANADA
PLAN QUINQUENNAL
1985-1986 À 1989-1990
(EN MILLIONS DE DOLLARS DE 1985-1986)
Plan recommandé

	NOUVEAUX PROGRAMMES FINANCEMENT PROPOSÉ SUR LA BASE DE 1985-1986				
	1985-1986	1986-1987	1987-1988*	1988-1989	1989-1990
Recherche axée sur les disciplines	2,2	3,2	4,2	4,7	5,2
Programmes stratégiques :					
Recherche prioritaire	4,3	7,3	8,3	9,3	11,0
Petites universités	1,0	1,0	1,0	1,5	1,5
Collections spécialisées	0,5	1,5	2,0	2,0	2,5
Outils de recherche en études canadiennes	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5
Total partiel	6,3	10,3	11,8	13,3	15,5
Perfectionnement des ressources humaines :					
Bourses de recherche du Canada	-	5,3	10,2	15,1	20,0
Bourses de doctorat	1,6	2,4	3,0	3,6	4,3
Bourses postdoctorales	0,4	0,8	1,2	1,5	1,5
Total partiel	2,0	8,5	14,4	20,2	25,8
Diffusion de la recherche	1,0	1,0	1,5	2,0	2,5
Centres de recherche	1,0	5,0	8,0	10,0	12,0
Instituts canadiens de recherche à l'étranger	0,5	0,5	0,6	0,6	0,7
Total du programme	13,0	28,5	40,5	50,8	61,7
Dépenses de fonctionnement	0,6	1,0	1,0	1,0	1,0
TOTAL (en millions de dollars)	13,6	29,5	41,5	51,8	62,7
BUDGET TOTAL	74,5	90,4	100,4	110,7	121,6
EN MILLIONS DE $ COURANTS**					
NOUVEAU FINANCEMENT TOTAL	13,6	30,7	44,8	58,1	73,2
BUDGET TOTAL	74,5	94,0	108,5	124,3	142,0

* Le financement de 2 millions de dollars se termine en 1986-1987.
** Supposant une inflation annuelle de 4 p. 100 entre 1986 et 1990.

22-05-85

CONSEIL DE RECHERCHES EN SCIENCES HUMAINES DU CANADA
PLAN QUINQUENNAL
1985-1986 À 1989-1990
(EN MILLIONS DE DOLLARS DE 1985-1986)
Version réduite

	NOUVEAUX PROGRAMMES FINANCEMENT PROPOSÉ SUR LA BASE DE 1985-1986				
	1985-1986	1986-1987	1987-1988*	1988-1989	1989-1990
Recherche axée sur les disciplines	2,2	3,2	4,2	4,7	5,2
Programmes stratégiques :					
Recherche prioritaire	4,3	7,3	8,3	9,3	11,0
Petites universités	-	1,0	1,0	1,5	1,5
Outils de recherche en études canadiennes	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4
Total partiel	4,7	8,7	9,7	11,2	12,9
Perfectionnement des ressources humaines :					
Bourses de recherche du Canada	-	4,8	9,7	13,6	18,0
Bourses de doctorat	1,6	2,4	3,0	3,6	4,3
Bourses postdoctorales	0,4	0,8	1,2	1,5	1,5
Total partiel	2,0	8,0	13,9	18,7	23,8
Diffusion de la recherche	-	1,0	1,5	2,0	2,5
Centres de recherche	-	3,5	6,0	8,0	10,0
Instituts canadiens de recherche à l'étranger	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4
Total du programme	9,3	24,8	35,7	45,0	54,8
Dépenses de fonctionnement	0,6	1,0	1,0	1,0	1,0
TOTAL (en millions de dollars)	9,9	25,8	36,7	46,0	55,8
BUDGET TOTAL	70,8	86,7	95,6	104,9	114,7
EN MILLIONS DE $ COURANTS**					
NOUVEAU FINANCEMENT TOTAL	9,9	26,8	39,6	51,7	65,2
BUDGET TOTAL	70,8	90,2	103,4	117,8	134,0

* Le financement de 2 millions de dollars se termine en 1986-1987.
** Supposant une inflation annuelle de 4 p. 100 entre 1986 et 1990.

22-05-85

ANNEXES A - F

ANNEXE A

TABLEAU A-1

CONSEIL DE RECHERCHES EN SCIENCES HUMAINES DU CANADA

PLAN QUINQUENNAL : DE 1985-1986 À 1989-1990

(EN MILLIONS DE DOLLARS DE 1985-1986)

Plan recommandé

Programmes	Estimés	Niveau de financement proposé				
	1985-1986	1985-1986	1986-1987	1987-1988	1988-1989	1989-1990
Recherche axée sur les disciplines	26,7	28,9	29,9	30,1	30,6	31,1
Programmes stratégiques	5,3	11,6	15,6	16,0	17,5	19,7
Perfectionnement des ressources humaines	16,2	18,2	24,7	30,6	36,4	42,0
Diffusion de la recherche	6,4	7,4	7,4	7,9	8,4	8,9
Centres de recherche	-	1,0	5,0	8,0	10,0	12,0
Instituts canadiens à l'étranger	-	0,5	0,5	0,6	0,6	0,7
Total des programmes	54,6	67,6	83,1	93,2	103,5	114,4
Dépenses de fonctionnement	6,3	6,9	7,3	7,2	7,2	7,2
TOTAL	60,9	74,5	90,4	100,4	110,7	121,6

22-05-85

TABLEAU A-2

CONSEIL DE RECHERCHES EN SCIENCES HUMAINES DU CANADA

PLAN QUINQUENNAL : DE 1985-1986 À 1989-1990

(EN MILLIONS DE DOLLARS COURANTS*)

Plan recommandé

Programmes	Estimés	Niveau de financement proposé				
	1985-1986	1985-1986	1986-1987	1987-1988	1988-1989	1989-1990
Recherche axée sur les disciplines	26,7	28,9	31,1	32,5	34,4	36,3
Programmes stratégiques	5,3	11,6	16,2	17,3	19,6	23,0
Perfectionnement des ressources humaines	16,2	18,2	25,7	33,1	40,9	49,1
Diffusion de la recherche	6,4	7,4	7,7	8,5	9,4	10,4
Centres de recherche	-	1,0	5,2	8,7	11,2	14,0
Instituts canadiens à l'étranger	-	0,5	0,5	0,7	0,7	0,8
Total des programmes	54,6	67,6	86,4	100,7	116,2	133,6
Dépenses de fonctionnement	6,3	6,9	7,6	7,8	8,1	8,4
TOTAL	60,9	74,5	94,0	108,5	124,3	142,0

* Supposant une inflation annuelle de 4 p. 100 entre 1986 et 1990.

22-05-85

TABLEAU A-3

CONSEIL DE RECHERCHES EN SCIENCES HUMAINES DU CANADA

PLAN QUINQUENNAL : DE 1985-1986 À 1989-1990

(EN MILLIONS DE DOLLARS de 1985-1986)

Version réduite

Programmes	Estimés	Niveau de financement proposé				
	1985-1986	1985-1986	1986-1987	1987-1988	1988-1989	1989-1990
Recherche axée sur les disciplines	26,7	28,9	29,9	30,1	30,6	31,1
Programmes stratégiques	5,3	10,0	14,0	13,9	15,4	17,1
Perfectionnement des ressources humaines	16,2	18,2	24,2	30,1	34,9	40,0
Diffusion de la recherche	6,4	6,4	7,4	7,9	8,4	8,9
Centres de recherche	-	-	3,5	6,0	8,0	10,0
Instituts à l'étranger	-	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4
Total des programmes	54,6	63,9	79,4	88,4	97,7	107,5
Dépenses de fonctionnement	6,3	6,9	7,3	7,2	7,2	7,2
TOTAL	60,9	70,8	86,7	95,6	104,9	114,7

22-05-85

TABLEAU A-4

CONSEIL DE RECHERCHES EN SCIENCES HUMAINES DU CANADA

PLAN QUINQUENNAL : DE 1985-1986 À 1989-1990

(EN MILLIONS DE DOLLARS COURANTS*)

Version réduite

Programmes	Estimés	Niveau de financement proposé				
	1985-1986	1985-1986	1986-1987	1987-1988	1988-1989	1989-1990
Recherche axée sur les disciplines	26,7	28,9	31,1	32,5	34,4	36,3
Programmes stratégiques	5,3	10,0	14,6	15,1	17,3	20,0
Perfectionnement des ressources humaines	16,2	18,2	25,2	32,6	39,2	46,7
Diffusion de la recherche	6,4	6,4	7,7	8,5	9,4	10,4
Centres de recherche	-	-	3,6	6,5	9,0	11,7
Instituts canadiens à l'étranger	-	0,4	0,4	0,4	0,4	0,5
Total des programmes	54,6	63,9	82,6	95,6	109,7	125,6
Dépenses de fonctionnement	6,3	6,9	7,6	7,8	8,1	8,4
TOTAL	60,9	70,8	90,2	103,4	117,8	134,0

* Supposant une inflation annuelle de 4 p. 100 entre 1986 et 1990.

22-05-85

ANNEXE B

PROGRAMMES DE SUBVENTIONS

1. Recherche axée sur les disciplines

- Subventions à la recherche. Offertes aux chercheurs et aux groupes de chercheurs qui entreprennent des recherches poussées dans le domaine des sciences humaines. Ils peuvent obtenir de 2 500 $ à 100 000 $ pour une année, ou jusqu'à 250 000 $ sur une période de trois ans. Ces subventions sont accordées par suite d'évaluations effectuées par des pairs-spécialistes et par des comités de sélection groupés par discipline. En 1984-1985, quelque 850 subventions ont été versées, pour un montant total de plus de 15 millions de dollars.
- Grandes subventions de recherche (autrefois connues sous le nom de subventions concertées). Offertes à un chercheur ou un groupe de chercheurs qui entreprennent des travaux de recherche ou d'édition d'envergure, dont le budget est de 100 000 $ par an ou plus, ou de 250 000 $ ou plus pour trois ans. La plupart de ces projets touchent à plusieurs disciplines, et réunissent deux ou plusieurs institutions. Chaque année, on renouvelle en général vingt grandes subventions de recherche, en plus d'en attribuer une ou deux nouvelles. Les boursiers sont choisis par des spécialistes et le choix est revu par un comité d'attribution. En 1984-1985, on a versé quelque 6,5 millions de dollars en subventions concertées.
- Chaque année, on remet environ 250 bourses de travail libre à des universitaires qui désirent, à l'occasion d'un congé, effectuer des recherches propres à faire avancer leur discipline. Les bourses peuvent atteindre 10 000 $, plus les frais de déplacement et de recherche. En 1984-1985, près de 3 millions de dollars ont ainsi été offerts. Les demandes sont jugées par des comités de sélection répartis par discipline.
- Subventions générales de recherche. Offertes en bloc à quelque 75 universités canadiennes, pour répondre à certains frais de recherche et de déplacement, jusqu'à concurrence de 2 500 $. En 1984-1985, on a remis plus de 2 millions de dollars en subventions de ce type.
- La bourse Jules et Gabrielle Léger. Bourse spéciale pour la recherche et la publication portant sur le rôle de la Couronne et du gouverneur général au sein d'une démocratie parlementaire; 20 000 $ plus 5 000 $ pour les frais de recherche et de déplacement.

2. Programmes stratégiques

Les programmes stratégiques ont été mis sur pied pour répondre à l'intérêt marqué du gouvernement pour la promotion de la recherche dans des domaines d'importance nationale. En 1978, le ministre d'État aux Sciences et à la Technologie a annoncé qu'il affectait une somme de 2 millions de dollars à ces programmes de recherche. De cette somme, le CRSH a proposé de consacrer 400 000 $ à la rédaction du

Dictionnaire biographique du Canada, et 1,6 million à la création de deux nouveaux programmes - mis en place à la suite de rapports publiés par des groupes consultatifs parrainés par le Conseil des arts du Canada - pour aider à la recherche sur le vieillissement de la population et à l'acquisition de collections spécialisées par les bibliothèques de recherche des universités. On a créé en 1981, une Division des subventions stratégiques, pour administrer ce secteur en plein essor. Une liste des programmes variés offerts dans les secteurs prioritaires suit.

Recherche prioritaire

Les projets de recherche prioritaire doivent toucher des sujets clairement définis, et le chercheur doit s'engager à trouver des solutions aux problèmes ou besoins sociaux. Ces thèmes sont également choisis en vue de faciliter la recherche multidisciplinaire et l'échange de renseignements entre les réseaux de chercheurs qui ont des intérêts communs. Les chercheurs sont libres de choisir leur projet de recherche ainsi que leur méthode de travail, et les bourses sont accordées sur la base de l'évaluation par les pairs, soumise à la recommandation de comités de sélection.

On trouvera ci-après une liste des thèmes, et une explication de l'aide offerte en vertu de chacun des sous-programmes.

- Vieillissement de la population
  Subventions de recherche stratégique. Offertes pour des projets de recherche, y compris des projets multidisciplinaires, dans le domaine du vieillissement de la population. Le règlement est essentiellement le même que pour le programme de subventions de recherche du Conseil.
- Bourses postdoctorales. Sont offertes à des chercheurs qui ont obtenu un doctorat dans un domaine connexe, depuis moins de trois ans. Le montant de base était de 21 720 $ en 1984-1985.
- Ateliers de recherche. Ils encouragent les chercheurs à pousser leur spécialisation dans le domaine du vieillissement de la population, et à explorer de nouvelles avenues dans le domaine.
- Bourses de réorientation. Bourses qui correspondent au salaire total d'un chercheur (jusqu'à concurrence de huit mois), plus les frais de recherche et de déplacement. Versées aux chercheurs affectés à temps plein dans une université (22 740 $ pour les chercheurs privés), elles visent à les aider à réorienter leurs activités vers le domaine du vieillissement de la population.
- Subventions aux institutions. Elles sont versées pour l'administration des institutions de recherche, ou pour l'accueil de spécialistes en visite. Cinq centres de recherche en gérontologie reçoivent des subventions variant de 70 000 à 100 000 $ par année, pour trois ans.
- Outils et équipement de recherche. On accorde une aide pour la publication de documents tels des bibliographies ou des compte-rendus de conférences, ou pour l'acquisition de documentation sur le vieillissement de la population.
- Initiatives de recherche. Ces initiatives représentent des projets qui ne se rangent dans aucune des catégories susmentionnées, mais qui correspondent quand même aux buts du programme.

En 1984-1985, vingt nouvelles bourses ont été accordées, ce qui porte le montant total des subventions dans le domaine du vieillissement de la population, en incluant les renouvellements de bourses, à 1,2 million de dollars pour cette période.

On a offert des subventions stratégiques, des subventions préliminaires (jusqu'à concurrence de 5 000 $, pour permettre de formuler des projets), et des subventions pour des ateliers de recherche (jusqu'à concurrence de 15 000 $), pour les quatre programmes thématiques suivants :

- Le sous-programme La famille et la socialisation de l'enfant. Programme de recherche sur la façon dont la famille fonctionne, et sur les divers facteurs qui influent sur le développement de l'enfant. En 1984-1985, on a offert 121 bourses, d'un montant total de 663 123 $.
- La technologie et les valeurs humaines. Programme de recherche visant à promouvoir une meilleure compréhension des aspects culturel, éthique et social des sciences et de la technologie dans la société moderne. En 1984-1985, on a remis 18 subventions pour un montant total de 586 000 $.
- La femme et le travail. Programme de recherche mis sur pied en 1983, dans le but de promouvoir la recherche sur la compréhension du rôle de la femme et de son travail, qu'il soit rémunéré ou non. Depuis la création du programme, il y a deux ans, 77 nouvelles bourses ont été accordées.
- La gestion de l'entreprise au Canada. Nouveau programme mis sur pied en 1983, pour traiter des aspects pratiques de la gestion des entreprises au Canada. Pendant les deux premières années d'existence de ce programme, 85 nouvelles bourses ont été accordées.

Programmes particuliers

L'aide accordée dans le cadre des programmes particuliers sert à combler des lacunes dans certains domaines précis de la recherche. Le programme d'Aide aux petites universités par exemple est un programme "stratégique" en ce qu'il offre aux petites universités des fonds pour les aider à améliorer leurs installations de recherche et de formation. Les bourses sont attribuées selon les recommandations de comités de sélection.

- Le développement de la recherche en gestion
  Bourses d'achèvement du doctorat (18 660 $ en 1984-1985).Offertes à des universitaires enseignant la gestion à plein temps depuis au moins trois ans dans une université canadienne, et qui ont l'intention de retourner à l'enseignement universitaire et à la recherche. Bourses de réorientation, offrant le plein salaire total, jusqu'à concurrence de huit mois, à des enseignants titularisés, ou 22 470 $ en 1984-1985, à des titulaires non titularisés d'un doctorat. Les Initiatives de recherche viennent en aide à la diffusion de la recherche, et aux projets non compris dans les programmes précités. En 1984-1985, 29 nouvelles bourses ont été accordées dans ces catégories.

- Les études canadiennes : outils de recherche. Subventions de 75 000 $ maximum par an pendant trois ans, pour les bibliographies, les guides et les catalogues dans le domaine des études canadiennes. En 1984-1985, on a remis 54 bourses pour un montant total de 1,8 million de dollars.
- Dans le cadre d'Aide aux petites universités, le Conseil offre des subventions d'un montant maximal de 25 000 $ par an, pendant trois ans, pour améliorer les capacités de recherche et de formation de certaines petites universités. En 1984-1985, vingt universités ont reçu une aide, pour un montant total de 550 000 $.

- Aide aux collection spécialisées. En 1979-1980, le Conseil a mis sur pied de nouveaux programmes pour améliorer les collections des bibliothèques de recherche des universités. En 1984-1985, on a remis 38 subventions pour un montant total de 800 000 $. Deux genres de programmes sont offerts. Aide aux collections spécialisées est destiné aux bibliothèques universitaires, pour l'acquisition de matériaux se rapportant aux collections d'importance nationale ou régionale. Subventions d'"occasions uniques" est destiné aux bibliothèques universitaires, pour l'achat de collections d'importance nationale ou régionale, soudainement disponibles, pour lesquelles aucun crédit n'avait été prévu au budget.

3. Perfectionnement des ressources humaines

- Bourses de doctorat. Au nombre d'environ 1 000 par année, ces bourses sont offertes aux étudiants canadiens méritants, qui désirent entreprendre des études de doctorat en sciences humaines. Les montants accordés sont passés d'une moyenne de 6 737 $ par année en 1978-1979, à 11 340 $ en 1984-1985. Ces subventions sont renouvelables pour une période de trois ans; leur attribution relève de 16 comités de sélection. En 1984-1985, plus de 11 millions de dollars ont été débloqués.

- Bourses spéciales de maîtrise. Ces bourses sont offertes à 100 étudiants canadiens exceptionnellement doués désirant poursuivre des études de maîtrise dans des universités canadiennes. La valeur de ces bourses a augmenté d'une moyenne de 6 737 $ par année passant à 11 340 $. Les bourses de la Reine, au nombre de trois, sont des bourses spéciales de maîtrise, dont les titulaires désirent faire une maîtrise en études canadiennes. Ces montants incluent les indemnités de recherche et de déplacement, ainsi que les frais de scolarité, en plus du montant de base de la bourse spéciale de maîtrise. En 1984-1985, on a offert plus de 1,1 million de dollars.
- Les premiers concours en vue de l'obtention d'une bourse postdoctorale ont eu lieu au printemps de 1980, et les boursesont été offertes pour l'année 1980-1981. L'objectif du programme est de garder dans le domaine de la recherche bon nombre de jeunes diplômés hautement qualifiés, qui autrement seraient perdus pour la recherche en sciences humaines. Ces bourses sont offertes à des personnes qui ont obtenu un doctorat depuis moins de trois ans.

Elles étaient d'une valeur de 21 720 $ en 1984-1985. Cette année-là, on a offert 122 bourses d'un montant total de 2,4 millions de dollars, dans le cadre de ce programme, et, en 1985-1986, le budget a été porté à 3,3 millions, ce qui a permis d'accorder 154 bourses.

4. Diffusion de la recherche

- Revues spécialisées. Une aide est offerte pour la publication de revues spécialisées par des sociétés savantes, des groupes de spécialistes ou des institutions. En 1984-1985, des bourses d'un montant total de 1,8 million de dollars ont été versées pour venir en aide à 116 revues.
- Subventions pour conférences. Ces subventions d'un montant moyen de 5 000 $ sont offertes aux sociétés savantes et aux universités, afin de couvrir les frais de déplacement et de subsistance des participants aux congrès savants tenus au Canada. En 1984-1985, on a versé une somme totale de 743 384 $, pour 157 conférences.
- Sociétés savantes. Ces sociétés reçoivent l'aide du Conseil pour leurs dépenses administratives, pour leur participation à des réunions annuelles, et pour certains projets spéciaux. Quelque 72 associations ont reçu au total 378 000 $ en 1984-1985. De plus, le Conseil offre des subventions de soutien à deux autres groupes, la Fédération canadienne des sciences sociales, et la Fédération canadienne des études humaines. Il vient également en aide à la Société royale du Canada, et à l'Association canadienne-française pour l'avancement de la science. Ces subventions totalisent plus d'un million de dollars.
- Manuscrits savants. Ces manuscrits sont publiés dans le cadre d'un programme de subvention géré par la Fédération canadienne des sciences sociales et la Fédération canadienne des études humaines, grâce à des fonds globaux de plus d'1,2 million de dollars en 1984-1985, fournis par le Conseil.
- Subventions de déplacement pour conférences internationales. Ces subventions sont offertes aux chercheurs canadiens en vue de leur participation aux réunions savantes internationales. En 1984-1985, on a remis 333 bourses, pour un montant total de 516 851 $, à des chercheurs canadiens qui participaient à des conférences à l'étranger.
- Subventions de déplacement pour représentation internationale. Offertes aux chercheurs canadiens en vue d'une participation à la gestion d'un organisme scientifique international. Cent vingt chercheurs ont assisté à des réunions de planification de telles organisations en 1984-1985, recevant au total 187 616 $ pour ce faire.
- Subventions aux secrétariats internationaux établis au Canada. Ce programme offre une aide pour une période limitée, en vue de couvrir les frais administratifs. En 1984-1985, une de ces organisations a reçu une nouvelle bourse, tandis que quatre autres continuaient de bénéficier de notre appui.

Subventions pour collaboration scientifique internationale. Ce programme offre une aide pour les consultations et les colloques. En 1984-1985, on a remis au total 68 644 $ pour 16 de ces projets, dans plusieurs parties du monde.

- Subventions pour chercheurs invités. Subventions offertes aux universités canadiennes, afin de leur permettre d'inviter des chercheurs étrangers pour une période de un à quatre mois, pour des exposés, des colloques et des consultations. Dix universités canadiennes ont reçu une somme de 89 486 $ en vertu de ce programme en 1984-1985, et ont reçu des chercheurs distingués d'Europe et des États-Unis.
- Subventions pour tournées de conférences à l'étranger. Ces subventions sont versées aux chercheurs canadiens invités par des universités étrangères, pour donner des conférences. En 1984-1985, dix-huit chercheurs canadiens ont reçu une somme totale de 30 737 $ en vertu de ce programme.
- Subventions aux congrès internationaux au Canada. Ces subventions aident à payer les coûts d'administration, de participation et de publication. On a versé quatre subventions de ce genre en 1984-1985, pour une somme globale de 68 500 $.
- Programmes d'échanges bilatéraux. Pour l'échange de chercheurs dans le cadre d'ententes formelles entre le CRSH et des organismes similaires en France, au Japon, en Hongrie et en Chine. Une entente avec l'Union soviétique est temporairement suspendue. Près de 56 chercheurs canadiens et étrangers ont bénéficié de ces échanges en 1984-1985, pour un coût total au CRSH de près de 150 000 $.

ANNEXE C

PROGRAMME DES SUBVENTIONS DE RECHERCHE
de 1979-1980 à 1984-1985

Le programme des subventions de recherche est le plus important des programmes permettant au Conseil de venir en aide à la recherche axée sur les disciplines. Près de 60 p. 100 des fonds affectés à cette recherche sont accordés dans le cadre de ce programme.

Au tout début, lorsque le Conseil a adopté ses projets stratégiques, ses clients se sont montrés très préoccupés, craignant qu'on accorde une aide aux projets d'importance nationale aux dépens des projets de recherche disciplinaire, en dépit des affirmations du Conseil selon lesquelles cette recherche resterait prioritaire, comme l'indique le premier Plan quinquennal du Conseil. Ces craintes étaient des plus surprenantes, compte tenu du fait que le programme finançait des projets émanant de chercheurs et clairement adaptés au contexte canadien. Par exemple, au début de la décennie, le Conseil a accordé des subventions à des projets de recherche sur les taux de fécondité au Québec, le développement des pêcheries au Canada, l'éducation des enfants indiens et le système des tribunaux canadiens pour enfants, pour ne mentionner que ceux-là.

Nous avons respecté notre engagement à l'égard du secteur universitaire de garder à la recherche axée sur les disciplines son caractère prioritaire. Le budget du programme des subventions de recherche est passé de 7,1 millions de dollars en 1979-1980 à 15,7 millions de dollars en 1983-1984, ce qui constitue une augmentation de 121 p. 100. Cette augmentation a été réalisée de deux façons : tout d'abord, on a accordé des augmentations annuelles proportionnellement plus importantes aux programmes des subventions de recherche par comparaison aux autres programmes non stratégiques du Conseil, et de plus, le programme des subventions de recherche a pu tirer profit de l'injection de fonds supplémentaires reçus aux fins des études canadiennes depuis l'année 1982-1983.

Toutefois, même avec cette augmentation des fonds destinés au programme, nous n'avons pas réussi à satisfaire à toutes les demandes. Bien que notre budget ait augmenté de 121 p. 100 entre 1979-1980 et 1983-1984, les demandes, elles, se sont accrues de 187 p. 100 au cours de la même période, passant de 11,5 millions de dollars à 33 millions. Le nombre de nouvelles demandes transmises chaque année est passé de 695 à 1 215 au cours de cette période. De plus, le Conseil se montrant prêt à répondre à la demande des scientifiques qui ont besoin d'un financement à plus long terme, les engagements de renouvellement pour une deuxième et une troisième année augmentaient chaque année, constituant 33 p. 100 du budget du programme de subventions de recherche en 1983-1984, par rapport à 20 p. 100 en 1979-1980.

Il y a eu par conséquent une baisse régulière du nombre de nouvelles demandes acceptées. Alors qu'entre 1979 et 1981, environ 70 p. 100 des demandes étaient acceptées, ce taux faisait 50 p. 100 à peine en 1983-1984. En ce qui a trait aux montants demandés et reçus, le taux de réussite est passé de près de 50 p. 100 à 32 p. 100 au cours de la même période. Les chiffres se trouvent dans les tableaux suivants. Le tableau 1 donne le nombre de nouvelles demandes et le taux d'acceptation entre 1979-1980 et 1984-1985. On retrouve au tableau 2 une ventilation de toutes les bourses offertes pendant cette période, selon qu'elles sont nouvelles ou renouvelées.

TABLEAU 1
Subventions de recherche
(Nouvelles demandes seulement)

	Nombre de demandes	Nombre de bourses	Taux de réussite	Montants demandés (milliers de $)	Montants accordés	Taux de réussite
1979-1980	695	464	66,8	11 500	5 700	49,5
1980-1981	660	478	72,4	11 100	6 300	56,3
1981-1982	823	504	61,2	17 400	8 500	48,5
1982-1983	987	608	61,6	25 500	11 900	46,5
1983-1984	1 215	615	50,6	33 000	10 500	32,0
1984-1985	1 042	620	59,5	26 400	10 600	40,2

Comme on peut le voir dans ces tableaux, il y a eu un renversement de tendance au cours du dernier exercice financier (1984-1985). L'année dernière, le budget du programme de subventions de recherche a permis de répondre à environ 60 p. 100 des demandes de subvention et d'offrir près de 40 p. 100 des montants demandés. Deux facteurs semblent pouvoir expliquer cette situation. Tout d'abord, avec la baisse du taux de réussite, les comités d'attribution se montrent de plus en plus réticents à accorder une aide à long terme; ainsi, en 1984-1985, la partie du budget consacrée au renouvellement des bourses est tombée à 30 p. 100. Le deuxième facteur, plus important, est que le faible taux de réussite au cours des dernières années a réussi à dissuader les candidats : le nombre de nouvelles demandes est passé à 1 042 en 1984-1985, pour une demande globale de seulement 26,4 millions de dollars.

L'un des aspects importants de cet effet dissuasif a été la suspension en 1983 de la rémunération de la recherche pour les professeurs d'université. On a précisé au Conseil que, pour un grand nombre des disciplines qui nous occupent, le temps libre pour effectuer les recherches est l'un des plus grands besoins de la communauté. On retrouve au tableau 3 les résultats d'un sondage mené auprès des scientifiques, lequel indique que les responsabilités d'enseignement et d'administration sont les deux plus grandes entraves à la recherche.

On avait annoncé en 1980 qu'une rémunération serait offerte en 1981 pour libérer les scientifiques d'enseignement et d'administration, pour qu'ils puissent se consacrer entièrement à la recherche. Ce programme avait nettement contribué à l'augmentation de la participation dès 1981. En fait, en 1981-1982, 9 p. 100 du budget du programme de subventions à la recherche était consacré à cette rémunération. Le grand succès de ce nouveau projet a finalement mené à sa suspension : le Conseil était incapable de faire face à la demande avec son budget restreint. On voit bien au tableau 1 la montée et la chute du taux de participation pendant la durée du projet.

TABLEAU 2

Subventions de recherche
Ventilation des bourses offertes - Premières bourses et bourses renouvelées

	Premières bourses		Renouvellements		Nombre total	Premières Bourses (milliers de $)	Taux	Renouvellements (milliers de $)	Taux	Total (milliers de $)
	Nombre	Taux	Nombre	Taux						
1979-1980	464	77	139	23	603	5 700	80	1 400	20	7 100
1980-1981	478	77	141	23	619	6 300	78	1 800	22	8 100
1981-1982	504	78	141	22	645	8 500	77	2 600	23	11 100
1982-1983	608	76	194	24	802	11 900	75	4 000	25	15 900
1983-1984	615	74	220	26	835	10 500	67	5 200	33	15 700
1984-1985	620	73	226	27	846	10 600	70	4 600	30	15 200

TABLEAU 3

Emplacement géographique et importance de l'université : évaluation des facteurs perçus comme comme les entraves les plus graves à la productivité de la recherche

	Régions				CRSH		Importance de l'université			Total
Entrave	Ouest	Ontario	Québec	Atlantique	Financée	Non fin.	Grande	Moyenne	Petite	
Charge d'enseignement	3,44	3,56	3,44	3,76	3,53	3,48	3,48	3,18	4,20	3,53
Mauvaise formation de 3ème cycle	,22	,29	,66	,41	,36	,37	,41	,25	,45	,36
Valeur par université	,37	,38	,75	,65	,50	,53	,49	,35	,77	,50
Manque d'installations	,52	,37	,29	,61	,45	,44	,38	,47	,59	,45
Faible intérêt	,09	,08	,05	,09	,08	,10	,06	,06	,15	,08
Problèmes de rédaction	,38	,46	,36	,51	,42	,41	,43	,41	,39	,42
Responsabilités administratives	1,76	1,86	1,49	1,64	1,71	1,62	1,78	1,72	1,54	1,71
Désillusionnement	,34	,20	,31	,41	,31	,46	,25	,39	,33	,31
Faiblesse du secrétariat	,79	,71	,83	,36	,69	,70	,70	,69	,68	,69
Faiblesse de la bibliothèque	,92	,43	,82	,61	,70	,71	,61	,86	,66	,70
Faiblesse des statistiques	,29	,29	,38	,31	,31	,39	,33	,23	,40	,31
Critique personnelle	1,15	,73	,87	1,18	,98	,98	,90	1,09	,99	,98
Insuffisance de fonds	1,02	,96	1,21	,89	1,02	1,20	,97	,92	1,30	1,02
Autres	1,37	1,43	1,65	1,27	1,34	1,26	2,23	1,68	,96	1,34

Source : La recherche en sciences sociales, Adair et Davidson

En 1984-1985, on a remis au total 848 bourses, y compris les renouvellements, à des chercheurs ou à des équipes, ce qui dépasse tout ce qu'on avait connu auparavant. Toutefois, ces bourses ne touchent que 4 p. 100 du personnel de nos disciplines. Même si l'on accepte l'argument selon lequel les spécialistes des sciences humaines ont moins besoin d'un financement extérieur de leur recherche que les scientifiques "purs", en raison de la nature de leur recherche, il n'en reste pas moins que ces chiffres ne correspondent qu'à une très petite proportion de la clientèle potentielle du CRSH. Bien que le Conseil soit la plus importante source de financement de la recherche fondamentale en sciences humaines au Canada, les chercheurs hésitent visiblement à demander de l'argent. D'après eux, étant donné que peu de demandes sont acceptées, leur chance d'obtenir une bourse serait trop faible par rapport aux efforts nécessaires pour présenter ces demandes. Les candidats hésitent également à s'engager dans un programme important de recherche alors que les comités d'attribution leur refusent un financement à long terme, ce qui les oblige à renouveler chaque année leur demande de financement, d'où incertitude quant à la poursuite de celui-ci.

L'incertitude du financement n'est pas propre aux chercheurs, mais existe aussi au niveau des universités. Le tableau 4 montre le financement d'universités de taille différente, choisies partout au Canada, pendant les six dernières années. Les données de l'exercice financier 1984-1985 doivent être interprétées avec prudence puisqu'elles ne tiennent compte que des nouvelles bourses, tandis que celles des années précédentes incluent les renouvellements. Néanmoins, le tableau démontre des différences annuelles appréciables. Le profil irrégulier du financement des universités - Dalhousie, les universités du Manitoba et de Calgary par exemple - signifie que le CRSH ne constitue pas une source fiable de financement pour l'emploi d'assistants de recherche et le soutien des étudiants. De même, les universités ne savent trop quelle importance donner à l'infrastructure d'une année sur l'autre, afin de soutenir la recherche dans nos disciplines. De ce fait, la formation et le travail créatif sont parfois négligés.

TABLEAU 4

Subventions à la recherche

Bourses (et renouvellements) accordées à des universités choisies

	79-80	80-81	81-82	82-83	83-84 (nouvelles bourses seulement)	84-85
	en dollars					
Memorial	150 180	165 169	288 406	288 649	220 986	146 672
U. Î.-P.-É.	16 230	7 892	21 885	42 443	38 877	39 499
Dalhousie	20 991	121 949	57 530	90 867	129 923	55 243
St. Mary's	9 950	-	17 870	17 302	54 032	56 503
Moncton	-	25 664	122 891	156 285	7 728	3 620
U. N.-B.	17 171	33 553	21 193	70 044	63 775	57 600
Concordia	177 819	100 032	173 668	184 292	72 827	189 691
Laval	350 169	410 025	461 125	674 248	672 199	1 028 210
Brock	44 996	32 115	58 540	65 534	86 326	57 660
Carleton	369 775	429 618	198 523	872 407	253 890	256 854
Toronto	830 032	1 047 126	984 027	1 424 845	1 108 522	836 334
Brandon	-	4 805	4 510	-	9 818	-
Manitoba	158 374	117 377	367 374	437 422	78 315	142 644
Régina	4 905	10 093	18 380	29 388	-	29 446
Alberta	171 443	271 620	331 681	325 462	299 459	462 174
Calgary	234 530	146 434	261 066	485 889	197 194	188 676
U. C.-B.	545 858	474 684	764 067	1 061 949	816 871	673 310
Victoria	188 555	176 114	246 880	219 770	136 161	70 238

On effectue actuellement une étude des méthodes utilisées dans le cadre du programme des subventions de recherche. Une importante question en cours de résolution est celle de la réorientation du programme, pour plusieurs motifs : répondre aux besoins du pays et du corps universitaire, et simplifier les modalités du programme tout en maintenant des normes de qualité. On étudie également la question de l'aide aux individus par opposition à l'aide aux projets. Si on facilitait le processus d'admission, il pourrait en résulter un accroissement de la demande auquel le Conseil ne pourrait répondre dans les circonstances actuelles.

L'analyse sus-mentionnée souligne toutefois que notre potentiel de recherche est loin d'être réalisé. Ce n'est que dans un climat financier stable, et avec l'assurance d'un soutien régulier, que nos scientifiques peuvent s'engager dans des projets de recherche importants dans leur domaine. Si l'on considère les projets déjà parrainés par le Conseil, il est évident que le potentiel existe. Chaque rapport annuel donne la description de certains des projets de recherche entrepris avec l'aide du Conseil. La dernière partie de cette annexe donne des exemples de recherche subventionnée par le programme au cours des dernières années, exemples qui démontrent la diversité des sujets étudiés.

Des analyses du contenu canadien de la recherche relevant du programme de subventions de recherche ont été réalisées pour les années 1979-1980, 1980-1981, 1982-1983 et 1984-1985. Les résultats en sont présentés dans les tableaux 7 à 10 annexés à ce texte. Le Conseil définit les études canadiennes comme des activités de recherche, de formation en matière de recherche, de communication, et autres activités connexes dans le domaine des sciences humaines, qui visent à promouvoir la connaissance du Canada en traitant des aspects culturels, sociaux, politiques et économiques du Canada, ainsi que de sa situation physique et du rôle qu'il joue dans le monde. Aux fins du programme de subventions de recherche, on a défini comme ayant un contenu canadien des projets utilisant des sujets ou des données canadiennes. Près de 50 p. 100 des travaux de recherche subventionnés dans le cadre du programme pourraient être définis comme étant des études canadiennes; cette proportion est demeurée relativement stable au cours des quatre années étudiées. Les sujets étrangers comptent pour environ un tiers des projets de recherche subventionnés, alors que le reste des projets pourraient être classés comme des projets théoriques.

En termes de budget, le montant consacré aux études canadiennes dans le cadre du programme de subventions de recherche est passé d'un peu moins de 4 millions en 1979-1981 à 7,8 millions en 1982-1983 (voir le tableau 5). En 1982-1983, le CRSH a reçu des crédits supplémentaires pour des études canadiennes et des projets de recherche stratégiques. Grâce à ce montant, le Conseil a pu affecter un supplément de 1,9 million de dollars au programme de subventions de recherche pour venir en aide aux études canadiennes. Les données recueillies pour 1982-1983 indiquent une augmentation de 3,8 millions de dollars pour les études canadiennes par rapport à 1980-1981, ce qui représente une augmentation beaucoup plus substantielle que le montant supplémentaire de 1,9 million, et ce qui indique un intérêt accru de la part de nos chercheurs pour les sujets à contenu canadien. Les données de 1984-1985, si elles ne tiennent compte que des nouvelles subventions, montrent tout de même que la tendance se poursuit. En tenant compte des renouvellements de bourses et en calculant la proportion de contenu canadien par rapport au budget total de 15,2 millions de dollars, on prévoit que le montant consacré aux études canadiennes s'élèvera à plus de 8 millions de dollars pour le dernier exercice financier.

TABLEAU 5

Subventions de recherche du CRSH : données ou sujets canadiens

	Montant total : tiré des rapports annuels du CRSH	Contenu canadien	Pourcentage
	(millions de $)	(millions de $)	%
1979-1980	7,3	3,7	50,4
1980-1981	7,7	4,0	52,5
1982-1983	15,9	7,8	49,3
1984-1985 *	10,6	6,0	56,6

* Nouvelles demandes seulement.

Les années indiquées ici sont les seules pour lesquelles on dispose de données sur le contenu canadien.

On a récemment effectué une analyse du même genre pour les projets financés au titre du programme de subventions de recherche pour l'exercice 1984-1985, afin de déterminer dans quelle mesure ces projets peuvent être considérés comme conformes à l'orientation. Les résultats du tableau 6 indiquent qu'un grand nombre de projets financés par ce programme sont conformes à la politique canadienne. Il est à noter que certains domaines comme la science et la technologie, ou les études sur les femmes, peuvent être sous-représentés dans le programme de subventions de recherche, parce que le Conseil s'occupe déjà de programmes d'aide précis dans ces domaines, dans le cadre des subventions stratégiques. Comme on peut s'y attendre, les domaines auxquels la recherche financée par le CRSH contribue le plus sont la santé et les affaires sociales, l'éducation et le développement économique.

TABLEAU 6
PROGRAMME DE SUBVENTIONS DE RECHERCHE POUR 1984-1985
par sujet
(Nouvelles bourses seulement)

	$	%
Beaux arts et culture	530 698	5
Communications	82 560	0,8
Développement économique, régional et industriel	738 619	7
Éducation	1 056 602	10
Personnes âgées	26 993	0,3
Emploi et immigration	154 456	2
Énergie et environnement	118 233	1
Affaires étrangères	85 756	0,8
Santé et affaires sociales	1 261 357	12
Justice	293 276	3
Autochtones	150 436	1
Mise en valeur du Nord	12 931	0,1
Sciences & technologie	86 277	0,8
Femmes	41 138	0,4
Jeunesse	139 176	1
Transport	29 126	0,3
Avancement des connaissances	5 762 135	55
TOTAL	10 569 769	100

Les résultats de cette étude démontrent bien qu'il y a moins de distance entre le chercheur et le responsable des orientations que ce qu'on croit généralement. Bien qu'il soit connu que le programme de subventions de recherche porte surtout sur la recherche fondamentale, il n'en reste pas moins que beaucoup de nos chercheurs s'intéressent fortement à la mise au point des orientations.

Conclusions

Tout en satisfaisant aux normes de qualité, la recherche relevant du programme de subventions à la recherche n'est ni ésotérique, ni éloignée du monde réel. Elle porte plutôt sur les questions importantes pour la société canadienne.

Les exemples démontrent que la recherche sur des questions d'importance nationale est déjà prise en charge par le programme de subventions de recherche, et qu'elle pourrait être développée si les chercheurs pouvaient être suffisamment sûrs de son financement. Les connaissances acquises par les chercheurs canadiens ne peuvent être importées; elles doivent être produites au sein de notre propre communauté. Tout comme nos psychologues et nos sociologues discutent avec prudence des théories du comportement humain basées sur des données étrangères, de même devons-nous fonder nos orientations sur des faits canadiens. Nos chercheurs sont en mesure de produire l'information nécessaire sur notre culture, notre économie et nos systèmes, qui servira dans la prise de décision des orientations de politique nationale et régionale.

Exemples de projets financés par le programme de subventions de recherche

- En se servant de la théorie des choix publics (empruntée de l'économie) et de l'exemple du port de Hamilton, un politicologue analyse actuellement les effets des arrangements institutionnels sur l'une des questions les plus importantes en matière de gestion des ressources : comment concilier les utilisations opposées et complémentaires d'une ressource naturelle.

- Le règlement des conflits entre l'utilisation traditionnelle et non traditionnelle des océans nécessitera un esprit de collaboration et de créativité de la part du Canada, du Groenland, du Danemark et du peuple Inuit, afin que l'échelle et les modalités du développement économique soient compatibles avec les valeurs culturelles des peuples nordiques et avec un environnement fragile. Un projet multidisciplinaire, qui débutera en mai 1985, permettra d'étudier,avec des institutions danoises et groenlandaises, les possibilités de collaboration régionale.

- À l'aide d'une description statistique des décisions concernant la Charte des droits, un professeur de droit veut démontrer comment la Charte est interprétée dans les tribunaux, selon les régions et les niveaux. Il rattachera ces renseignements aux renseignements biographiques concernant les juges, et étudiera comment les groupes d'intérêt utilisent la Charte comme tactique politique.

- Deux projets d'histoire distincts portent sur les premiers ministres du Canada. L'un d'eux est une biographie en deux volumes de Lester Pearson, qui décrira la personnalité et les intérêts du personnage, et l'influence que son environnement a exercée sur lui. Le premier volume se terminera avec l'entrée en politique de Pearson, en 1948. Le second projet consiste en la rédaction d'un livre sur un ex-premier ministre, M. Diefenbaker, et le rôle qu'il a joué sur la scène internationale. L'étude, basée sur l'expérience personnelle de l'auteur, examinera le style, les fondements et, si possible, les implications internationales de la politique extérieure de M. Diefenbaker entre 1957 et 1963.

- Quelques archéologues travaillent actuellement dans différentes régions du pays à mettre au jour, grâce à des méthodes propres à leur domaine, la préhistoire des autochtones du Canada. Le travail de ces chercheurs pourrait mener à la découverte d'objets dont la datation permettrait de reculer le moment où est apparu l'homme dans notre pays et sur notre continent. De telles découvertes constitueraient un apport fondamental à l'archéologie et à l'histoire.

- Un chercheur poursuit un projet à long terme qui portera des résultats significatifs pour la compréhension de la vie religieuse canadienne aux XIX^{e} et XX^{e} siècle. L'étude d'un vaste réveil religieux entre 1840 et 1850, l'analyse de la crise économique,

sociale et politique qui constitue son environnement peut également faciliter notre compréhension des phénomènes plus contemporains de renouveaux religieux sous toutes les formes.

- Deux projets distincts portent sur des questions d'éthique. Un chercheur étudie la signification du concept de "consentement informé", dont la définition est de plus en plus importante avec le perfectionnement des techniques médicales et la sensibilisation à la bioéthique. Un autre projet cherche à circonscrire davantage les concepts d'autonomie, de coercition et de manipulation, qui demeurent vagues et controversés, dans une société pourtant de plus en plus préoccupée d'éthique.

- Des travaux en cours visent à produire une édition critique du journal de L. M. Montgomery, auteur de Anne of Green Gables (Anne et le bonheur), couvrant la période de 1889 à 1908.

- En géographie, une étude est consacrée à l'examen des caractéristiques et du profil de l'urbanisation des Prairies en 1981, de même que des changements survenus depuis 1971. Elle porte aussi sur les changements dans la société et la technologie, qui ont modifié le concept d'urbanisation : la société postindustrielle face à la société industrielle, l'urbanisation face à la "métropolisation", de même que la centralisation, les fondements économiques et les pôles de croissance.

- Une étude de trois ans permettra d'examiner les liens existant entre l'expérience littéraire domestique et pré-scolaire, son influence sur la langue parlée, et le succès de l'apprentissage de la langue dans le cadre des premières années à l'école.

- À partir de l'hypothèse que l'école contribue aux changements sociaux et qu'elle est influencée par des facteurs qui lui sont extérieurs, on a lancé une autre étude sur les conséquences de facteurs propres à la société canadienne pendant la période 1900-1925. Partant du concept de nationalisme, l'étude examine la façon dont l'impérial-nationalisme et le nationalisme canadien ont été enseignés dans les écoles, et la période pendant laquelle cet enseignement a eu lieu. Elle porte aussi sur l'Imperial Order of the Daughters of the Empire (IODE) en tant que "groupe extérieur à l'école" dont il influence le programme; elle évalue l'une des conséquences pour l'école du programme impérialiste de l'IODE : l'entrée du Canada dans la Première Guerre mondiale; elle explique enfin l'évolution de la Junior Red Cross en tant que programme d'instruction civique à la fin de la guerre.

- Un projet en sociologie se propose d'étudier le processus d'acquisition (maîtrise) et d'exportation de technologie énergétique canadienne sous toutes ses formes. L'hypothèse centrale est que l'expertise dans le domaine énergétique dont le Canada bénéficie lui vient de la participation des sociétés d'État (EAC Ltd., Hydro-Québec, Ontario Hydro, etc.) qui ont engendré un transfert de

technologie étrangère vers des firmes canadiennes à travers, entre autres, les commandes publiques. Un processus semblable commence à voir le jour dans le secteur du pétrole grâce à des sociétés comme Petro-Canada, Canterra et Nova.

- Avec le modèle britannique comme base de comparaison, une autre étude se propose d'examiner, du point de vue sociologique, les tendances et le développement des politiques publiques dans le domaine de la santé, au Canada et en Australie. Les chercheurs veulent identifier les conditions qui mènent à des changements durables dans l'organisation des services de santé.

- Une étude sur l'éducation physique examine comment les images et les messages concernant les événements sportifs sont créés et transformés à la télévisioon pour être présentés au public. L'étude analyse les sens social et politique du sport dans la vie moderne, eu égard à leur présentation et à leur transmission par des professionnels des mass média, particulièrement de la télévision.

- Une étude d'envergure nationale examine deux types d'adaptation des politiques publiques à la crise économique due à la "stagflation": le pluralisme du marché et le corporatisme social. Les chercheurs s'intéresseront particulièrement à l'orientation et aux résultats des politiques concernant le chômage, l'inflation, la croissance économique, les programmes sociaux et les dépenses, les salaires et les profits, et les déficits, selon les avantages et les inconvénients qu'elles représentent pour les différentes couches de la population.

- Une étude faisant appel à l'analyse du réseau social, a pour objet d'examiner comment le soutien social et émotionnel fourni par "l'environnement personnel" d'un individu (famille, amis, voisins, etc.) influence sa santé mentale et son bien-être. L'étude devrait intéresser les praticiens et les gestionnaires des services sociaux et de la santé.

- Par l'analyse des différences existant dans l'expérience de socialisation des jeunes, une autre étude sociologique se propose d'expliquer les différences entre les aspirations en matière d'éducation et de profession, et les réalisations des Canadiens et Canadiennes, en portant une attention particulière à la nature, l'étendue et la cause des différences entre les sexes.

- Des chercheurs proposent d'effectuer une analyse sociologique de la consommation au Canada et une analyse de la structure des besoins sociaux révélés par les budgets des ménages au Canada et dans les provinces. Ils proposent de combler des lacunes en centrant les analyses sur les besoins et l'examen de la fonctionnalité des objets et services consommés.

- Deux biographies sont en cours : celle d'un juriste, savant, poète et activiste social, F.R. Scott; et celle du célèbre auteur de Jake and the Kid, W.O. Mitchell.

- Beaucoup de nos chercheurs s'intéressent aux problèmes du Nord canadien. Des travaux dans ce sens visent à comprendre la façon dont les autochtones du nord de l'Alaska ont entrepris de protéger leurs intérêts en ce qui concerne les baleines boréales, qui représentent une ressource importante. Ces travaux portent aussi sur la manière dont une institution de gestion innovatrice, la "Alaskan Eskimo Whaling Commission" entend concilier un modus operandi efficace quoique non traditionnel, et la préservation des sociétés et traditions Inupiat-Yupik.

- D'autres travaux portent sur les effets des dispositions de la Convention de la baie James et du Nord québécois, qui a pour but de réduire et de compenser les conséquences des interventions passées de l'État sur la gestion et l'utilisation que font les Indiens Cris de leur environnement à la baie James; on étudie également les interactions de la population autochtone et des gouvernements, qui gèrent conjointement des ressources partagées.

- Dans le nord du Québec et du pays, les activités traditionnelles de chasse, pêche et trappe des groupes autochtones sont menacées non seulement par l'industrialisation, mais aussi par la pratique de chasse et pêche sportives d'un nombre de plus en plus élevé de non-autochtones. Des ententes protègent les activités traditionnelles de groupes tels les Cris, les Inuit et les Naskapis. D'autres, tels les Ahikameks et les Montagnais, entament des négociations. Ces négociations entre les parties autochtones et gouvernementales doivent s'appuyer sur des données scientifiques concernant le niveau actuel d'exploitation des ressources fauniques et les besoins futurs des groupes concernés.

- Dans le domaine des communications, des chercheurs examinent le contexte historique de l'interaction Inuit/non Inuit dans l'est de l'Arctique, de même que les répercussions récentes de l'introduction et de l'utilisation des média, et l'instauration de réseaux de communication autochtones dans le Nord. L'étude s'intéresse également aux tendances historiques et contemporaines en matière de communication, en rapport avec le contrôle des non-autochtones et la participation indigène dans le processus de développement du Nord.

- Un anthropologue étudie actuellement les liens existant entre l'identité religieuse et ethnique, de même que les institutions et le comportement des immigrants du Sud-Est asisatique vivant à Toronto.

- À la fin des années 60 et au début des années 70, le Manitoba a tenté une expérience importante en matière de revenu annuel garanti (MINCOME). Certains milieux d'affaires ont prétendu que le revenu annuel garanti et l'assurance-chômage ont des effets nocifs sur l'emploi, puisque les bénéficiaires préfèrent rester chez eux. Une

étude subventionnée par le CRSH mesure actuellement les effets de l'expérience MINCOME sur la disponibilité de la main-d'oeuvre.

- La taxation des ressources naturelles est indispensable pour une politique industrielle nationale. Des travaux en économie ont pour but d'observer les effets de la taxation des ressources naturelles sur leur découverte, leur mise en valeur et leur utilisation.

- Un sociologue étudie actuellement la signification de différents facteurs terrestres et marins pour la survie et le développement de petites et moyennes entreprises de traitement du poisson, en Nouvelle-Écosse.

- Un autre sociologue examine l'adaptation linguistique, professionnelle et socio-culturelle que doivent subir les réfugiés parrainés par le gouvernement ou des intérêts privés, ainsi que le rôle joué par ces derniers dans le processus d'adaptation des réfugiés. En posant la même question aux réfugiés et à leurs parrains, on peut analyser les questions de l'adaptation des réfugiés et du rôle des parrains dans l'intégration sociale et culturelle, et cela d'un double point de vue. La comparaison des réponses permettra d'évaluer les répercussions de chacun des moyens de parrainage sur l'adaptation des réfugiés.

- La théorie et l'histoire de la traduction, éléments de la discipline naissante qui est l'étude systématique de la traduction, s'inscrivent souvent dans une sorte de vide contextuel. La pratique de la traduction est étudiée seule, sans référence aux autres "fonctions textuelles" qui la définissent. Pour comprendre le statut du traducteur et l'autorité limités qu'on lui accorde actuellement, il faut d'abord définir le concept d'auteur. La nouveauté de l'approche adoptée consistera en un examen détaillé de la notion de "propriété intellectuelle". Nous essaierons de mettre dans un contexte historique le débat actuel sur le droit des traducteurs à la propriété intellectuelle (le droit d'auteur).

- Une recherche est actuellement en cours dans des communautés iroquoises et algonquines, afin de répertorier les instruments de musique et d'établir un catalogue informatisé des "instruments produisant des sons" utilisés dans les forêts de l'Est.

- Une anthologie musicale en plusieurs volumes sera consacrée à la musique canadienne ancienne depuis les premiers exemples de composition jusqu'à nos jours.

- L'évolution des goûts et des besoins en matière de transport intéresse les gestionnaires, les économistes et les politiciens. L'utilisation de grandes ou de petites voitures, d'autobus ou de trains pour se rendre au travail et en revenir constitue une énigme que les économétriciens pourraient aider à résoudre. Un important projet de recherche permettra de mettre au point des outils d'analyse pour la mesure des tendances des consommateurs en matière de transport en vue d'élaborer des politiques de transport correspondant à la demande prévue.

- Un autre groupe d'économétriciens étudie actuellement l'efficacité de notre système d'enseignement public, plus précisément au Québec. Les chercheurs s'interrogent sur la question de savoir si les projets spéciaux conçus pour compenser les désavantages subis par certains enfants fréquentant des écoles urbaines aident vraiment à atteindre les objectifs sociaux visés par le système d'enseignement public, c'est-à-dire assurer l'égalité des chances.

- Une nouvelle analyse, véritable Vertical Mosaic de la structure des classes sociales canadiennes, du marché du travail, des changements dans la vie des travailleurs et de la conscientisation des travailleurs dans leur milieu de travail, est actuellement menée par une équipe de sociologues, dans le cadre d'une étude à l'échelle internationale à laquelle participent les États-Unis, la Suède, l'Australie, la Grande-Bretagne, l'Italie et la Norvège. Les questionnaires permettent d'obtenir une foule de renseignements concernant la supervision du personnel, la prise de décisions au travail, l'autonomie professionnelle, les sources de revenu, le travail pour son propre compte et pour un employeur, la division du travail selon le sexe, et le militantisme syndical et politique. Les réponses devraient fournir les données les plus détaillées jamais obtenues sur les relations sociales existant entre l'autorité et le contrôle dans le monde canadien du travail.

- À Toronto, une étude sur les femmes au travail porte plus particulièrement sur les employées de bureaux travaillant dans les moyennes entreprises de l'Ontario, et sur leurs réactions face à la bureautique. Au Canada, le tiers environ des travailleuses occupent des postes dans un bureau, ce qui fait de ce secteur de la population active celui qui croît le plus vite. Les bouleversements causés chez ces travailleuses par l'automatisation pourraient avoir des conséquences importantes sur la société canadienne si ces employées de bureau ne peuvent se recycler, ou si elles restent sans emploi ou sous-employées.

- Un économiste de Colombie-Britannique a mis au point un modèle macroéconomique qui explique les liens existant entre les ressources naturelles et l'économie dans son ensemble. Ses travaux comportent une étude détaillée de certains projets de mise en valeur des ressources naturelles, tels les pipelines de l'Arctique, l'exploitation des sables bitumineux et l'exploration pétrolière au large des côtes. Cette étude s'accompagne d'une analyse des changements de la politique énergétique nationale, des prix mondiaux du pétrole, des politiques financières et des taux d'intérêt à l'échelle mondiale.

- À Hamilton, des chercheurs examinent le processus d'élaboration de la politique industrielle canadienne, particulièrement dans les secteurs de l'industrie chimique, de l'électronique, de la préparation des aliments et du textile. En examinant les différentes structures mises en place pour réunir les fonctionnaires fédéraux

et le monde des affaires, de même que les fonctionnaires et personnes politiques, les chercheurs évalueront la capacité de l'État de stimuler la croissance de l'économie dans notre société.

- L'un des ouvrages les plus récents et les plus vivants portant sur notre héritage culturel est sans doute le Dictionary of Newfoundland English. Jamais auparavant la couleur et le mordant du langage terre-neuvien n'avaient été rendus accesibles aux "Continentaux". Outre une foule de renseignements concernant l'histoire et les traditions, le dictionnaire contient des exemples du langage terre-neuvien, lui-même le reflet de l'histoire sociale de cette île.

- Le Précis de transcription de documents d'archives orales, un nouveau livre traitant des difficultés que présente l'enregistrement du discours vernaculaire oral, porte sur les techniques de transcription de données orales et montre les difficultés rencontrées par les ethnographes sur le plan de la phonétique, de l'épellation, de la grammaire, des tics verbaux, des mots inutiles, des onomatopées, de l'utilisation d'archaïsmes et de contractions, etc. Toutes ces données sont mises à contribution dans la recherche sur le folklore francophone.

- Le folklore acadien fait l'objet d'une étude dans trois villages de Nouvelle-Écosse, Petit de Grat, Pomquet et Chezzetcook. Colonisés aux 18e et 19e siècles par des Acadiens, ces villages sont aujourd'hui entourés de communautés anglophones et ont été totalement négligés par les folkloristes. L'étude vise à découvrir quel folklore les Acadiens conservent et comment leurs traditions ont évolué en vase clos.

- De nombreux groupes autochtones du Canada risquent de perdre leur héritage culturel. On a entrepris une analyse de la langue Pieds-Noirs dans l'Ouest afin d'aider les linguistes à reconstituer les langues algonquines, de même qu'à répondre à un besoin pratique sérieux dans les réserves où la langue Pieds-Noirs est encore parlée - les réserves Gens-du-Sang, Pieds-Noirs et Piégans dans le sud de l'Alberta, et les réserves Pieds-Noirs au Montana.

Tableau 7

Contenu canadien, sujets théoriques et étrangers par discipline

Programme de subventions de recherche

1979-1980 (Montants engagés)

Discipline	Total	Contenu canadien		Projets théoriques		Sujets étrangers	
		$	%	$	%	$	%
Administration	119 037	23 950	20,11	95 087	79,88	-	-
Anthropologie	196 651	98 034	49,85	15 000	7,62	83 617	42,52
Archéologie	1 121 130	198 463	17,70	18 195	1,62	904 472	80,67
Droit	95 819	83 258	86,89	-	-	12 561	13,10
Éducation	124 183	124 183	100,00	-	-	-	-
Enseignement religieux	82 587	9 919	12,01	47 759	57,82	24 909	30,16
Géographie	226 275	182 365	80,59	7 931	3,50	35 979	15,90
Histoire	737 627	311 986	42,29	49 367	6,69	376 274	51,01
Histoire de l'art	69 671	25 584	36,72	-	-	44 087	63,27
Linguistique	561 056	395 481	70,48	75 611	13,47	89 964	16,03
Littérature	713 026	211 422	29,65	82 759	11,61	418 845	58,74
Philosophie	172 561	57 308	33,21	80 312	46,54	34 941	20,24
Psychologie	936 023	663 498	70,88	272 525	29,11	-	-
Relations industrielles	15 868	15 868	100,0	-	-	-	-
Sciences économiques	496 144	313 416	63,17	159 700	32,18	23 028	4,64
Sciences politiques	593 719	436 839	73,57	57 172	9,62	99 708	16,79
Sociologie	387 980	262 786	67,73	6 842	1,76	118 352	30,50
Autres	621 814	253 098	40,70	221 147	35,56	147 569	23,73
TOTAL	7 271 171	3 667 458	50,43	1 189 407	16,35	2 414 306	33,20

Tableau 8

Contenu canadien, sujets théoriques et étrangers par discipline

Programme de subventions de recherche

1980-1981 (Montants engagés)

Discipline	Total	Contenu canadien		Projets théoriques		Sujets étrangers	
		$	%	$	%	$	%
Administration	181 992	103 659	56,96	54 333	29,85	24 000	13,19
Anthropologie	264 658	39 931	15,09	4 153	1,57	220 574	83,34
Archéologie	1 363 480	294 381	21,59	25,864	1,90	1 043 235	76,51
Droit	89 461	76 185	85,16	-	-	13 276	14,84
Éducation	342 626	301 722	88,06	-	-	40 904	11,94
Enseignement religieux	93 594	-	-	6 660	7,12	86 934	92,88
Géographie	199 459	143 752	72,07	-	-	55 707	27,93
Histoire	511 078	199,519	39,04	-	-	311 559	60,96
Histoire de l'art	62 027	3 434	5,54	-	-	58 593	94,46
Linguistique	578 019	343,348	59,40	70 695	12,23	163 976	28,37
Littérature	542 715	130 824	24,11	7 135	1,31	404 756	74,58
Philosophie	190 694	74 123	38,87	58 171	30,50	53 397	30,62
Psychologie	855 530	793 050	92,70	47 480	5,55	15 000	1,75
Relations industrielles	31 767	31 767	100,0	-	-	-	-
Sciences économiques	589 792	539 377	91,45	-	-	50 415	8,55
Sciences politiques	576 695	357 320	61,96	-	-	219 372	38,04
Sociologie	264 535	191 840	72,52	17 267	6,53	55 428	20,95
Autres	921 301	394 207	42,79	337 918	36,68	480 934	52,20
TOTAL	7 659 423	4 018 455	52,46	337 918	4,41	3 303 060	43,12

Tableau 9

Contenu canadien, sujets théoriques et étrangers par discipline

Programme de subventions de recherche (premières bourses seulement)

1982-1983 (Montants engagés)

Discipline	Total	Contenu canadien		Projets théoriques		Sujets étrangers	
		$	%	$	%	$	%
Administration	332,984	304 985	91,6	13 900	4,2	14 099	4,2
Anthropologie	606 239	396 471	65,4	4 005	0,7	205 763	34,0
Archéologie	674 628	66 103	9,8	-	-	608 525	90,2
Droit	96 571	48 505	50,2	48 066	49,8	-	-
Éducation	441 099	413 103	93,7	27 996	6,4	-	-
Enseignement religieux	111 428	68 073	61,1	43 355	38,9	-	-
Géographie	307 351	209 753	68,3	13 107	4,3	84 491	27,5
Histoire	984 837	448 596	45,6	137 946	14,0	398 295	40,5
Histoire de l'art	59 362	16 602	28,0	38 812	65,4	3 948	6,7
Linguistique	585 495	420 459	71,8	62 814	10,7	102 222	17,5
Littérature	1 186 001	118 746	10,0	20 461	1,7	1 046 794	88,3
Philosophie	439 380	-	-	439 380	100,0	-	-
Psychologie	738 668	277 740	37,6	460 928	62,4	-	-
Relations industrielles	33 360	33 360	100,0	-	-	-	-
Sciences économiques	658 019	442 011	67,2	181 256	27,6	34 752	5,3
Sciences politiques	1 219 968	671 866	55,1	292 749	24,0	255 333	20,9
Sociologie	1 046 100	954 142	91,2	54 426	5,2	37 532	3,6
Autres	926 810	254 470	27,4	460 669	49,7	211 671	22,8
TOTAL	10 448 300	5 144 985	49,3	2 299 870	22,0	3 003 425	28,8

Tableau 10

Contenu canadien, sujets théoriques et étrangers par discipline

Programme de subventions de recherche

1984-1985 (Montants engagés)

Discipline	Total	Contenu canadien		Projets théoriques		Sujets étrangers	
		$	%	$	%	$	%
Administration	80 513	80 513	100,00	-	0,00	-	0,00
Anthropologie	275 288	102 609	37,27	39 273	14,27	133 406	48,46
Archéologie	784 851	166 871	21,26	62 000	7,90	555 980	70,84
Architecture	20 000	20 000	100,00	-	0,00	-	0,00
Beaux arts	68 539	7 588	11,07	4 344	6,34	56 607	82,59
Communication	178 100	124 827	70,09	-	0,00	53 273	29,91
Criminologie	127 983	127 983	100,00	-	0,00	-	0,00
Droit	197 867	150 277	75,95	24 020	12,14	23 570	11,91
Éducation	1 007 278	814 898	80,90	126 775	12,59	65 605	6,51
Enseignement religieux	174 831	37 611	21,51	13 873	7,94	123 347	70,55
Études interdisciplinaires	124 818	30 214	24,21	35 316	28,29	59 288	46,50
Géographie	398 887	187 017	46,88	60 622	15,20	151 248	37,92
Histoire	1 349 545	686 973	50,90	93 257	6,91	569 315	42,19
Linguistique	512 329	174 055	33,97	171 343	33,44	166 931	32,58
Littérature	947 052	276 357	29,18	143 522	15,15	527 173	55,66
Musicologie	155 787	55 588	35,68	61 690	39,60	38 509	24,72
Sans précision	335 123	233 963	69,81	31 932	9,53	69 228	20,66
Philosophie	206 153	8 209	3,98	197,944	96,02	-	0,00
Psychologie	988 498	652 025	65,96	336 473	34,04	-	0,00
Relations industrielles	61 294	61 294	100,00	-	0,00	-	0,00
Sciences économiques	664 764	514 811	77,44	84 787	12,75	65 166	9,80
Sciences politiques	607 340	396 969	65,36	10 647	1,75	199 724	32,89
Sociologie	803 221	664 020	82,67	35 877	4,47	103 324	12,86
Autres	499 708	403 131	80,67	58 340	0,12	38 237	7,65
TOTAL	10 569 769	5 977 803	56,6%	1 591 035	15,0%	2 999 931	28,4%

ANNEXE D

RAPPORT INTÉRIMAIRE SUR LES CONSÉQUENCES DE LA HAUSSE DU FINANCEMENT GOUVERNEMENTAL DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE SUBVENTIONS STRATÉGIQUES de 1981-1982 à 1984-1985

Le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada a lancé son programme de subventions stratégiques en 1979, grâce à une somme de 2 millions de dollars qui lui a été octroyée pour promouvoir, dans l'intérêt national, la recherche en sciences humaines. Cette affectation annoncée par le ministre d'État aux Sciences et à la Technologie s'inscrivait dans le cadre d'une nouvelle initiative du gouvernement fédéral visant à stimuler la recherche et le perfectionnement au Canada. La première année, le Conseil a reçu 150 demandes de subventions.

De ces débuts relativement modestes, le programme de subventions stratégiques a atteint son point culminant en 1983-1984, avec 666 demandes. La division administrait à ce moment un budget de 7,2 millions de dollars répartis dans neuf programmes.

La croissance des programmes de subventions stratégiques du Conseil repose surtout sur l'octroi, en janvier 1982, d'une nouvelle subvention de 11 millions répartis de la façon suivante : 1 million en 1981-1982 et 5 millions pour chacun des deux exercices financiers suivants. Ces sommes furent consacrées à la recherche fondamentale en études canadiennes et au soutien accordé par le Conseil à la recherche sur un nombre de thèmes prioritaires.

1. La conception du programme

En 1978, à la suite de l'annonce de l'octroi d'une subvention de 2 millions de dollars au nouveau CRSH pour les programmes stratégiques de recherche dans l'intérêt national, le Conseil a analysé les principes qui sous-tendent la recherche stratégique. Il fut résolu que

- le Conseil se réserverait la responsabilité d'identifier les domaines de recherche prioritaires susceptibles de recevoir son appui;
- ces domaines seraient choisis après consultation avec les chercheurs;
- même si les programmes stratégiques tentaient d'orienter la recherche vers des domaines précis, les chercheurs seraient libres d'adopter le cadre conceptuel et l'approche méthodologique de leur choix.

Le programme de recherche prioritaire appuie la recherche visant à établir un moyen de connaissance portant sur des besoins ou des problèmes précis. Ce programme a pour but :

- o d'encourager le développement de nouvelles approches en recherche, y compris dans deux disciplines ou plus;
- o de favoriser l'échange de renseignements entre les réseaux de chercheurs ayant des intérêts communs;
- o d'enrichir les noyaux de connaissances menant à l'établissement de politiques plus efficaces pour résoudre certains problèmes;
- o de diffuser rapidement les découvertes importantes parmi les praticiens, les décideurs et le grand public;
- o d'établir une cohésion entre les travaux portant sur un sujet précis et d'en faire la synthèse et l'intégration.

Les programmes stratégiques visent à apporter également une aide essentielle à des secteurs précis des sciences humaines, sous forme d'infrastructure et de services de soutien à la recherche. L'un des objectifs importants de ce programme est d'instaurer un équilibre quant aux possibilités de recherche dans les diverses régions du pays.

2. Les deux premières années (1979-1980 et 1980-1981)

Au cours de la première année d'existence du nouveau programme, le CRSH a suggéré quatre activités distinctes, dont la principale était le nouveau programme de recherche thématique sur le vieillissement de la population. En 1976, le rapport du Groupe consultatif sur la recherche en gérontologie et en dynamique démographique du Conseil des arts concluait que, malgré des changements fondamentaux dans la structure démographique de notre société, qui risquaient de marquer profondément notre développement économique, social et culturel, il y avait presque pénurie de recherche dans ces domaines.

Le Conseil a également créé un nouveau programme afin d'appuyer les collections spécialisées des bibliothèques universitaires. Il a été mis sur pied en 1978, grâce à l'enthousiasme suscité par la publication du rapport du Groupe consultatif sur les bibliothèques universitaires de recherche du Conseil des arts. L'une des principales recommandations du rapport était que le Conseil établisse un programme pour maintenir et élargir les collections spéciales d'importance nationale dans les bibliothèques universitaires canadiennes.

La troisième composante du nouveau programme de subventions stratégiques en sa première année était le financement accéléré du Dictionnaire biographique du Canada. Cet ouvrage de référence essentiel aux historiens et à tous ceux qui s'intéressent aux études canadiennes était subventionné par le Conseil des arts depuis 1962.

La quatrième composante était le lancement d'une vaste consultation visant à identifier de nouveaux thèmes et domaines susceptibles d'obtenir un appui dans le cadre du programme des subventions stratégiques, et de planifier leur développement.

Quatre sujets de discussion furent choisis pour les ateliers de travail de l'automne 1979. Deux de ces thèmes, "La famille et la socialisation de l'enfant" et "La science, la technologie et les valeurs humaines", furent retenus pour une analyse plus approfondie en ateliers de travail régionaux au cours de l'année 1980.

En 1979, le Conseil a également nommé un groupe consultatif chargé d'examiner l'état des études supérieures et de la recherche dans le domaine des affaires, de la gestion et de l'administration. Le groupe a présenté son rapport au Conseil au cours de l'exercice 1979-1980, et au printemps suivant, les études en gestion figuraient en tête de liste des priorités du Conseil, qui mit sur pied des programmes visant à accroître le nombre de professeurs dans les universités et à enrichir leur formation.

Le Conseil a tenu d'importantes consultations pour développer les domaines et des thèmes précis. En outre, il a aidé d'autres organismes à analyser le concept de la recherche stratégique et à suggérer des thèmes. Parmi ces organismes, mentionnons la Fédération canadienne des études humaines, la Fédération canadienne des doyens de gestion et d'administration, l'Association des sciences administratives du Canada et la Fédération canadienne des sciences sociales, qui ont tous présenté des rapports au Conseil.

Beaucoup de travail a été réalisé au cours des deux premières années du programme de subventions stratégiques. Le Conseil a établi les règlements nécessaires à un large éventail de nouveaux programmes de subventions et de bourses, nommé des comités d'adjudication et octroyé, au cours de ces deux années, quelque 127 subventions et bourses pour un total de 2,4 millions de dollars.

3. Les trois années suivantes : élargissement du programme (de 1981-1982 à 1983-1984)

Au cours de cette période, les programmes de subventions stratégiques et d'études canadiennes ont vu leur financement s'accroître de 11 millions de dollars, afin de venir en aide à la recherche fondamentale dans le domaine des études canadiennes, et d'élargir le programme de subventions stratégiques. Au cours de l'exercice 1981-1982, plus d'un million de dollars ont été consacré à ce programme, et environ 3,9 millions pour les années 1982-1983 et 1983-1984. Le Conseil a alors annoncé qu'un financement accru serait accordé aux thèmes suivants : le vieillissement de la population canadienne; la famille et la socialisation de l'enfant; la science, la technologie et les valeurs humaines. Le Conseil a entrepris des préparatifs pour la recherche stratégique sur les femmes et le travail, ainsi que sur les études sur les autochtones. De plus, le Conseil a mis sur pied des programmes axés sur le développement de la recherche en gestion et

sur le potentiel de recherche des petites universités régionales. En outre, le Conseil a aussi augmenté son financement en vue d'acquérir des outils de recherche et des ressources, et d'accroître la diffusion des résultats de recherche.

La famille et la socialisation de l'enfant

En 1979, le Conseil a invité les chercheurs canadiens à identifier des thèmes susceptibles d'obtenir son appui dans le cadre du programme de subventions stratégiques. À cette occasion, un certain nombre de personnes ont souligné que les nouvelles tendances observées dans la structure familiale et dans le mode de vie nécessitaient le déploiement d'un effort de recherche concerté. Le Conseil a alors parrainé, en 1979, un atelier de travail à l'Université Western Ontario et un autre, l'année suivante, à l'Université du Québec à Trois-Rivières, afin d'aider à la planification du programme et de définir les besoins en recherche.

Les informations recueillies par le Conseil au cours de ces consultations indiquent un sérieux manque de connaissance du fonctionnement réel de la famille et de ses effets sur le développement des enfants. Les facteurs suivants, dont certains sont propres au Canada, ressortent comme étant la source de ces lacunes :

- les études renfermant des données propres au Canada, éparpillées dans divers types d'institutions, sont difficiles d'accès;
- les résultats de la recherche sont classés selon les disciplines utilisées;
- la plupart des études tiennent surtout compte d'une variable, ce qui pourrait s'avérer insuffisant pour expliquer des phénomènes complexes comme l'évolution de l'enfant et de la famille;
- les modes d'organisation de la recherche n'encouragent pas suffisamment la collaboration;
- les organismes de recherche et de soutien ne collaborent et ne communiquent pas suffisamment entre eux.

Il ressort de cette analyse qu'il existe une pénurie de recherche adaptée aux réalités et aux besoins nouveaux, que la recherche n'est pas assez accessible aux spécialistes. Les chercheurs, qui ont souvent du mal à joindre la population cible, doivent s'en remettre aux études en laboratoire.

En 1982, le Conseil a lancé un nouveau programme sur la famille et la socialisation de l'enfant, dont les objectifs étaient les suivants:

- promouvoir la compilation, la synthèse et la diffusion de la recherche effectuée dans diverses régions;

- encourager l'élaboration de stratégies visant à la collaboration entre chercheurs de diverses disciplines;

- stimuler l'établissement de liens entre les groupes de recherche et les organismes intégrés à la communauté et les organismes de services, pour permettre aux chercheurs de profiter de l'expérience des praticiens au moment de l'élaboration de recherches adaptées aux besoins sociaux; favoriser la diffusion des résultats de la recherche parmi les praticiens afin qu'ils puissent les utiliser immédiatement; encourager les chercheurs à faire davantage de recherche dans le contexte social et offrir aux praticiens la chance d'entreprendre des recherches multidisciplinaires en collaboration avec d'autres chercheurs.

La science, la technologie et les valeurs humaines

En 1979, certains chercheurs ont souligné que les progrès rapides de la technologie exigeaient une meilleure compréhension de notre société technocratique. On a tenu un atelier à l'université Western Ontario, afin de définir l'étendue du problème, d'évaluer l'état de la recherche actuelle et d'identifier les lacunes et les priorités de la recherche, en vue de déterminer le travail à accomplir dans le domaine. Le thème a été approfondi en 1980, au cours de discussions régionales en atelier qui ont abouti à un forum national à l'automne de la même année.

À la suite de ces consultations, le rapport du Conseil a indiqué que bien que la recherche canadienne actuelle dans ce domaine soit précieuse et fournisse le cadre et les bases d'un travail futur, elle contient cependant quatre faiblesses connexes :

- La recherche sur l'aspect humain de la science et de la technologie est insuffisante.

- Nombre de problèmes graves ou susceptibles de le devenir n'ont pas reçu l'attention qu'ils méritaient.

- Beaucoup de travail est effectué surtout par des spécialistes de divers domaines qui omettent de situer leurs recherches dans un contexte de problèmes plus vastes, optant ainsi pour une optique restreinte et disciplinaire, alors qu'une perspective interdisciplinaire aurait été de mise.

- Nombre de groupes et leur clientèle (les femmes et les travailleurs de l'industrie par exemple) aux prises avec des problèmes urgents et légitimes ont été tenus à l'écart des discussions sur ces questions.

On a créé un nouveau programme de soutien à la recherche sur la science, la technologie et les valeurs humaines, dont l'objectif principal était de promouvoir et d'appuyer la recherche favorisant une meilleure compréhension des aspects culturels, éthiques et sociaux de la science et de la technologie dans la société actuelle.

Sur cet objectif principal viennent se greffer des objectifs secondaires, afin d'encourager

- o l'adoption d'approches innovatrices à la recherche dans ce domaine;
- o la participation active des humanistes, des scientifiques, des techniciens, des spécialistes des sciences sociales, et du grand public aux questions touchant à la valeur et aux conséquences d'ordre social de l'activité scientifique et technologique;
- o l'adoption d'une approche globale aux secteurs névralgiques et la collaboration entre les chercheurs;
- o l'identification juste des problèmes, grâce à l'amélioration des communications soumises à l'évolution de la science et de la technologie;
- o une plus grande sensibilisation aux répercussions éthiques et sociales de la science et de la technologie.

Les études de gestion

En 1980, le Conseil a octroyé une bourse pour l'organisation d'une conférence de la Fédération canadienne des doyens de gestion et d'administration et de l'Association des sciences administratives du Canada. L'une des principales tâches des participants consistait à dresser une liste de thèmes ou de sujets auxquels la priorité devrait être accordée, dans le domaine de la recherche, au cours de la prochaine décennie. Les résultats d'une enquête menée auprès des professeurs de gestion des universités ont servi de base à des discussions.

En 1981, dans leur rapport au Conseil, ces deux organismes ont identifié huit secteurs prioritaires dans le cadre d'un nouveau programme intitulé "La gestion de l'entreprise au Canada", mis sur pied afin d'aborder les problèmes pratiques constants de la gestion d'entreprise. Créé en 1983 à titre de complément aux programmes ultérieurs établis afin d'élargir les possibilités de recherche en gestion, ce programme s'attachait prioritairement à la recherche dans les domaines suivants :

- o la gestion de la productivité des entreprises canadiennes, de leur efficacité et de leur compétitivité;
- o la gestion des innovations, de la recherche et du perfectionnement, et le transfert de technologies au Canada;
- o la gestion des affaires à caractère international dans le contexte canadien - le développement des exportations, les mandats de production, le rôle des multinationales;
- o la gestion des relations stratégiques et des responsabilités sociales de manière institutionnelle et organisationnelle;

- la gestion des ressources humaines, la main-d'oeuvre, la rémunération, les récompenses, les relations du travail dans l'industrie, la nature du travail et la vie professionnelle;

- l'entrepreneurship, le développement et la gestion des petites et moyennes entreprises;

- la gestion financière et les marchés;

- la gestion de l'information et des systèmes d'information au Canada.

Les petites universités

En 1976, le Conseil des arts nommait le Groupe consultatif sur les besoins des savants dans les petites universités, qui découvrit que ces institutions ont en commun un agrégat de problèmes faisant obstacle à la recherche menée par le corps enseignant.

- Il n'existe aucune tradition dans la recherche.

- Les charges de l'enseignement sont lourdes à cause du grand nombre d'étudiants en premier cycle et souvent à cause du grand nombre de cours offerts à ce niveau.

- Elles n'offrent que peu de programmes de maîtrise, situation qui se traduit par une pénurie d'assistants de recherche, et par l'absence de défis intellectuels.

- Elles manquent de financement interne pour la recherche menée par les enseignants; les services de secrétariat sont insuffisants.

- Les bibliothèques et les archives sont souvent tellement insuffisantes qu'elles ne contiennent même pas la documentation élémentaire nécessaire à la recherche; il manque de banques de données et d'autres moyens de recherche.

- Du fait que les facultés sont petites, les chercheurs ne peuvent rencontrer qu'un nombre restreint de leurs collègues oeuvrant dans le même domaine et sont privés du stimulant que constitue l'échange des idées.

- Ce sont des institutions relativement éloignées des communautés.

À l'automne 1981, le CRSH abordait la planification d'un nouveau programme destiné à améliorer le potentiel de recherche et de formation des petites universités. Des lettres étaient envoyées à toutes les universités éligibles, les invitant à faire connaître leurs besoins particuliers en matière de recherche et de formation. Lors de sa réunion du mois de mars 1982, le Conseil décernait des bourses à une vingtaine de petites universités pour leur permettre d'entreprendre de nouveaux projets de recherche.

Outils de recherche en études canadiennes

Lié au programme visant à étoffer les collections spécialisées des bibliothèques universitaires de recherche, ce programme vise à assurer l'accès des chercheurs aux archives et aux collections. Mis sur pied en 1981, le programme d'outils de recherche en études canadiennes a pour objet d'aider les sociétés et les organismes qui doivent créer ou mettre à jour des catalogues, et de trouver des moyens d'atteindre des collections canadiennes parfois quasi inaccessibles. Le programme vise à assurer une infrastructure complète et coordonnée pour la recherche. Il met l'accent sur deux éléments :

- permettre l'accès immédiat à la documentation des bibliothèques et des archives jusqu'à présent inaccessible, en cataloguant les collections ou en préparant des répertoires ou des guides des collections d'archives.

- permettre l'accès aux sources de documentation de la recherche grâce à la préparation de bibliographies, de guides et d'aides essentiels à la recherche avancée en études canadiennes.

Les femmes et le travail

En janvier 1981, dans le cadre du nouveau programme de subventions stratégiques, le Conseil organisait à l'Université de la Colombie-Britannique un forum afin de discuter des questions touchant les femmes. Parmi les sujets abordés en atelier de travail, mentionnons le travail domestique, le rôle de la femme dans les syndicats et dans le domaine de l'éducation, ainsi que la participation des femmes au marché du travail.

Au début de 1982, le CRSH nommait un groupe de travail composé de spécialistes, afin d'obtenir des conseils sur la planification du nouveau programme, et finançait une série d'ateliers régionaux et nationaux chargés d'étudier certains aspects du thème "La femme et le travail". À la suite de ces vastes consultations, auxquelles ont participé plus de cent chercheurs de toutes les régions du pays, le groupe de travail a fait une synthèse des recommandations, et présenté des propositions lors de la réunion du Conseil de mars 1983.

L'objet du nouveau programme entériné par le Conseil est d'encourager la recherche et l'octroi de bourses susceptibles de favoriser une plus grande compréhension de l'importance du travail rémunéré ou non des femmes. Ces connaissances pourraient ensuite servir à jeter les bases du développement futur d'une théorie et d'une politique visant à améliorer le statut des femmes dans la société canadienne. En plus d'appuyer la recherche individuelle, le programme est conçu pour encourager les secteurs suivants :

- la collaboration entre les chercheurs des universités et de l'extérieur;

- les projets de nature multidisciplinaire;

- la coopération et la consultation entre les chercheurs et les organismes susceptibles de profiter de la recherche; et

- la collecte, la synthèse et la diffusion au niveau national de la recherche menée dans les diverses régions du pays.

4. Le développement du programme des subventions stratégiques de 1981-1982 à 1983-1984 : les progrès accomplis

En 1979-1980, lorsque le Conseil et ses corps consultatifs ont discuté des conséquences de l'établissement de nouveaux programmes de subventions stratégiques, ils ont jugé qu'il était sage de commencer modestement. La communauté universitaire a exprimé ses réserves concernant les effets de la nouvelle orientation, et le Conseil a tenu compte de la nécessité d'une planification et d'une consultation sérieuse avec le monde de la recherche au moment de l'élaboration de ses programmes stratégiques. Le vieillissement de la population et les ressources en recherche ont été les deux programmes que le Conseil a choisi d'appuyer.

On peut voir aux tableaux 1 et 2 les répercussions du financement additionnel sur le développement du programme de subventions stratégiques. Au cours de sa première année d'existence, le programme a accordé 60 bourses pour une valeur de 1,2 million de dollars. En 1980-1981, avec l'adoption d'un programme spécial d'aide pour les études de gestion, cette somme est passée à 1,6 million de dollars et 89 bourses ont été accordées. Au cours des trois années suivantes,le financement additionnel a permis l'établissement de cinq nouveaux programmes, qui ont suscité une augmentation considérable du nombre de demandes de subventions stratégiques. En 1982-1983, 221 bourses ont été accordées pour une valeur de 5,2 millions de dollars. Au cours de l'année 1983-1984, le Conseil a reçu 666 demandes pour une valeur de 16,5 millions de dollars, et 7,2 millions ont été accordés.

Au début de l'exercice 1984-1985, le Conseil ignorait si les 3,9 millions de dollars qui lui avaient été alloués pour chacune des deux années précédentes pour ses subventions stratégiques seraient renouvelés. Comme on peut le voir aux tableaux 1 et 2, cette situation a eu des effets immédiats et sérieux sur la communauté universitaire. Cette année-là, le nombre de demandes est passé à 406, et 232 nouvelles bourses ont été décernées pour un budget total de 7,1 millions de dollars. Toutefois, les demandes étaient plus nombreuses qu'au cours de l'exercice financier 1982-1983, ce qui signifiait un intérêt soutenu pour le programme, nonobstant la situation budgétaire précaire.

Tableau 1
Conseil de recherches en sciences humaines du Canada
Programme de subventions stratégiques
Demandes et subventions
de 1979-1980 à 1984-1985

	1979-1980		1980-1981		1981-1982		1982-1983		1983-1984		1984-1985	
	Demandes	Subv.	Demandes	Subv.	Demandes	Subv.	Demandes	Subv.	Demandes	Subv.	Demandes	Subv.
Vieillissement de la population	103	30	60	39	72	44	56	28	81	45	33	20
Ressources en recherche	53	29	40	31	37	31	41	32	40	40	49	38
Recherche en gestion	-	-	43	18	51	34	68	53	52	39	35	29
Petites universités	-	-	-	-	21	20	21	19	20	20	20	20
Outils de recherche en études canadiennes	-	-	-	-	40	18	73	50	91	54	122	54
La science, la technologie et les valeurs humaines	-	-	-	-	37	22	30	20	51	28	29	18
La famille et la socialisation de l'enfant	-	-	-	-	14	6	27	19	35	18	24	15
La femme et le travail	-	-	-	-	-	-	-	-	124	57	49	20
La gestion de l'entreprise	-	-	-	-	-	-	-	-	172	67	45	18
	156	59	143	88	272	175	316	221	666	368	406	232

Tableau 2
Conseil de recherches en sciences humaines
Programme de subventions stratégiques
Sommes demandées et subventions
de 1979-1980 à 1984-1985
(en milliers de dollars courants)

	1979-1980		1980-1981		1981-1982		1982-1983		1983-1984		1984-1985	
	Demandes	Subv.	Demandes	Subv.	Demandes	Subv.	Demandes	Subv.	Demandes	Subv.	Demandes	Subv.
Vieillissement de la population	3 001	706	1 645	788	2 057	1 086	1 592	859	3 595	1 379	1 520	1 217
Ressources en recherche	1 557	481	897	621	781	575	1 188	670	857	710	1 086	800
Recherche en gestion	-	-	513	199	882	565	1 302	1 003	1 109	630	785	534
Petites universités	-	-	-	-	525	422	515	437	496	454	550	550
Outils de recherche en études canadiennes	-	-	-	-	1 686	573	2 987	1 451	3 438	1 457	5 080	1 848
La science, la technologie et les valeurs humaines	-	-	-	-	554	116	707	274	1 558	717	825	586
La famille et la socialisation de l'enfant	-	-	-	-	430	144	1 170	525	1 043	373	758	663
La femme et le travail	-	-	-	-	-	-	-	-	2 364	752	1 413	648
La gestion de l'entreprise	-	-	-	-	-	-	-	-	1 993	517	912	314
	4 558	1 187	3 055	1 608	6 915	3 481	9 461	5 219	16 453	7 189	12 929	7 160

Nous présentons ci-après une analyse des divers programmes de subventions stratégiques, afin d'illustrer les autres activités financées par le Conseil depuis 1981-1982.

Les centres de recherche sur le vieillissement de la population

Étant donné l'intérêt et la qualité de la recherche suscitée par les deux premières années du programme sur le vieillissement de la population, le Conseil a mis sur pied un nouveau programme visant à aider les centres de recherche à encourager la recherche multidisciplinaire dans ce domaine. Cependant, l'objet du programme dépasse le cadre du travail multidisciplinaire. Ces centres sont également des bureaux centraux d'information qui doivent aider à diffuser les résultats de la recherche; ils constituent le point central de réseaux régionaux de chercheurs et servent à former des étudiants diplômés et d'autres personnes désireuses d'effectuer de la recherche sur le vieillissement de la population.

En 1981-1982, le Conseil a accordé des subventions de trois ans aux centres des universités de Manitoba et Simon Fraser. L'année suivante, des subventions semblables ont été accordées aux universités de Toronto et de Guelph et, en 1983-1984, l'Université de Moncton se voyait accorder une bourse réservée aux institutions. Aucune demande ne sera examinée dans le cadre de ce programme avant qu'une décision soit prise quant au nouveau Plan quinquennal du Conseil, qui comporte des propositions plus complètes de financement des centres de recherche sur des sujets d'intérêt national.

La famille et la socialisation de l'enfant

Les demandes de subventions dans le cadre de ce programme se sont maintenues. Au cours de la première année, 14 demandes ont été faites et six bourses ont été décernées pour un total de 143 000 $. Pour chacune des trois années suivantes, le Conseil a reçu respectivement 27, 35 et 24 demandes, pour un budget total de 663 000 dollars administrés au cours du dernier exercice financier (1984-1985), afin de couvrir les 15 nouvelles bourses octroyées et le renouvellement des bourses des années précédentes.

Les exemples suivants sont représentatifs du type de questions abordées :

- Les familles où il y a eu remariage deviennent de plus en plus courantes dans la société canadienne : elles constituent actuellement de 10 à 15 p. 100 de toutes les familles. Selon Lillian M. Esses, du département de psychologie de la University of Manitoba, peu d'études ont été faites sur la structure et l'adaptation de ces familles. Madame Esses entend étudier et comparer les parents adoptifs et les parents naturels, afin de déterminer la perception qu'ils ont de leur rôle, du rôle du parent idéal et de celui du parent adoptif idéal. L'objet principal de son étude est de vérifier l'affirmation selon laquelle les parents adoptifs ont plus de

mal que les parents naturels à définir leur rôle, situation qui se traduit par l'apparition du stress dans la famille et d'un plus grand nombre de problèmes chez les enfants.

- Une subvention préliminaire à la recherche a été accordée à Howard Irving de la faculté des sciences sociales de la University of Toronto, afin de mettre au point une étude sur "la garde entière ou partagée". Selon leur âge ou les problèmes particuliers qui les confrontent, les enfants de parents divorcés peuvent souffrir à différents degrés du stress provoqué par les arrangements de garde, partagée ou entière. Selon M. Irving, il n'existe aucune donnée canadienne sur les conséquences pour les parents et les enfants du type de disposition prise, et son étude serait l'une des rares portant sur le processus complexe du choix d'une solution. Cette étude serait également d'une grande importance pratique pour les travailleurs sociaux et les tribunaux.

- Une bourse de 3 ans a récemment été décernée à Jean Dumas de la University of Western Ontario, pour l'étude de la socialisation de l'enfant dans les familles à problèmes multiples.

La science, la technologie et les valeurs humaines

Ce programme a été créé en même temps que le programme d'assistance à la recherche sur la famille et la socialisation de l'enfant. Au cours de ses quatre années d'existence, c'est en nombre croissant que ses activités ont reçu l'appui du Conseil. Au cours de la première année, les demandes totalisaient 579 000 $; elles ont atteint une valeur de 1,5 million de dollars au cours de l'exercice 1983-1984, pour retomber à 825 000 $ en 1984-1985.

La recherche effectuée dans le cadre de ce programme porte sur les nombreuses conséquences éthiques, sociales et culturelles de la science et de la technologie modernes pour la société canadienne. Voici deux exemples :

- Le projet de recherche "La nouvelle technologie et le milieu de travail" porte sur l'opinion des gens face à l'invasion des micro-ordinateurs et de l'informatique dans les bureaux, et leur prise en charge de systèmes prétendus immuables. Donald Nightingale, Bryan Downie, John Gordon et Lloyd Peppard, du School of Business de la Queen's University, étudient les répercussions de la nouvelle technologie sur la nature du travail, la conception et la gestion des organisations et les relations entre patrons et employés. Ils examinent la possibilité (en termes d'économie et d'ingéniérie) de concevoir des systèmes de travail qui tiennent compte des principes régissant la "qualité de la vie"; ils analysent les rapports d'organismes comme le Conseil économique du Canada, qui prévoit les tendances dans l'emploi et la croissance économique; ils comparent les organisations qui font appel à la technologie conventionnelle à celles qui ont recours à la nouvelle technologie et étudient les politiques du gouvernement visant à nous faciliter la vie grâce à la nouvelle technologie.

- David J. Roy, directeur du centre pour la bioéthique de l'Institut de recherche clinique de Montréal, s'est vu attribuer une subvention dans le cadre du programme de recherche stratégique, afin de tenir un atelier au printemps de 1983 sur les technologies de reproduction, l'éthique sociale et les politiques publiques. Les experts ont examiné les techniques telles la fécondation en laboratoire, les transferts d'embryons, les mères porteuses, et un grand nombre de questions d'ordre moral, social et juridique soulevées par l'utilisation de ces techniques. L'atelier avait notamment pour but d'identifier les principes d'éthique sociale nécessaires pour élaborer une politique gouvernementale éclairée en la matière.

La gestion de l'entreprise au Canada

Suite à l'établissement par le Conseil, en 1980-1981, de programmes visant à accroître le nombre de professeurs d'université et leurs compétences en recherche, les crédits supplémentaires mis à la disposition du Conseil l'année suivante lui ont permis de mettre sur pied un programme de recherche interdisciplinaire intitulé "La gestion de l'entreprise au Canada". Le Conseil a reçu les premières demandes de subventions en été 1983. Elles s'élevaient à 172, et 67 subventions ont été accordées pour une valeur de 517 000 $. En 1984-1985, à cause des effets de la situation budgétaire précaire sur les programmes de subventions stratégiques, les demandes sont passées à 45, et 18 bourses ont été attribuées pour une somme totale de 314 000 $.

Les projets suivants illustrent bien la vaste gamme de questions abordées dans le cadre de ce programme :

- Entrepreneurship et innovation dans les petites entreprises canadiennes de haute technologie.

- Les facteurs susceptibles d'influencer le commerce et les investissements entre le Canada et la Communauté européenne.

- La concurrence à laquelle doivent faire face les petites et moyennes entreprises canadiennes dans le développement des marchés d'exportation.

- Les répercussions de l'informatique sur la structure interne des organisations canadiennes.

- Les effets des changements dans le calcul et les communications sur la prise de décision de gestion des Fonds de pension au Canada.

Aide aux petites universités

Dans le cadre de ce programme, les universités ont été invitées à soumettre des propositions portant sur leurs besoins propres. Les exemples suivants illustrent le type de besoins que le programme aide à combler :

- Le Collège universitaire de St-Boniface reçoit une subvention pour son Centre d'études franco-canadiennes de l'Ouest. Parmi les projets du Centre, mentionnons le dépouillement des journaux Le Manitoba (1881-1925) et Le Métis (1871-1881) qui constituent des sources d'information pour les chercheurs en politique, en éducation et en histoire de la région; la préparation de l'histoire du collège (fondé en 1818), de l'Association d'éducation au Manitoba et de l'Association catholique de la jeunesse canadienne, et l'étude des artistes et des écrivains de l'Ouest canadien.

- La Bishop's University à Lennoxville est en train d'établir un centre pour promouvoir la recherche sur les Cantons de l'Est au Québec. Les études qui porteront principalement sur la littérature régionale, l'histoire, les arts, la langue, les structures sociales, la colonisation, l'économie et des sujets connexes, mettront l'accent sur la contribution des anglophones et les relations entre les francophones et anglophones.

Outils de recherche en études canadiennes

Établi en 1981, ce nouveau programme, dont l'objet est d'établir une infrastructure forte, complète et coordonnée de ressources pour la recherche, a reçu un accueil enthousiaste. La première année, les demandes ont atteint 1,7 million de dollars; au cours de l'exercice de 1983-1984, les nouvelles demandes ont dépassé 3,4 millions de dollars. Malheureusement, le budget de 1,5 million de dollars alloué au programme a empêché le Conseil de subventionner de nombreux projets valables. Ce programme a été le seul épargné de la situation budgétaire précaire en 1984-1985 : les demandes ont atteint un nouveau sommet de 5 millions de dollars. Là encore, de nombreux projets ont dû être refusés, à cause d'un budget limité à 1,8 million de dollars.

Le programme a permis de financer un grand nombre d'activités dont voici des exemples :

- L'une des découvertes historiques les plus intéressantes depuis nombre d'années a été réalisée par deux chercheurs d'Halifax, Patrick O'Neill et John Ettlinger des universités Dalhousie et Mount Saint Vincent, qui ont découvert à Londres, caché parmi de vieux dossiers et classeurs, un trésor canadien du début du siècle qui avait été envoyé en Grande-Bretagne entre 1897 et 1924. Les documents originaux avaient été détruits ou perdus au cours d'un incendie au Canada. Grâce à une subvention du Conseil, l'équipe compilera et cataloguera la collection qui comprend des livres, des photographies, de la musique en feuille, des cartes géographiques, et d'autres articles de commerce.

- Le département des archives en sciences sociales de la Carleton University travaille à la mise sur pied d'un inventaire assimilable par machine sur les autochtones du Canada, afin d'aider les chercheurs en anthropologie, en sociologie, en économie, en sciences politiques et en géographie. Jusqu'à maintenant, il n'existait aucun inventaire assimilable par machine pouvant être utilisé par les chercheurs qui doivent pousser leurs recherches au-delà de documents publiés. Le Conseil a reçu un rapport intérimaire qui illustre bien l'importance de ces données.

La femme et le travail

En 1983-1984, le Conseil a lancé un nouveau programme pour venir en aide à la recherche sur les femmes et le travail. L'accueil en a été enthousiaste. Le programme disposait d'un budget de 280 000 $, mais le Conseil a reçu 124 demandes pour une valeur de plus de 2,3 millions de dollars, et on a dû augmenter le budget à 752 000 $. La deuxième année, il n'y a eu que 49 demandes et 20 subventions ont été accordées pour un budget total de 648 000 $. Les sujets suivants illustrent bien le type de recherches proposés dans le cadre de ce nouveau programme :

- les facteurs de stress reliés à la double carrière des femmes,
- le rôle des femmes dans le développement des économies régionales,
- les femmes et la politique d'assurance-chômage,
- les femmes, le travail et l'action positive,
- les femmes chefs d'entreprise,
- les chances de carrière, la hiérarchie et la satisfaction professionnelle,
- les changements dans le travail et la situation des femmes dene du Nord,
- perspectives historiques et inégalité.

5. Évaluation du programme

Conformément à la politique du gouvernement, l'initiative stratégique du Conseil fait l'objet d'une évaluation. Jusqu'à maintenant, le Conseil a commandé trois études d'évaluation de ses programmes stratégiques.

Le vieillissement de la population

Dans le cadre de ce thème, le Conseil appuie de nombreux programmes : des subventions de recherche, des bourses de réorientation, des subventions pour les ateliers de recherche et des subventions aux institutions, y compris une aide aux professeurs invités, et des subven-

tions pour l'acquisition d'outils et d'équipement de recherche. Le Conseil a demandé à Price Waterhouse Associates d'évaluer ces initiatives, et a reçu le rapport au mois de mars 1984, environ cinq ans après le début du programme.

Les auteurs, reconnaissant le besoin de recherche dans ce domaine d'intérêt national, se sont demandés si le programme avait suscité un niveau important de recherche sur le vieillissement de la population. Tout en tenant compte de certains problèmes concernant l'énoncé des objectifs du programme, le rapport est toutefois nettement positif. En voici un extrait :

> L'étude a établi que le programme a largement contribué à une importante recherche sur le vieillissement de la population. Grâce à ce programme, il y a eu plus de recherche et plus de chercheurs dans ce domaine. Nombre de chercheurs ont modifié leur recherche pour s'orienter vers le vieillissement de la population. Il apparaît en outre que le programme a établi le thème du vieillissement de la population comme sujet sérieux de recherche académique.

Étant donné le sens vague de l'expression "niveau important", les auteurs n'ont pu établir si le programme avait rempli sa mission ou même quel niveau de recherche était nécessaire pour qu'elle continue sur sa lancée. Toutefois, ils proposent le maintien du sous-programme de subventions spéciales pour la recherche, afin de préserver le niveau actuel de recherche.

Les centres de recherche sur le vieillissement de la population reçoivent des subventions décroissantes pour une période de six ans. Les auteurs du rapport mentionnent que les centres "ont réussi à accroître l'intérêt pour la recherche sur le vieillissement de la population et ont encouragé les chercheurs à mettre au point des projets de recherche dans ce domaine". Cependant, ils expriment leurs préoccupations quant à la viabilité d'un financement indépendant à long terme de tels centres, si le financement du CRSH était diminué progressivement. En outre, les auteurs soulignent que les réductions du financement direct de la recherche sur le vieillissement pourraient mettre en péril le succès des centres.

Aide aux collections spécialisées (ressources en recherche)

Ce programme est conçu pour permettre aux bibliothèques universitaires d'acquérir une documentation en sciences humaines pour renforcer les collections d'intérêt national ou régional. L'évaluation du programme a été effectuée par la firme Touchstone Policy and Program Evaluation Inc. qui a remis son rapport au Conseil en août 1984. Les auteurs mentionnent d'abord les contraintes incessantes auxquelles sont assujetties les bibliothèques universitaires.

Le rapport a conclu que l'appui du Conseil dans le cadre de ce programme a permis des acquisitions et un développement impossibles dans les limites budgétaires actuelles des bibliothèques, et que, par conséquent, le programme a atteint son principal objectif. Les au-

teurs soulignent que la multiplication des retombées du financement les empêchent de mesurer immédiatement le développement ou la consolidation des collections.

Les auteurs recommandent le maintien d'un appui continu et élargi dans le cadre du programme, ainsi que des efforts pour faciliter l'accès aux collections et la diffusion de l'information afin de raffermir le lien entre les collections spécialisées et la recherche connexe.

Le développement de la recherche en gestion

Le rapport de la firme Ahamad Consultants Inc., commandé par le Conseil en 1985, examine trois sous-programmes dans le domaine de la gestion : les bourses d'achèvement de doctorat et de réorientation en gestion, ainsi que les ateliers estivaux de méthodologie.

L'une des principales conclusions du rapport est que le programme ne dispose pas de suffisamment de fonds, étant donné les graves problèmes que représentent l'accroissement des effectifs des professeurs de gestion et l'amélioration de leurs compétences en matière de recherche, ainsi que les mécanismes choisis pour résoudre ces problèmes. Par exemple, les auteurs soulignent que des bourses de réorientation en gestion avaient été attribuées à des chercheurs dont les travaux antérieurs n'étaient pas liés étroitement à la gestion et à l'administration, et qu'il est peu probable que ces personnes puissent être recyclées en un ou deux ans.

Par conséquent, le rapport recommande une utilisation plus rentable des ressources limitées du Conseil. Les auteurs recommandent la suppression des bourses d'achèvement de doctorat et de réorientation en gestion. Ils suggèrent plutôt de mettre l'accent sur les bourses de doctorat en gestion dans le cadre du programme courant de bourses, en finançant davantage les travaux effectués dans ce domaine, et ceux, en particulier, qui souffrent d'une pénurie importante.

Les ateliers estivaux s'avèrent un outil utile pour améliorer les compétences en matière de recherche; les auteurs recommandent le maintien de ce programme et une meilleure orientation de celui-ci.

Le Conseil doit discuter de ce rapport d'évaluation et prendre les mesures nécessaires.

Il ressort clairement de ces rapports d'évaluation que les programmes de subventions stratégiques du Conseil atteignent la plupart de leurs objectifs. Ces trois rapports mettent en lumière la nécessité d'un financement continu dans les domaines examinés, et recommandent l'élargissement des programmes sous leur forme actuelle ou modifiée.

6. Conclusion

Le programme de recherche stratégique constitue clairement une des principales activités du Conseil. Au cours de ses six premières années d'existence, ce programme a mis l'accent sur deux volets importants : l'aide à la recherche prioritaire et le financement visant à établir une infrastructure de recherche et à mieux équilibrer les possibilités de recherche en sciences humaines dans les régions.

En faisant appel à des méthodes de consultation variées, le Conseil a travaillé en étroite collaboration avec le monde de la recherche pour mettre au point ses programmes de subventions stratégiques. Grâce à ce travail de consultation, le programme reflète les besoins des chercheurs, et il a permis de concentrer les efforts sur les problèmes identifiés dans les programmes stratégiques.

En 1981-1982, les crédits supplémentaires ont permis au Conseil d'élargir le programme des subventions stratégiques, et d'établir une infrastructure et une aide à la recherche. Les programmes de subventions stratégiques, s'ils sont suivis de près, continueront de répondre aux besoins de la recherche dans l'intérêt national en collaboration avec les chercheurs.

ANNEXE E

LES BESOINS EN RESSOURCES HUMAINES

Des études et des analyses entreprises récemment par le CRSH, ainsi que d'autres études comme Où trouver l'équilibre du professeur Thomas Symons et James Page, Ontario Universities : Options and Future, de la Commission Bovey, le rapport du Conseil des sciences du Canada intitulé La recherche universitaire en péril, ainsi que Doctoral Degrees in the Humanities and Social Sciences, par Max von Zur-Muehlen, soulignent toutes qu'il existe dans le système universitaire canadien un problème croissant de déploiement d'un personnel hautement qualifié. L'une des conséquences de la réduction des crédits des gouvernements provinciaux a été, pour les universités, la diminution du nombre de postes à plein temps offerts aux titulaires récents d'un doctorat. Il s'ensuit un effet boule de neige, qui constitue une grave menace pour la recherche canadienne dans le domaine des sciences humaines. Les paragraphes suivants traitent brièvement des facteurs qui mènent à la perte d'une génération de chercheurs au Canada. Les premières répercussions en sont d'ailleurs évidentes.

Les gouvernements, comptant que la diminution du nombre de naissances entraînerait une chute des inscriptions à la fin des années 70 et au cours des années 80, ont réduit les crédits versés directement aux universités. L'expérience infirme ces prévisions : en 1984-1985, les inscriptions ont battu tous les records, dans les universités comme dans les programmes de sciences humaines.

En même temps, le corps enseignant de nos disciplines, essentiellement engagé au cours de l'expansion universitaire des années 60 et du début des années 70, se cantonne dans une tranche d'âge étroite. En 1982, près de 60 p. 100 du personnel enseignant les sciences humaines à temps plein dans les universités canadiennes avait de 35 à 49 ans, ce qui signifie qu'un nombre relativement faible d'enseignants prendront leur retraite d'ici 1990. Le nombre de départs à la retraite va ensuite s'accélérer pendant les quinze années suivantes. Ces tendances sont bien illustrées par les chiffres cités dans le corps du texte. Le tableau 1 indique la tendance pour l'âge moyen du corps enseignant, de 1970 à 1992.

Si la tendance actuelle - indiquée par les projections de Statistique Canada et du ministère d'État aux Sciences et à la Technologie et confirmée récemment par le rapport Symons-Page - se poursuit, la demande de chercheurs en sciences humaines va s'accroître de façon soutenue à partir de 1990 environ.

Pour la prochaine décennie, la courbe remonte rapidement. Selon une analyse effectuée par Max von Zur-Muehlen dans Où trouver l'équilibre, le taux de remplacement, entre 1983 et 1991, pourrait être beaucoup plus élevé que ce que prévoit le ministère d'État aux Sciences et à la Technologie (tableau 2).

TABLEAU 1

Âge moyen des professeurs d'université à temps plein par domaine d'enseignement

Domaine d'enseignement	1970-71	1975-76	1976-77	1977-78	1978-79	1979-80	1980-81	1981-82	1982-83
Éducation	39,1	40,2	41,0	41,2	42,1	42,2	43,2	44,1	44,2
Beaux arts et arts appliqués	37,2	39,2	40,1	40,2	41,1	41,2	42.1	43,0	43,2
Sciences humaines	37,2	41,0	41,2	42,1	42,2	43,2	44,1	45,0	45,2
Sciences sociales	34,2	37,1	37,2	38,0	38,2	39,1	40,1	40,2	41,1

Source : Statistique Canada

TABLEAU 2

PRÉVISION DU NOMBRE DE PROFESSEURS D'UNIVERSITÉ
À PLEIN TEMPS À REMPLACER ENTRE 1983 ET 1991

Année	Nombre de départs à la retraite	Taux des départs à la retraite (%)	Mortalité	Taux de mortalité (%)	Nombre total de remplacements	Taux de remplacement (%)
1983	265	0,8	165	0,5	430	1,3
1984	309	0,9	165	0,5	474	1,4
1985	388	1,2	165	0,5	553	1,7
1986	445	1,4	165	0,5	610	1,9
1987	474	1,4	165	0,5	639	1,9
1988	493	1,5	165	0,5	658	2,0
1989	555	1,7	165	0,5	720	2,2
1990	597	1,8	165	0,5	762	2,3
1991	650	1,9	165	0,5	815	2,4

Nota : Ces prévisions sont basées sur un total de 32 950 professeurs d'université à plein temps en 1980-1981, avec une mobilité nette de zéro. Le taux de mortalité, approximatif, est basé sur l'âge moyen des professeurs à temps plein en 1980, et sur les taux de mortalité pour ce groupe d'âge, selon les tableaux actuariels. On a considéré que ces données resteraient constantes pour la période à l'étude, une hypothèse qui se doit d'être qualifiée si les universités, pour des raisons financières, démographiques ou autres, décidaient de réduire le nombre total de professeurs à temps plein au cours des neuf prochaines années.

Source : Max von Zur-Muehlen, The Changing Profile of Full-Time Faculty in Canadian Universities, Ottawa, Statistique Canada, 1983, tableau 7 p. 15

On retrouve au tableau 3 des données sur le nombre de professeurs dans chacun des quatre domaines d'intérêt du CRSH, par année d'âge, de 47 à 70 ans. Le tableau est basé sur les données de 1982-1983. Ce groupe représente la plus grande partie des chercheurs qui prendront leur retraite ou quitteront pour une autre raison le système universitaire d'ici l'année 2001. On a entrepris une analyse de ces données, en tenant compte des taux de mortalité et de la mobilité des chercheurs. En se basant sur cette analyse, le CRSH estime que parmi les chercheurs universitaires en sciences humaines qui prendront leur retraite ou quitteront le système pour une autre raison, de 1981 à 1990, environ 2 400 seront remplacés. Nous nous trouvons actuellement au creux de la courbe de remplacement. Très peu de postes permanents seront disponibles d'ici la fin de la décennie.

Le chiffre correspondant pour la première moitié de la prochaine décennie (1991-1995) est de 2 100, alors qu'il remonte à 3 000 pour la seconde moitié de la décennie. Si cette tendance se poursuit, 3 600 professeurs devront être remplacés entre 2001 et 2005. Ainsi, de 1991 à 2005, nous aurons besoin d'environ 8 700 nouveaux professeurs d'université, même si le secteur ne connaît aucune expansion. Si l'on se fie aux projections actuelles, il n'y aura pas suffisamment de candidats possédant un doctorat pour combler ces postes dans les universités. C'est en partie pour combler cette lacune de 3 000 à 3 500 personnes que le CRSH se propose d'agir dès maintenant.

TABLEAU 3

PERSONNEL UNIVERSITAIRE PAR DOMAINE
ET PAR ANNÉE D'ÂGE, 1982

	ÉDUCATION	BEAUX ARTS ET ARTS APPLIQUÉS	SCIENCES HUMAINES ET CONNEXES	SCIENCES SOCIALES ET CONNEXES	TOTAL
Plus de 70 ans	1	1	5	2	9
70 ans	-	-	1	2	3
69 ans	-	-	-	4	4
68 ans	-	-	4	2	6
67 ans	4	-	7	4	15
66 ans	2	2	7	14	25
65 ans	8	6	26	32	72
64 ans	20	10	63	50	143
63 ans	19	14	68	59	160
62 ans	33	16	74	75	198
61 ans	44	12	93	98	247
60 ans	46	22	94	95	257
59 ans	55	21	83	97	256
58 ans	45	20	116	112	293
57 ans	64	20	132	119	335
56 ans	72	29	119	117	337
55 ans	72	36	134	119	361
54 ans	94	37	142	162	435
53 ans	86	45	153	150	434
52 ans	107	39	138	164	438
51 ans	102	45	205	196	548
50 ans	118	38	220	174	550
49 ans	115	46	199	198	558
48 ans	105	53	202	245	605
47 ans	108	43	222	245	618
n.r.	5	2	5	11	23
TOTAL	1 325	557	2 512	2 546	6 940

Source : Statistique Canada

Les estimations précédentes sont toutes basées sur la retraite obligatoire à 65 ans. Se fondant sur des données recueillies par la University of Manitoba, la Commission Bovey a évalué, en Ontario, les changements possibles dans le profil de retraites lorsque les dispositions de la Charte des Droits entreront en vigueur en avril 1985.

TABLEAU 4

- 33,3 % des enseignants y ayant droit prennent leur retraite à 65 ans ou avant.
- 16,7 % des professeurs ayant droit à la retraite à 65 ans la prennent à 66 ans.
- 12,5 % des enseignants ayant droit à la retraite à 65 ans la prennent à 67 ans.
- 12,5 % des enseignants ayant droit à la retraite à 65 ans la prennent à 68 ans.
- 12,5 % des enseignants ayant droit à la retraite à 65 ans la prennent à 69 ans.
- 12,5 % des enseignants ayant droit à la retraite à 65 ans la prennent à 70 ans.

Ces changements ne feront qu'empirer la situation à court terme puisqu'ils réduiront le nombre de postes disponibles jusqu'en 1990. Ensuite, la situation s'améliorera, mais avec un retard de près de deux ans en ce qui concerne les retraites.

Ainsi, au chapitre de la demande, il y aura un besoin croissant de professeurs d'universités en sciences humaines, de 1991 à 2005. D'après les données sur l'embauche tirées d'un sondage auprès des candidats actuels possédant un doctorat, il semble que le pourcentage de ceux qui choisissent de faire carrière à l'université soit en perte de vitesse, et que ceux qui essaient de s'établir comme chercheurs en sont découragés par le nombre restreint de postes permanents ouverts.

Il reste une question : les universités produiront-elles à l'avenir suffisamment de candidats possédant un doctorat pour combler le vide créé par l'augmentation du nombre de départs à la retraite?

De façon générale, le nombre des inscriptions s'est accru au cours de la dernière décennie et il semble, d'après nos renseignements, que cette tendance se poursuivra au niveau des études supérieures. Le

dernier groupe des enfants du baby-boom entre maintenant à l'université, et en 1984-1985, les inscriptions au premier cycle ont atteint un maximum absolu.[1]

Les deux grands facteurs de prévision des tendances en matière d'inscription dans les universités, soit les données démographiques et les taux de participation, dépendent beaucoup des orientations politiques. De ces deux, la plus facile à prévoir est bien sûr la démographie. Les personnes qui auront de 18 à 24 ans[1] en l'an 2001 sont déjà nées. Aussi, toute modification de ce groupe ne peut provenir que de la mortalité, de l'émigration et de l'immigration. Comme on le verra plus loin, les deux premiers facteurs sont négligeables, et facilement contrebalancés par le troisième[2].

Le tableau 5 nous présente des données sur la population prévue pour le groupe des 18 à 24 ans, de 1961 à 2006.

TABLEAU 5

Groupe des 18 à 24 ans
de 1961 à 2006
(en milliers)

1961	1 712,6	1973	2 799,2	1985	3 223,1	1997	2 551,8
1962	1 770,1	1974	2 891,6	1986	3 131,0	1998	2 563,9
1963	1 848,8	1975	2 975,6	1987	3 042,0	1999	2 585,4
1964	1 941,7	1976	3 046,6	1988	2 951,1	2000	2 596,8
1965	2 039,5	1977	3 119,2	1989	2 864,4	2001	2 606,3
1966	2 191,7	1978	3 180,9	1990	2 770,5	2002	2 622,4
1967	2 288,8	1979	3 226,6	1991	2 702,6	2003	2 640,2
1968	2 413,8	1980	3 225,2	1992	2 656,8	2004	2 650,7
1969	2 522,2	1981	3 294,4	1993	2 636,5	2005	2 645,7
1970	2 623,4	1982	3 324,7	1994	2 618,4	2006	2 635,0
1971	2 688,8	1983	3 331,1	1995	2 591,0		
1972	2 729,7	1984	3 297,5	1996	2 559,2		

Source : Projections démographiques de Statistique Canada, n° FF 14, LC

(1) Aux États-Unis, on prend en général le groupe d'âge des 18-24 ans. Les 90 % des étudiants ontariens au premier cycle, garçons ou filles, faisaient partie de ce groupe. Participation Rates and Future Enrollment in Ontario Universities, Conseil des universités de l'Ontario, 1983, p. 3

(2) Le taux net d'immigration est défini comme étant l'immigration moins l'émigration. En termes quantitatifs, les données relatives à l'émigration sont négligeables; quant aux données sur l'immigration, elles varient selon les politiques. Selon des données récentes, l'immigration ne semble pas vouloir s'accroître dans un avenir rapproché; elle n'a donc pas joué un grand rôle dans les calculs ci-après.

Le second facteur d'inscription dans les universités est la participation[3]. Le taux de participation est déterminé par un éventail beaucoup plus complexe de variables politiques et sociales[4].

Nous avons relevé ci-après les variables les plus importantes :

1. Politiques provinciales en matière d'éducation post-secondaire. Elles comprennent les décisions relatives aux frais d'inscription, aux prêts aux étudiants et au contingentement dans certaines disciplines, comme l'indiquent les recommandations de la Commission Bovey en Ontario[5].

2. Politique provinciale en matière d'éducation secondaire. Lorsque l'Ontario décidera de rendre la treizième année facultative, cela aura d'importantes répercussions sur les inscriptions dans les universités, pendant trois ou quatre ans[6].

3. Les perspectives économiques. Les perspectives économiques ont une influence inverse sur le taux de participation. On a constaté que plus le revenu utilisable était grand, plus la participation universitaire était réduite. Par contre, l'augmentation du taux de chômage, particulièrement chez les jeunes, pourrait bien avoir pour effet l'augmentation du taux de participation[7].

---

3 Le taux de participation est défini comme étant le nombre de personnes inscrites à l'université, exprimé en pourcentage du groupe de personnes de la catégorie des 18 à 24 ans.

4 On trouve une discussion plus approfondie de ces facteurs dans le document de A.L. Darling intitulé "The Impact of the Participation Rate - Whatever it is - on University Enrolment", Revue canadienne d'enseignement supérieur, 10, 1980.

5 Le dernier rapport de la Commission royale de l'Ontario sur l'avenir des universités de l'Ontario.

6 Cette proposition se retrouve dans le document intitulé The Renewal of Secondary Education in Ontario: Response to the Report of the Secondary Education Review Project (Toronto, ministère de l'Éducation, novembre 1982), connu sous le nom de "ROSE".

7 On retrouve une brève discussion des répercussions économiques sur les taux de participation, dans le document intitulé Prévisions des effectifs universitaires jusqu'en l'an 2000, Rapport préliminaire du ministère d'État aux Sciences et à la Technologie, Ottawa, 1983.

Graphique 1
Groupe des 18 à 24 ans, Canada, 1961 à 2006
Réel de 1961 à 1981, prévu jusqu'en 2006

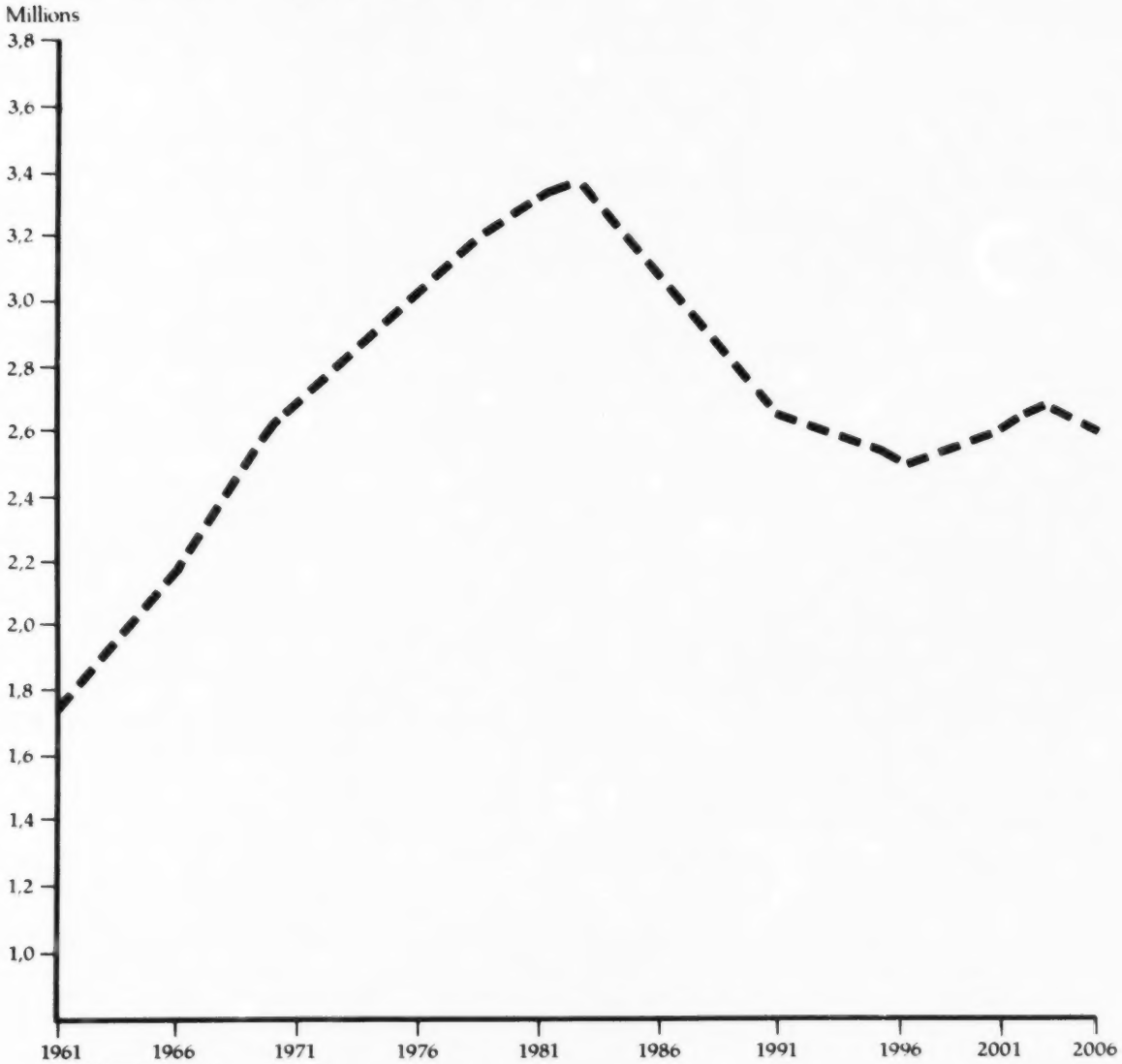

SOURCE: Statistique Canada

4. Taux de participation féminine. Au cours des 20 dernières années, le nombre de femmes inscrites à l'université s'est accru, même si cette tendance s'est ralentie dernièrement. Que cette augmentation reprenne ou non, la participation féminine aura sûrement des répercussions importantes sur le taux global de participation[8].

5. Politique fédérale de l'éducation en matière d'enseignement et de recherche. L'adoption en tout ou en partie du rapport Johnson sur les paiements EPF, ou du rapport Wright sur les efforts du gouvernement fédéral en vue de promouvoir le perfectionnement technologique au Canada, pourrait avoir d'importantes répercussions sur l'affectation des ressources universitaires, y compris sur l'équilibre relatif des fonctions de recherche et d'enseignement.

6. Importance relative des étudiants à temps plein et à temps partiel. Certains experts sont d'avis qu'une réduction du taux de participation des étudiants du premier cycle de 18 à 24 ans sera largement contrebalancée par l'augmentation de la participation des étudiants plus âgés, et des étudiants à temps partiel[9].

La liste ci-dessus ne constitue qu'un bref résumé des divers facteurs de fluctuation du taux de participation. Il faut souligner toutefois que le résultat global a très peu varié au cours des quinze dernières années.

Les taux de participation des femmes a augmenté considérablement, passant de 7,3 p. 100 en 1967 à près de 10 p. 100 en 1980. Par contre, la participation des hommes a été quelque peu réduite, et le taux de participation globale est resté plus ou moins stable, avec près de 11,5 p. 100 depuis 1967.

Le Secrétariat d'État

Dernièrement, le Secrétariat d'État a demandé à Statistique Canada de faire des projections sur les inscriptions futures au Canada, en se basant sur un grand nombre d'hypothèses. On a utilisé ici le groupe des 18 à 21 ans, en supposant que le groupe de 18 à 24 ans sera moins représentatif à l'avenir.

En se basant sur les hypothèses du tableau 6, le Secrétariat d'État a fait des projections qui nous sont présentées aux graphiques 2 et 3.[10]

---

8 Ibid.

9 David K. Foot "A Troubled Future ?" Financing Canadian Universities: For Whom and by Whom ? (Toronto, 1981).

10 Selon les projections faites par Statistique Canada pour le Secrétariat d'État.

TABLEAU 6

HYPOTHÈSES SUR LES TAUX D'INSCRIPTION À TEMPS PLEIN DANS LES UNIVERSITÉS

PROJECTION	PROJECTION-POPULATION	Hommes 1er cycle	Hommes 2e et 3e cycles	Femmes 1er cycle	Femmes 2e et 3e cycles
A	F14LC	Inscription constante, au niveau prévu pour 1984-1985.	Inscription constante, au niveau prévu pour 1984-1985.	Inscription constante, au niveau prévu pour 1984-1985.	Inscription constante, au niveau prévu pour 1984-1985.
B	F14LC	La forte augmentation de la participation observée au début des années 80 devrait se poursuivre jusqu'au milieu des années 90.	La forte augmentation de la participation observée au début des années 80 devrait se poursuivre jusqu'au milieu des années 90.	La forte augmentation de la participation observée au début des années 80 devrait se poursuivre jusqu'au milieu des années 90 et la participation des femmes devrait approcher celle des hommes.	La forte augmentation de la participation observée au début des années 80 devrait se poursuivre jusqu'au milieu des années 90 et l'écart entre les hommes et les femmes devrait diminuer.
C	F14LC	Faible augmentation en 1985-1986, et augmentation constante à ce niveau par la suite.	Faible augmentation de la participation jusqu'en 1986-1987, et participation constante à ce niveau par la suite.	Augmentation de la participation jusqu'au niveau des hommes, d'ici le début des années 90.	Faible augmentation de la participation jusqu'au milieu des années 90.
D	F14LC	Augmentation modérée de la participation jusqu'au milieu des années 90.	Augmentation modérée de la participation jusqu'au milieu des années 90.	Augmentation modérée jusqu'au milieu des années 90, refermant l'écart entre la participation des hommes et celle des femmes.	Augmentation modérée de la participation jusqu'au milieu des années 90.
E	F14LC	Faible augmentation jusqu'en 1986-1987, suivie d'un ralentissement jusqu'aux années 90, atteignant le niveau de participation enregistré en 1982-1983 (ralentissement d'environ 10 %).	Faible augmentation jusqu'en 1986-1987, suivie d'un ralentissement d'environ 10 %, jusqu'au milieu des années 1990.	Faible augmentation jusqu'en 1986-1987, suivie d'un ralentissement de la participation jusqu'au milieu des années 90 (ralentissement d'environ 10 %).	Faible augmentation jusqu'en 1986-1987, suivie d'un ralentissement d'environ 10 % jusqu'au milieu des années 90.
F	F14LC	Ralentissement jusqu'au niveau observé à la fin des années 70, d'ici le milieu des années 90.	Ralentissement jusqu'au niveau observé à la fin des années 70, d'ici le milieu des années 90.	Ralentissement jusqu'au niveau observé en 1980-1981, d'ici le milieu des années 90.	Ralentissement jusqu'au niveau observé en 1980-1981, d'ici le milieu des années 90.

Graphique 2
Inscriptions à temps plein études supérieures (2e et 3e cycles)

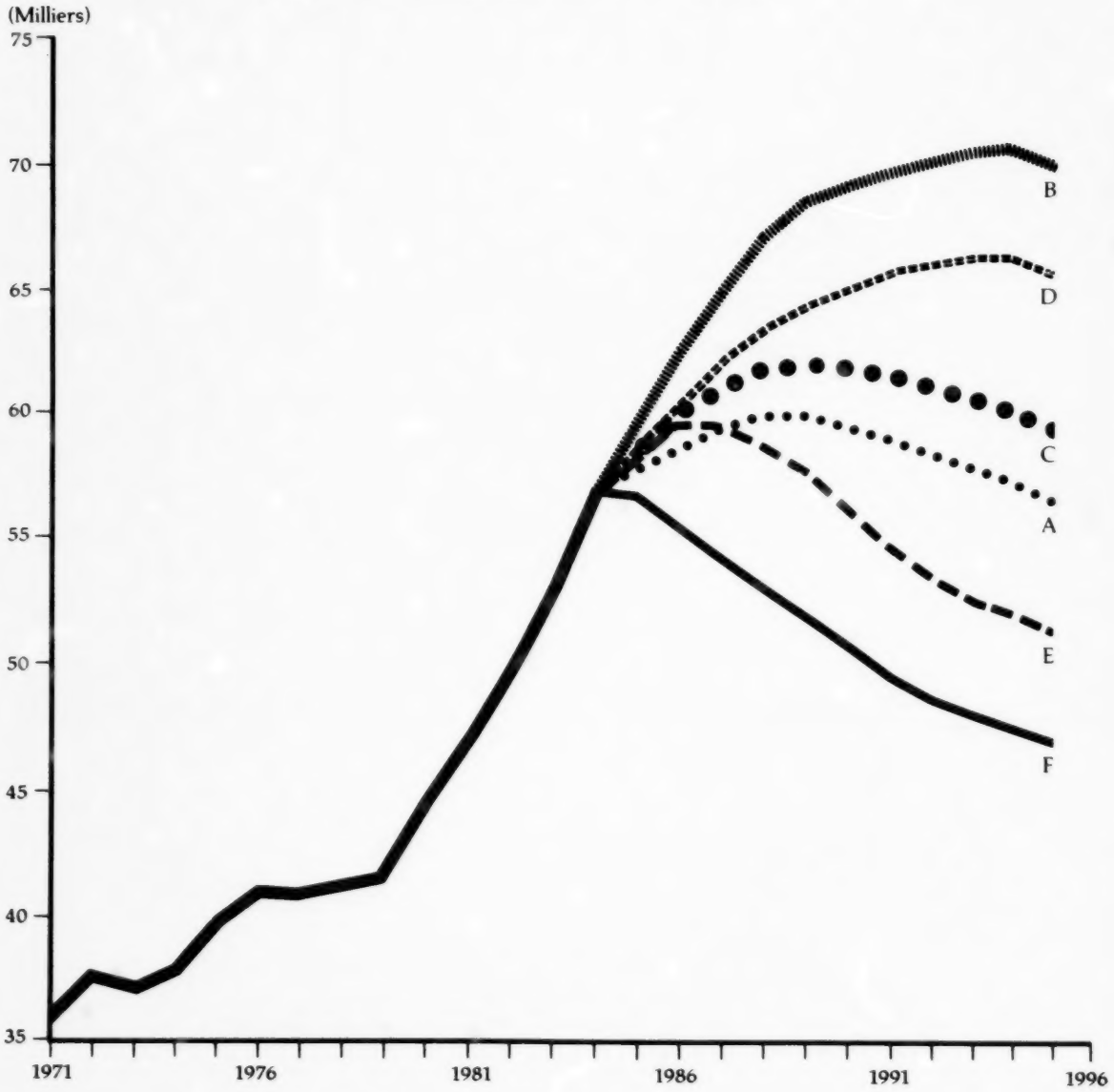

Graphique 3
Inscriptions à temps plein premier cycle

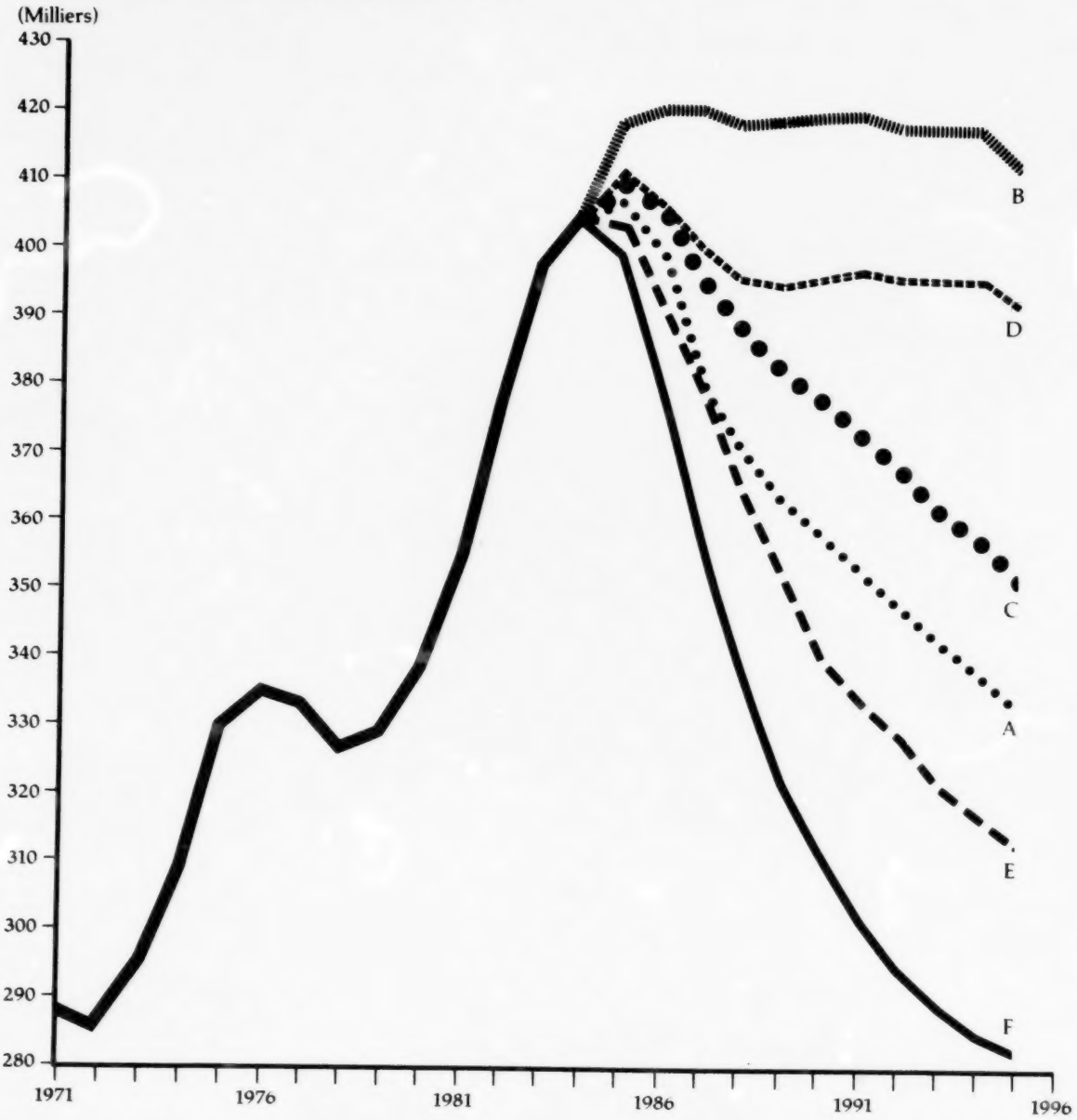

Le Conseil des universités de l'Ontario[11]

Le Conseil des universités de l'Ontario (CUO) a récemment établi ses propres projections pour les inscriptions dans les universités de l'Ontario. Bien que cette étude soit restreinte à l'Ontario, elle est toutefois utile, parce que les universités de l'Ontario représentent près de 40 p. 100 de toutes les universités du Canada, et une étude de leurs projections pourrait nous donner quelques indications d'une tendance générale.

Le modèle ontarien est inspiré d'un modèle d'inscriptions par âge mis au point par le M.E.S.T. On devait considérer toutes les répercussions d'une réforme possible du système secondaire ontarien, y compris l'abolition possible de la treizième année (ROSE).

Ces données ne tenant compte que de la population de l'Ontario, nous n'avons pas inclus les tableaux indiquant les projections du CUO. On retrouve au graphique 4 un compte-rendu des projections d'inscriptions à temps plein, avec et sans le projet ROSE, ce qui laisse clairement voir les tendances, à partir des taux de participation prévisibles, constants, minimum et maximum.

Graphique 4
Compte-rendu de l'inscription à temps plein, en équivalent, (Ontario)

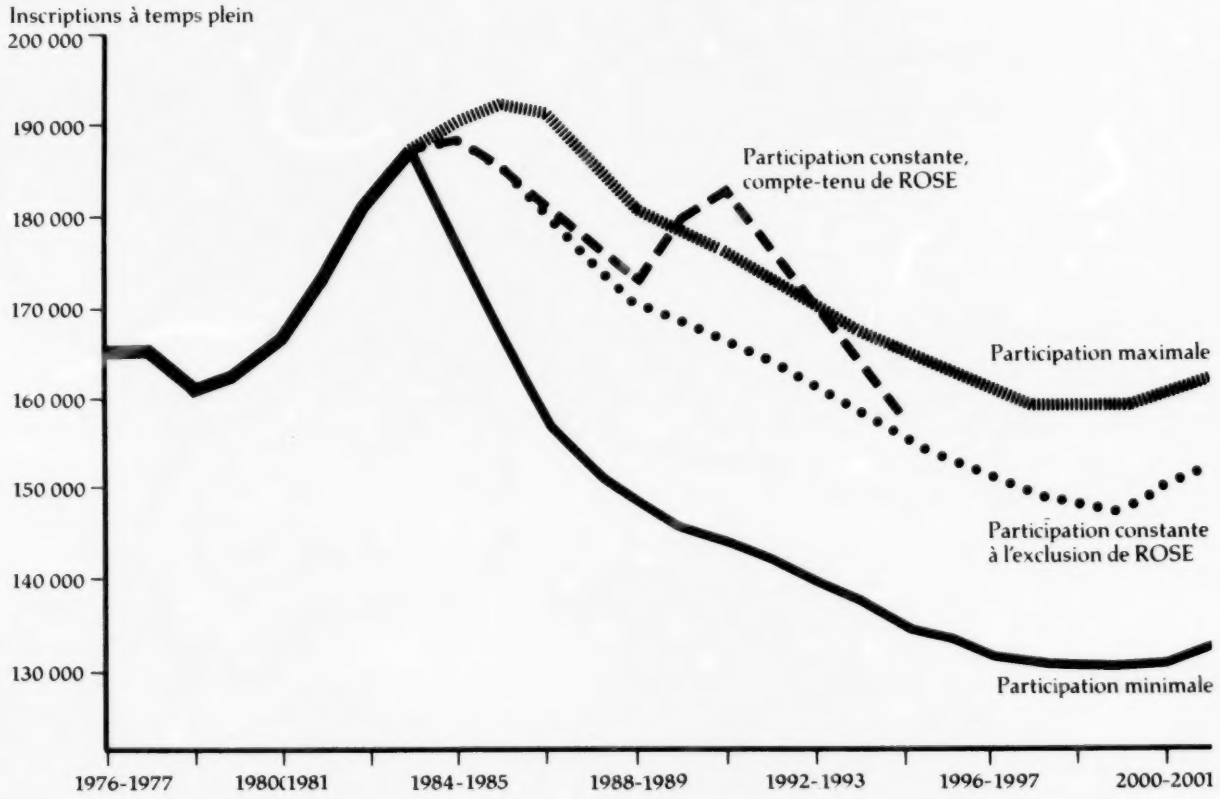

11 Le Conseil des universités de l'Ontario, Participation Rates and Future Enrolment in Ontario Universities, septembre 1983.

Toutes les projections indiquent la même tendance générale des inscriptions à l'université. Pour le programme de premier cycle, les inscriptions à plein temps ont atteint un sommet en 1984-1985, et connaîtront un ralentissement graduel au cours de la prochaine décennie. Nos propres calculs confirment ces données. Le ralentissement graduel mais régulier devrait être de l'ordre de 6 à 20 p. 100, et il atteindra son niveau minimal vers le milieu des années 90. À ce moment, les inscriptions en premier cycle pourraient demeurer stables, ou s'accroître légèrement.

Au niveau des études supérieures, en raison des décalages, les inscriptions augmenteront légèrement jusqu'à la fin de la présente décennie, puis ralentiront. Le nombre réel de diplômes ne diminuera peut-être pas immédiatement en sciences sociales, mais en sciences humaines, nous avons probablement atteint le maximum.

La répartition des inscriptions entre les sciences sociales et les sciences humaines est plus difficile à prévoir. La tendance générale est à la baisse en sciences humaines, ce qui aura bientôt des répercussions à la fois sur les inscriptions en maîtrise et sur le nombre de diplômes décernés. Le nombre actuel de 250 doctorats en sciences humaines semble être un maximum. Si la tendance des inscriptions se poursuit, les départements de sciences humaines des universités canadiennes devront être réduits au cours des années 90. Dans ce cas, un plus faible taux de doctorats pourrait être acceptable. Il faudra quand même maintenir le niveau actuel au sein du système de recherche, sans quoi des lacunes importantes apparaîtront dans les années 90, lorsque les universités commenceront à remplacer les enseignants.

En sciences sociales, le nombre de doctorats va augmenter; cette tendance devrait se poursuivre jusqu'aux années 90. À ce moment-là, nous pouvons nous attendre à une réduction progressive jusqu'à la fin de la décennie.

Cette tendance deviendra plus évidente à mesure que les nouveaux modèles d'inscriptions aux études supérieures commenceront à se faire sentir, en rapport avec les pourcentages de doctorats décernés dans les quatre grandes disciplines visées par le CRSH. Comme on peut le voir au tableau 6, il y a eu une diminution progressive du nombre de candidats à la maîtrise et au doctorat en sciences humaines, de 1972-1973 à 1982-1983. Au cours de la même période, on a pu constater une croissance constante des sciences sociales, de l'éducation et des beaux-arts. Au niveau du doctorat, l'inscription en sciences humaines est passée de 42 p. 100 en 1972-1973, à 32 p. 100 en 1983-1984.

En raison du temps d'obtention d'un doctorat, cette évolution ne se réflète pas autant dans le nombre de diplômes accordés (voir le tableau 7). Toutefois, au cours des cinq prochaines années, le pourcentage des doctorats décernés en sciences humaines devrait constituer une partie beaucoup plus faible du total.

TABLEAU 6

Évolution des inscriptions à plein temps en doctorat, de 1972-1973 à 1983-1984

	Éducation	Beaux arts	Sciences humaines	Sciences sociales	Total
1972-1973	656	54	2 107	2 153	4 970
1983-1984	1 094	105	1 984	3 071	6 254
Taux de variation	67 %	94 %	-6 %	43 %	26 %

Évolution des inscriptions à plein temps en maîtrise, de 1972-1973 à 1983-1984

1972-1973	1 902	307	4 067	6 872	13 148
1983-1984	3 292	943	4 555	11 352	20 172
Taux de variation	73 %	207 %	12 %	65 %	53 %

Source : Statistique Canada

TABLEAU 7

Doctorats décernés (de 1972 à 1983)

	Éducation	Beaux arts	Sciences humaines	Sciences sociales
1973	122	5	228	290
1974	128	4	264	325
1975	172	7	277	372
1976	157	5	248	410
1977	173	11	256	357
1978	157	7	259	423
1979	193	11	291	397
1980	205	9	242	403
1981	203	7	285	427
1982	213	12	231	381
1983	189	12	245	385

Source : Statistique Canada.

Bien que le nombre de doctorats décerné doive augmenter au cours des cinq prochaines années, cela ne signifie aucunement que nous disposerons de suffisamment de candidats au cours des années 90. Il y a deux raisons à cela. Tout d'abord, les prévisions indiquent un maximum d'inscriptions en 1991, suivi d'un ralentissement rapide ou progressif. Deuxièmement, nos renseignements sur les emplois occupés par les titulaires d'un doctorat indiquent une tendance de plus en plus nette à travailler en dehors du secteur universitaire, due probablement au manque d'ouverture dans les universités. Le recensement, ainsi qu'une étude des projets des titulaires de doctorats, effectuée de 1981 à 1983 par Statistique Canada, confirment ce fait. Alors qu'en 1971, un peu plus de la moitié des titulaires d'un doctorat étaient employés par une université, ce taux est passé à 40 p. 100 en 1981, d'après une analyse du recensement (tableau 8).

TABLEAU 8

Répartition (%) pour certaines professions - 1971 et 1981

Profession	Maîtrise		Doctorat	
	1971	1981	1971	1981
Gestion, administration et autres	22,2	24,0	11,7	12,2
Sciences sociales	4,0	4,1	2,3	4,3
Travail social et autres	4,5	3,7	0,1	0,7
Droit et jurisprudence	1,3	1,6	0,5	0,6
Bibliothèques, musées et autres secteurs des sciences sociales	3,1	3,6	0,7	0,6
Religion	4,0	3,2	2,5	1,7
Enseignement universitaire et autres	10,9	5,7	50,7	38,5
Enseignement élémentaire et secondaire	13,3	13,4	2,0	1,8
Autres domaines d'enseignement	5,1	5,8	2,2	3,4
Travail de bureau	3,9	3,4	0,6	1,0
Autres occupations	27,8	31,7	26,5	35,2
TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Données pour 1971 : Enquête sur la main-d'oeuvre hautement qualifiée 1973, Statistique Canada
Données pour 1981 : Données du recensement fournies par Statistique Canada

Comme on le voit au tableau 9, le pourcentage de titulaires d'un doctorat qui travaillent dans le système universitaire varie selon les disciplines. En sciences humaines, environ 60 p. 100 des diplômés indiquent l'enseignement universitaire comme première occupation, dès l'obtention de leur doctorat. En sciences sociales, ce nombre passe à un peu moins de 50 p. 100, et il tombe à 45 p. 100 pour l'éducation. Il semble également très clair, à partir de ces données, que le nombre de diplômés ayant un poste contractuel tend à s'accroître, dans la même proportion que le nombre de postes universitaires.

On trouvera plus de détails au tableau 10. Selon les analyses préliminaires faites au cours du sondage national de 1984 sur les diplômés, effectué par Statistique Canada, deux tiers des postes temporaires occupés deux ans après l'obtention du doctorat sont des postes universitaires. Le tableau confirme également qu'avec le temps, le diplômé tend à abandonner la carrière universitaire. Le sondage sur les titulaires d'un doctorat, dont les données sont recueillies au moment de l'obtention du doctorat, souligne qu'en moyenne 52 p. 100 des diplômés sont dans l'enseignement universitaire. Selon le sondage national sur les diplômés, réalisé deux ans après l'obtention du diplôme, la proportion est alors réduite à 47 p. 100. Le sondage sur les titulaires d'un doctorat évalue à 43 p. 100 le nombre de postes contractuels, alors que ce chiffre tombe à 26 p. 100 dans les tableaux du sondage national sur les diplômés. La situation est assez claire. Les bourses postdoctorales viennent à échéance, et les diplômés n'arrivent pas à trouver un poste permanent dans les universités. Ils doivent donc, peu à peu, accepter des emplois dans d'autres domaines.

Un grand nombre de ceux qui travaillent en dehors du secteur universitaire se servent de leur formation en recherche, directement ou indirectement. Selon les données tirées du sondage national sur les diplômés, la moitié d'entre eux font de la recherche.

Ces résultats sont également confirmés par le sondage sur les titulaires d'un doctorat qui démontre que 71 p. 100 des diplômés ont un travail lié à la recherche, alors que 52 p. 100 enseignent dans des universités.

Il ne faut pas penser que tous les diplômés sont nouveaux sur le marché du travail. Une analyse des revenus projetés pour des personnes ayant récemment obtenu un doctorat indique qu'un tiers au moins de celles qui se déclarent employées par une université avaient cet emploi bien avant l'obtention de leur diplôme.

En conclusion, d'après les projections, des 1 200 étudiants en sciences sociales et en sciences humaines devant obtenir leur doctorat en 1991, 500 environ auront un emploi dans des universités et 350 autres viendront s'ajouter au personnel enseignant actuel. Si la tendance actuelle de l'emploi se maintient, ces chiffres pourraient même être plus faibles.

TABLEAU 9

PRÉVISION DE LA CLASSIFICATION PROFESSIONNELLE, DU TYPE ET DE LA DURÉE D'EMPLOI DES TITULAIRES D'UN DOCTORAT, PAR DOMAINE D'ÉTUDE

EMPLOI PRÉVU	TOTAL - TOUS SECTEURS			ÉDUCATION	ÉDUCATION	ÉDUCATION	SCIENCES HUMAINES, BEAUX ARTS ET ARTS APPLIQUÉS			SCIENCES SOCIALES	SCIENCES SOCIALES	SCIENCES SOCIALES
	1981 %	1982 %	1983 %	1981 %	1982 %	1983 %	1981 %	1982 %	1983 %	1981 %	1982 %	1983 %
TOUTES LES PROFESSIONS	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
ENSEIGNEMENT UNIVERSITAIRE	52,3	49,6	61,4	51,2	49,5	46,6	57,4	62,0	73,0	49,6	44,6	59,9
ENSEIGNEMENT - COLLÈGES COMMUNAUTAIRES	7,0	2,0	3,4	6,1	2,8	4,1	15,5	6,0	4,9	2,3	-	2,3
AUTRES SECTEURS D'ENSEIGNEMENT ET ADMINISTRATION	6,8	9,6	7,9	26,8	27,5	31,5	4,1	9,0	7,4	2,0	2,0	,5
TOTAL - ÉDUCATION	66,0	61,1	72,7	84,1	79,8	82,2	77,0	77,0	85,2	53,9	46,6	62,6
ADMINISTRATION - AUTRE QU'ÉDUCATION	3,9	5,4	2,9	6,1	7,3	1,4	1,4	2,0	1,6	4,7	6,0	4,1
SCIENCES SOCIALES	15,6	18,7	20,1	-	,9	-	-	-	-	,4	-	1,4
AUTRES	4,1	4,1	3,6	-	-	15,1	-	-	7,4	,4	,8	28,8
N.R.	9,7	10,0	-	-	9,2	1,4	-	3,0	5,7	,4	29,1	3,2
TYPE D'EMPLOI												
TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
PLEIN TEMPS	80,9	82,0	88,5	90,2	93,6	95,9	75,0	70,0	79,5	81,3	81,7	91,0
TEMPS PARTIEL	9,5	8,0	11,5	7,3	6,4	4,1	14,9	18,0	20,5	7,0	4,8	-
N.R.	9,7	10,0	-	2,4	-	-	10,1	12,0	-	11,7	13,5	-
EMPLOIS CONTRACTUELS LIMITÉS												
TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
OUI	44,9	37,4	42,0	39,0	25,7	26,0	50,7	51,0	48,4	43,4	37,1	43,7
NON	52,7	60,7	56,6	57,3	69,7	74,0	45,9	48,0	46,7	55,1	61,8	56,3
N.R.	2,5	2,0	1,4	3,7	4,6	-	3,4	1,0	4,9	1,6	1,2	-

* Y compris les sciences naturelles, l'ingénierie et les sciences de la santé.

TABLEAU 10

DONNÉES PRÉLIMINAIRES
SONDAGE NATIONAL SUR LES DIPLOMÉS - 1984
DONNÉES SUR L'EMPLOI DES TITULAIRES D'UN DOCTORAT
ÉDUCATION, BEAUX ARTS, SCIENCES HUMAINES ET SCIENCES SOCIALES

DOMAINE D'EMPLOI	TYPE D'EMPLOI			TOTAL
	PERMANENT	TEMPORAIRE	NON INDIQUÉ	
Université	139	86	3	228
Autre	177	39	38	254
Total	316	125	41	482
	%	%	%	%
Université	29	18	-	47
Autre	38	8	8	53
Total	67	26	8	100,0

Le CRSH tire trois grandes conclusions de ces données et de ses propres analyses.

- Bien que le nombre de postes offerts dans les universités aux nouveaux chercheurs dans le domaine des sciences humaines sera réduit au cours des années 80, ils continueront toutefois d'être en demande dans les différents secteurs.

- Le faible nombre de postes dans les départements universitaires entraînera une réduction des activités de recherche, comme l'a prévu le Conseil des sciences dans son rapport La recherche universitaire en péril.

- Si on ne fait rien au cours des dix prochaines années, le Canada, encore une fois, devra envisager de faire venir de l'étranger un grand nombre de chercheurs qualifiés au cours des années 90.

ANNEXE F

LE PROJET DE CENTRES DE RECHERCHE SUR LES QUESTIONS NATIONALES

Introduction

Le financement de centres de recherche est la deuxième initiative importante du Plan quinquennal proposé par le Conseil. Ce programme doit répondre au besoin de changements novateurs en matière de recherche au Canada, besoin que participants et observateurs ont également exprimé avec netteté. Il devrait entraîner une productivité accrue, une meilleure rationalisation des ressources, le développement de compétences sur les questions d'importance nationale et la création d'un réseau multidisciplinaire et multisectoriel.

Cette annexe a pour but de tracer les grandes lignes du programme de centres de recherche et de répondre à quelques questions concernant sa mise en place.

La portée des centres de recherche

A.W. Johnson a récemment discuté la question des centres de recherche, centres qui ont acquis ou qui méritent un "statut spécial" à l'intérieur du système tant sur le plan institutionnel que financier.[1] De manière générale, ce sont des instituts permanents jouissant d'une grande autonomie de fonctionnement. De ce fait, ils ont en propre leurs dirigeants, leurs infrastructures, leur personnel et leurs ressources. En dépit de cette autonomie de fonctionnement, les instituts peuvent être le véhicule idéal pour coordonner le travail des équipes de chercheurs des secteurs privé, public, bénévole, aussi bien qu'universitaire. Ces centres diffèrent des groupements ad hoc de chercheurs universitaires qui acceptent de coordonner une partie de leur travaux pour certains projets, mais ne laissent pas leur propre département le faire et obtiennent rarement des ressources particulières pour ces travaux.

---

[1] A.W. Johnson, Pour une orientation du financement de l'enseignement post-secondaire et de la recherche par le gouvernement du Canada (Secrétariat d'État, février 1985), p. 23.

Ces dernières années, on a attribué aux instituts de recherche la plupart des travaux de qualité effectués dans le monde et ils ont ainsi fait l'objet de programmes spécialisés dans plusieurs pays.[2] Cela est dû en grande partie à un facteur central : les instituts offrent un contexte favorable à la production et à la communication en matière de recherche. La concentration des compétences dans des domaines particuliers entraîne la consultation et le soutien mutuels, le lancement d'idées novatrices et la collaboration au lieu du double emploi. Par leur nature multidisciplinaire et leur orientation voulue en fonction des problèmes, ils offrent à la société une infrastructure de compétences.

Entre autres avantages attendus du dynamisme organisationnel des instituts de recherche, on peut compter :

- une utilisation optimale et rationnelle des ressources matérielles et humaines,
- une productivité accrue et une production plus rapide,
- des projets à long terme et une planification de la recherche,
- un travail d'équipe,
- des réalisations méthodologiques et des innovations théoriques, surtout en recherche appliquée,
- la création d'un réseau amélioré, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'université,
- des emplois pour des chercheurs en exercice, qu'ils soient confirmés ou qu'ils viennent de terminer leur doctorat,
- des emplois pour les savants invités,
- un plus grand soin apporté aux communications, à la publication et à la publicité concernant les résultats de la recherche,
- une amélioration du contexte de la formation en matière de recherche.

La nécessité des centres de recherche

Selon des études et des déclarations récentes de responsables gouvernementaux, d'universitaires et de représentants du secteur privé, la nécessité d'une politique globale pour la création de centres de recherche se fait sentir. Le secrétaire d'État, l'honorable Walter McLean, a récemment informé le Comité parlementaire des communications et de la culture qu'étant donné les résultats obtenus dans le cadre du programme des centres de spécialisation de son ministère, il envisageait d'autres voies pour continuer à financer les centres de recherche.[3] Dans un rapport destiné à l'Association des universités et collèges du Canada, Thomas Symons et James Page s'accordent pour dire qu'il est temps d'envisager sérieusement l'idée de centres

---

2 Voir, par exemple, Australia's Report of the Commonwealth Research Centres of Excellence Committee (Canberra, novembre 1985).

3 Procès-verbal et témoignages du Comité permanent des communications et de la culture (Chambre des communes, 18 avril 1985).

d'excellence.[4] Dans Partnership for Growth, rapport du Corporate-Higher Education Forum, il est reconnu que les centres de recherche permettraient d'établir un lien de coopération entre les universités et le secteur privé.[5] Tous les invités de la conférence sur la recherche en sciences sociales au Canada, tenue sous l'égide du Conseil des sciences au cours de l'automne 1984, ont été unanimes pour recommander la création de centres de recherche.

Il existe déjà un certain nombre de centres de recherche. L'annuaire de 1981 de la Fédération canadienne des sciences sociales donne des renseignements sur 134 de ces centres pour le domaine des sciences sociales uniquement.[6] Cet exemple montre bien le potentiel de recherche existant dans notre pays, mais en fait ces centres sont embryonnaires. L'existence même des centres de recherche, malgré l'absence d'un programme de soutien, est due au professionnalisme des chercheurs en général et à la détermination de leurs dirigeants en particulier. On peut donc déduire que les Canadiens ont déjà beaucoup investi pour se doter de moyens de recherche de niveau international. Cependant, parmi ces centres, rares sont ceux qui produisent et réussissent autant qu'ils le pourraient. Si le gouvernement du Canada investissait maintenant, même accessoirement, dans cette initiative, les bénéfices seraient importants.

Cet effet décuplé de l'investissement vient en partie du fait que le personnel de recherche déjà en place est sous-utilisé et en partie de la capacité qu'a chaque centre de créer de nouvelles ressources une fois qu'il dispose d'un financement de base.

La nécessité actuelle de stimuler l'économie canadienne est une raison supplémentaire de financer les centres de recherche. A.W. Johnson affirme que "l'énseignement supérieur étant l'un des grands nerfs moteurs de la croissance", les fonds alloués aux activités de recherche devraient augmenter plus rapidement que le PNB.[7]

---

[4] Thomas H.B. Symons et James E. Page, Où trouver l'équilibre : ressources humaines, éducation supérieure et études canadiennes. (Association des universités et collèges du Canada, 1984), p. 138.

[5] Judith Maxwell et Stephanie Currie, Partnership for Growth, Corporate-Higher Education Forum, 1984.

[6] Robert Davidson, rédacteur, Annuaire des centres et des instituts de recherche en sciences sociales des universités canadiennes (Fédération canadienne des sciences sociales, 1981).

[7] A.W. Johnson, Pour une meilleure orientation du financement de l'enseignement post-secondaire et de la recherche par le gouvernement du Canada, rapport préparé pour le Secrétariat d'État du Canada (Secrétariat d'État, février 1985), p. 19.

Dans son rapport, A.W. Johnson se fait l'écho des demandes de création de centres de recherche. Sa recommandation s'appuie sur l'observation qu'à l'heure actuelle il n'existe pas de mesure visant à concentrer les ressources sur la création de quelques centres véritablement d'excellence, de classe internationale, dans les domaines importants pour l'avenir du Canada.[8] L'incertitude dans laquelle se trouvent les chercheurs du fait de cette absence de financement global et sûr inhibe la production d'une recherche pouvant affronter la concurrence sur les marchés internationaux, précieuse pour résoudre les problèmes sociaux et économiques durables, ce que le gouvernement du Canada a défini comme l'un de ses principaux objectifs dans le document intitulé "Une nouvelle direction pour le Canada".[9]

Jusqu'ici, trois conditions empêchent une utilisation optimale du personnel de recherche au Canada.

Premièrement, la stagnation de l'emploi dans les universités a définitivement compromis de nombreuses possibilités de carrières pour les chercheurs diplômés, ce qui a eu un effet négatif sur la mise en place de programmes pour les diplômés.

Deuxièmement, la diminution relative du budget des universités a freiné les initiatives interdisciplinaires.

Troisièmement, des inscriptions plus nombreuses, des budgets et un recrutement stagnants dans les universités ont obligé les professeurs à accorder plus de temps à l'enseignement et à l'administration.

La nécessité des centres de recherche pour l'ensemble du corps universitaire s'est manifestée en 1984 avec un déluge de 200 propositions valables présentées dans un laps de six semaines pour les centres de spécialisation du programme lancé par le Secrétariat d'État. Étant donné que les propositions présentées au Secrétariat d'État ne portaient que sur les priorités universitaires, nous savons que leur nombre total pourrait être cinq fois supérieur.

Il y a eu également de nombreuses demandes dans le cadre du programme du Conseil sur les thèmes stratégiques. Ce succès montre que le corps des chercheurs a atteint au Canada une certaine maturité, du fait de son importance numérique et de son expérience, et a besoin d'une infrastructure et de ressources. Le Fonds du Québec pour la formation

---

8 Ibid., p.vii.

9 Ministère des finances du Canada, Une nouvelle direction pour le Canada : un programme de renouveau économique (Ottawa, 8 novembre 1984).

des chercheurs et l'aide à la recherche a déjà fait état de ce besoin et a instauré un programme important d'aide financière.

Des centres de recherche pour le bien de tous les Canadiens

L'initiative des centres de recherche a pour but de répondre au besoin d'innovation et de progrès de la collectivité des chercheurs du pays en particulier et de la société canadienne en général. Puisque tout le monde est touché par les progrès de la recherche, un appui total apporté au programme des centres aura des résultats positifs pour tous les Canadiens.

En premier lieu, certaines questions sont, ou deviendront, des facteurs importants pour le développement du Canada; or, nous n'en avons pas une connaissance suffisante dans notre pays. La production des centres de recherche redressera ce déséquilibre.

En second lieu, le Canada, dans certains domaines, est particulièrement bien placé pour apporter une contribution de premier ordre au reste du monde. Les centres de recherche permettront de développer et de perfectionner encore nos compétences dans ces secteurs.

Le prestige d'une recherche de pointe sur le plan international amènerait une aide accrue, du Canada même aussi bien que de l'extérieur, pour les activités des centres de recherche, assurant ainsi le rôle futur et la place prépondérante du Canada sur la scène internationale.

Des chercheurs canadiens de premier ordre ont déjà apporté leur contribution capitale au reste du monde dans le domaine des sciences naturelles et médicales. Il importe de noter que la plupart de ces travaux de niveau international ont été effectués dans des centres de recherche généralement associés à des universités.

Par exemple, Banting et Best ont découvert l'insuline dans un laboratoire de recherche associé à la University of Toronto. Le prix Nobel David Hubel a réalisé une grande partie de ses travaux sur la chimie de la vision à l'Institut de neurologie de Montréal, à la McGill University.[10] Il est maintenant plus impératif que jamais de faire le lien entre les réussites antérieures du Canada en sciences naturelles et médicales et ses possibilités de succès en sciences humaines. Comme l'ont dit Symons et Page, nos capacités d'adaptation aux progrès dans les domaines des sciences, de la technologie et du monde réél dépendront des connaissances, de la compréhension et des aptitudes développées en sciences humaines.[11]

---

[10] Procès-verbal du Comité permanent des finances nationales (Sénat du Canada, 25 avril 1984).

[11] Symons-Page, p. 134.

Il y a tout un ensemble de secteurs des sciences humaines où les travaux réalisés au Canada peuvent entraîner l'acquisition de compétences dans des domaines tels que :

- la répartition internationale du travail,
- l'autonomie des autochtones,
- le droit de la mer et les ressources marines,
- le développement et les cultures dans le Nord,
- la diversité ethnique,
- les télécommunications,
- le constitutionnalisme,
- la protection des libertés et des droits fondamentaux,
- la paix et la sécurité,
- l'économie fondée sur les ressources,
- l'efficacité de l'entreprise publique,
- le régionalisme et le fédéralisme,
- la politique linguistique,
- les méthodes et les politiques éducatives.

Il y a aussi une série de questions auxquelles nous devrions nous consacrer pour arriver à un niveau suffisant de compétence. Ce sont :

- les études de gestion,
- l'innovation technologique,
- les relations du travail,
- le développement de ressources,
- la productivité,
- les pays du Pacifique,
- la préservation du patrimoine,
- le Tiers-Monde,
- le monde du travail,
- l'emploi des médicaments,
- l'éthique biomédicale.

Si quelques-unes seulement de ces questions étaient étudiées en profondeur dans les centres de recherche, la compétitivité du Canada sur les marchés mondiaux augmenterait énormément. Le fait que les milieux d'affaires puissent tirer avantage d'un prestige accru, ainsi que d'un corps d'employés éventuels parfaitement formés incitera certainement le secteur privé à contribuer à la sécurité financière des centres.

Les raisons d'un financement fédéral des centres de recherche

"Seul le gouvernement du Canada, et en l'occurrence les industries d'importance nationale, est, et sont, en mesure de financer les centres d'excellence avec l'argent de ceux-là mêmes qui en bénéficieront, les Canadiens", affirme A.W. Johnson. Il fonde sa déclaration sur les raisons suivantes : les provinces ne devraient pas assumer la totalité du financement des centres de recherche parce que les bénéfices de ces instituts vont généralement bien au-delà des frontières provinciales. De même, si une université devait le faire, la position financière de l'institution devrait répondre des bénéfices tirés par le pays tout

entier.[12] L'importance nationale du développement adéquat des connaissances grâce à la recherche et au système des bourses est aussi soulignée dans le rapport de la Commission sur le futur développement des universités ontariennes.

Les efforts de rentabilisation des dépenses du secteur public justifient également le financement de ces centres par le gouvernement fédéral. Parce que ces centres seraient souvent, par nature, interprovinciaux, la façon la moins coûteuse de gérer les fonds et de tenir une comptabilité serait celle d'un organisme qui soit au-dessus des frontières provinciales. De plus, le gouvernement fédéral est mieux à même de mobiliser les industries nationales pour qu'elles accordent leur aide.

Une aide fédérale importante est indispensable si le Canada veut pouvoir suivre les progrès des pays avec lesquels il est en concurrence sur le marché international. David Johnston, de l'Association des universités et collèges du Canada, observe qu'"il n'existe pas de pays industrialisé possèdant à l'heure actuelle un système universitaire important sans que le gouvernement central ait une part prépondérante dans ce système". C'est pourquoi il appuie les observations faites par A.W. Johnson et propose "une présence prépondérante du gouvernement fédéral dans le financement des (centres de recherche)".[13]

Les centres de recherche et le CRSH : un pas en avant tout naturel

Le Conseil est là uniquement pour répondre aux besoins national et universitaire de politique bien définie et véritablement sûre pour les centres de recherche. Sa position par rapport au gouvernement fédéral permettra une consultation efficace sur les besoins nationaux qu'étudieront les instituts. De même, ses liens historiques avec le milieu universitaire permettront de juger des besoins des chercheurs. Le fait que le mandat du CRSH ne limite pas ses pouvoirs d'attribution de fonds aux institutions universitaires met le Conseil dans la position idéale pour établir un engagement multisectoriel pour le financement et l'administration des centres de recherche.

Les liens qui existent déjà entre l'initiative des centres de recherche et les autres programmes du CRSH sont la preuve qu'il pourrait y avoir une politique parfaitement intégrée.

Le programme de subventions stratégiques, initiative du premier Plan quinquennal qui s'est avérée un succès, a favorisé en particulier le développement de centres de recherche se consacrant à l'étude du vieillissement de la population canadienne.

---

12 A.W. Johnson, Pour une meilleure orientation du financement de l'enseignement post-secondaire et de la recherche par le gouvernement du Canada, rapport préparé pour le Secrétariat d'État du Canada (Secrétariat d'État du Canada, février 1985).

13 Procès-verbal du Comité permanent des finances nationales (Sénat du Canada, 25 avril 1985).

Cet exemple montre de quelle manière les instituts peuvent faire porter leurs efforts sur les questions cruciales d'importance nationale avant qu'elles n'atteignent le stade de la crise. Jusqu'ici, cinq centres ont reçu l'aide du Conseil et prouvent leur efficacité en suscitant l'intérêt pour une spécialité qui se développe. Ils ont aussi permis de confirmer et d'intégrer les efforts de recherche individuels et d'offrir des études théoriques ou pratiques ainsi que des travaux conformes aux orientations, tant pour les gouvernements provinciaux que fédéral. Ces centres deviennent les spécialistes de la recherche sur le vieillissement à l'échelon régional, national et international. Cette renommée grandissante va de pair avec des résultats concrets. Il est prévu, par exemple, que le Centre sur le vieillissement de la University of Manitoba et le programme de gérontologie de la University of Toronto s'affilient au Centre d'échanges internationaux sur la gérontologie de la University of South Florida.

Les investissements du Conseil sont particulièrement rentables dans le cas du Centre sur le vieillissement de la University of Manitoba. Avec une subvention annuelle de 100 000 $ et une équipe professionnelle de trois personnes, en deux ans, le Centre a fait 24 publications, obtenu le financement de 14 projets spéciaux et collecté près d'un million de dollars d'aide extérieure. Il se consacre actuellement à trois projets importants conformes aux orientations : une étude sur les habitudes de vie et les soins en dehors du circuit officiel, l'étude des processus décisionnels lorsqu'on fait appel aux services officiels, toutes deux financées par Santé et Bien-être social Canada; une étude financée par la province sur les services d'aide et de logement offerts aux personnes âgées du Manitoba. De plus, la réputation du Centre dans son principal domaine de spécialisation - la recherche en matière de santé et de soins médicaux - est confirmée par les nombreuses invitations d'organisations nationales et internationales qu'il reçoit.

Dans le secteur du développement des ressources humaines, le Conseil offre déjà des bourses postdoctorales et se propose de créer un programme de bourses canadiennes de recherche. Ces deux types de bourses favoriseraient la création de centres de recherche offrant un environnement intellectuel stimulant et en tireraient ensuite avantage.

Les centres de recherche prendraient également part au programme d'Aide aux collections spécialisées qu'offre déjà le Conseil.Du fait de la diminution de leurs ressources, les bibliothèques universitaires ont du mal à suivre la croissance rapide du secteur de l'information. Les centres de recherche auraient leurs propres services qui, ajoutés aux stocks existants dans les bibliothèques universitaires, offriraient un bien plus large éventail de documentation que maintenant.

Précisions sur le programme : orientation générale

La première étape en vue de la création de centres de recherche sera l'organisation d'un comité pour le programme composé de représentants du corps universitaire et des secteurs public, privé et bénévole. Il

aura la responsabilité, sous le contrôle du Conseil, de mettre sur pied un projet général établissant la nécessité de tels centres pour le pays et précisant les critères et le cadre de fonctionnement de ce programme. Étant donné l'importance et la complexité de cette initiative, il serait prudent de prévoir une année pour mettre le programme en place.

Le comité pour le programme devra aussi faire des recommandations concernant les rapports entre le financement des centres de recherche et les autres programmes du Conseil. Plus précisément, il faudra décider si les chercheurs de ces centres pourront bénéficier des subventions accordées par le Conseil dans le cadre d'autres programmes ou s'il faut prévoir des allocations spéciales dans le programme des centres de recherche. De même, il faudra spécifier si les instituts faisant partie des programmes du CRSH peuvent avoir accès au financement prévu pour les collections spéciales des bibliothèques, pour les ressources de recherche et pour les petites conférences. Enfin, le comité devra étudier la question des règles "de dernière minute" pour le financement d'instituts donnés ainsi que celle de la marche à suivre pour évaluer le financement et y mettre progressivement un terme; il fera ensuite des recommandations.

Ci-après, nous essayons d'établir, à titre préliminaire, un ensemble de lignes directrices que le comité devra étudier.

La première préoccupation permanente du comité sera de mettre sur pied un réseau de communication et de consultation avec les autorités provinciales compétentes, les universités et le corps enseignant, assurant ainsi l'harmonisation de la politique avec les priorités provinciales.

Par exemple, le Québec et l'Ontario ont déjà adopté des projets précis d'aide aux centres de recherche, que le programme du Conseil doit compléter et non doubler. On peut en effet considérer le programme des centres de recherche comme un complément important du financement des programmes établis dans des domaines précis d'aide financière. On créerait d'emblée un climat de collaboration si on entamait tôt le dialogue avec les provinces et les universités.

On peut également penser que le programme nécessitera une consultation constante avec le public sur les priorités nationales. Il faudrait développer ces mécanismes dès le départ. Vu les progrès récents des techniques de pointe et des communications, il n'est pas indispensable que ces centres soient situés dans les grands centres urbains. Si on recherche une juste répartition régionale, on peut même prôner le contraire. Il faudrait de plus prévoir un "lien" à l'intérieur des projets de centres de recherche avec le programme de financement pour assurer un contact régulier avec les groupes et les organisations des secteurs public, privé et bénévole du Canada et de l'extérieur.

Les programmes de financement, par leur nature même, manquent souvent de souplesse. En instaurant ce programme, le Conseil tente de confirmer qu'il est nécessaire d'avoir la plus grande flexibilité possible.

Il est évident que tous les instituts ne peuvent pas procéder du même modèle puisqu'ils peuvent aller des centres relativement importants et non spécialisés (de type Stanford) aux instituts plus modestes et plus spécialisés.

L'absence de financement stable est l'un des problèmes cruciaux de l'organisation de la recherche au Canada, à l'heure actuelle. Cette situation compromet les initiatives, l'innovation et les projets à long terme. Il importe donc que le programme des centres de recherche du Conseil tienne compte de ces facteurs et envisage des engagements de financement de cinq ans, avec possibilité de renouvellement.

En recevant un financement de base avec les subventions du CRSH, les centres devraient pouvoir bénéficier d'une aide supplémentaire des secteurs public, privé et bénévole. L'un des critères d'évaluation pourrait être leur capacité à réunir des subventions complémentaires et/ou des recettes grâce aux travaux sous contrat. Le centre sur le viellissement de la University of Manitoba est la preuve que cette manière d'envisager les choses est réaliste.

Quant aux sujets de recherche, le programme évitera une limitation ou une ouverture trop grandes en s'attachant aux questions importantes d'ordre social, culturel, politique et économique. Il conviendra de donner une importance particulière aux sujets où les problèmes canadiens pourront être appréhendés dans un contexte comparatif pour obtenir des résultats d'une portée plus générale.

Sur le plan de l'exploitation, le programme cherchera à établir une organisation interne et des services de recherche externes dans les centres de recherche proposés. L'infrastructure de base conseillée devrait donc autoriser l'emploi à plein temps d'un directeur et du personnel nécessaire.

De plus, l'aide du CRSH devrait permettre aux centres d'offrir des services extérieurs aux chercheurs qui travaillent dans la spécialité. Cela supposerait, entre autres, un matériel adéquat, des services de télécommunications, de documentation et d'édition.

Les activités des centres de recherche : quelques suggestions

En règle générale, les centres vont sans doute être affiliés à une université. Ils devraient en même temps pouvoir accéder facilement au grand public et lui être facile d'accès. Ils ne doivent pas acquérir la réputation d'institutions "réservées aux initiés". Ils pourraient soit occuper leurs propres bâtiments, soit disposer d'un ensemble de bureaux dans de plus grands immeubles. Le personnel pourrait être composé d'un (ou de plusieurs) directeur(s), de chercheurs permanents, de chercheurs invités en vacance de leur propre institution, d'assistants de recherche, de bénéficiaires de bourses de recherche et de bourses postdoctorales du CRSH, d'étudiants diplômés, de bibliothécaires et d'un secrétariat.

Il reviendrait au ou aux directeur(s), en collaboration avec les chercheurs, de décider des domaines particuliers de recherche pour une période de deux à trois ans. Entre autres activités, les centres compteraient les travaux personnels lancés par les chercheurs. Ces deux types de recherche se refléteraient dans l'orientation du centre de documentation et dans les services bibliographiques.

Les services de communication offerts par les centres devraient permettre l'établissement d'un vaste réseau entre les activités des instituts et les travaux connexes en cours, au Canada ou à l'extérieur du pays. Lorsque cela est possible, les centres pourraient publier régulièrement un bulletin. Une aide accordée pour les frais de déplacement mettraient les chercheurs à même de se tenir au courant en assistant à des conférences et à des séminaires intéressants. Et ces centres pourraient organiser périodiquement leurs propres rencontres.

Des services assurés par des bibliothécaires professionnels, dans les centres, faciliteraient l'accès des chercheurs aux données dont ils ont besoin pour mener à bien leurs travaux.

La participation des assistants de recherche permettraient aux chercheurs professionnels de produire davantage tout en formant les assistants à une spécialité. Lors de la récente assemblée générale de la Fédération canadienne des sciences sociales, l'atelier s'occupant de la formation des chercheurs a conclu que les meilleurs stimulants pour les étudiants diplômés étaient un contexte de recherche active, qui les place dans une situation d'émulation et d'apprentissage, la rédaction de nombreux projets assez tôt, et davantage de travaux sur des sujets précis, plutôt que la seule étude de la technique de la recherche.

On pense que certains bénéficiaires des bourses de recherche du Canada et des bourses postdoctorales offertes par le CRSH trouveraient dans ces centres l'endroit "idéal" pour parfaire et mettre en pratique leurs connaissances et leurs compétences en se consacrant à l'étude de questions d'intérêt national.

Jusqu'ici, nous avons envisagé le fonctionnement, l'aspect officiel de ces centres de recherche. Par leurs services et leurs installations, par les relations étroites qui devraient exister entre membres, ces centres devraient constituer un cadre de travail unique. Les chercheurs pourront se rencontrer quotidiennement et, libres de toute tâche administrative, auront le loisir de discuter longuement de leur travaux entre collègues, bénéficiant ainsi de la stimulation intellectuelle qui ne peut exister que lorsque des liens stables de confiance mutuelle prévalent. Le personnel du secrétariat, pour sa part, aura affaire régulièrement au même groupe restreint de personnes et aux mêmes questions générales et pourra ainsi acquérir des compétences dans les domaines de spécialisation des centres et oeuvrer dans le même sens.

Bref, les activités qui se dérouleront dans les centres de recherche que le Conseil se propose de financer constitueront un complément unique, hautement productif et nécessaire à la recherche au Canada.